

RACINET

LE  OSTUME

HISTORIQUE

—
6^e LIVRAISON
—

FIRMIN DIDOT ET C^{ie}

PARIS

JAPON

COSTUMES DES DAMES JAPONAISES.

1 2 3 4 5

Au Japon, comme en Chine, une femme bien élevée doit savoir lire, écrire avec facilité; la musique et le dessin font partie de l'éducation soignée. « Les classes inférieures elles-mêmes, dit M. Dubois de Jancigny (1), sont moins ignorantes que les classes correspondantes en Europe. » Les dames japonaises sont élégantes, coquettes dans leur mise, distinguées dans leurs manières; enfin, et les voyageurs s'accordent tous sur ce point, ces femmes sont du caractère le plus aimable. Elles jouissent d'une liberté beaucoup plus grande que celle accordée à leur sexe dans les autres parties de l'Asie et, quoiqu'elles soient réellement tenues en tutelle par leur famille, que la loi ne leur accorde aucun droit, qu'elles ne soient pas même aptes à témoigner en justice, elles vont, viennent, se promènent en toute indépendance, avec cette démarche un peu gênée que certains voyageurs ont cru devoir attribuer aux ceintures serrées sur les hanches, mais qui est bien plus évidemment due à l'usage des patins de bois surhaussés sans lesquels on ne s'aventure guère au dehors.

Les femmes se promènent en général la tête nue, armées de ces jolis parasols en soie, en toile, en papier vernissé, dont l'armature en bambou finement débité est divisée en rayons plus ou moins nombreux selon la portée. Ce parasol presque plat servant aussi de parapluie, d'un jeu simple et sûr quoiqu'il n'y entre aucun ressort métallique, est, avec l'éventail commun aux deux sexes et à toutes les classes, le compagnon inséparable de toutes les sorties; il a sa place marquée à l'entrée de chaque maison où on le dépose avec les sandales.

Les robes superposées portées par les femmes sont de la même coupe que celles des hommes. Elles sont semblables dans toutes les classes. Celles des riches sont en soie, les autres sont de toile ou de calicot. Sur la grande robe traînante en soie on brode les armes de la famille, dans le dos et sur les manches, comme on peut le voir n^{os} 1 et 2.

(1) *Univers pittoresque*; Paris, Didot.

6-11-8



R. 7147


On peut observer aussi au n° 1 comment on relève, pour la marche, la robe traînante, et où s'arrête l'ouverture de ses larges manches. Ces manches sont fermées par le bas parce qu'elles servent de poches; les Japonais n'en pratiquent pas d'autres dans leurs vêtements. On se sert du devant de la robe et surtout de la ceinture pour les différents objets que l'on porte sur soi, comme l'éventail et le papier blanc et fin qui remplace nos mouchoirs de poche (voir n° 5). Ces carrés de papier passent dans la manche lorsqu'on s'en est servi et que le lieu où l'on se trouve ne permet pas de s'en débarrasser. Enfin, l'usage étant pour les invités d'emporter ce qu'ils ne peuvent manger, c'est encore là, dans cette manche, qu'après avoir enveloppé avec du papier les parties délicates qui ne doivent pas être confiées aux paniers apportés exprès par les domestiques, les convives mettent les friandises.

La large ceinture des Japonaises est en soie et fait deux fois le tour du corps; la position du nœud de l'*obi* indique si celle qui le porte est mariée ou non. Les filles ont ce nœud derrière le dos (voir n° 2).


Toutes les femmes parent leur chevelure de fleurs, de rubans et d'épingles, mais aucune ne porte de boucles d'oreilles ni de bijoux d'aucune sorte. Et quoique le Père Charlevoix ait parlé de perles ou pierres de prix placées au-dessus de l'oreille gauche, on doit croire que quelque loi somptuaire est la cause de l'abstention générale des Japonaises.

Nous avons dit l'usage effréné que les femmes font des cosmétiques, s'enduisant le visage de céruse, et se colorant les joues et les lèvres avec les fleurs du carthame. Elles portent une sorte de sachet contenant des parfums (*moi-bukooroo*), mais elles n'emploient pas de parfums liquides, l'usage des mouchoirs de papier ne le permettant vraiment pas.

(*Documents photographiques.*)



8-11-1





JAPON

JAPAN

JAPAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Urrabiétta lith.



JAPON

COSTUMES CIVILS ET RELIGIEUX. — MOYEN DE TRANSPORT.

9	7	6	8	10
1	2	5	4	3

N^{os} 1, 2. — Bonzes allant par la ville. Ce sont les desservants des nombreux monuments du culte ; sonner les cloches, battre la caisse, répéter des formules de prières et mendier, telle est leur existence, et, quoiqu'ils soient d'une caste tenant le milieu entre la noblesse et la bourgeoisie, ils jouissent de fort peu de considération. L'oisiveté les a fait déchoir du rôle qu'ils jouèrent jadis dans les arts, et particulièrement dans la sculpture et l'architecture, dont ils furent longtemps les uniques représentants.

Les petits chapelets qu'ils tiennent dans leurs mains jointes ne sont qu'un abrégé du grand chapelet bouddhiste, lequel a la taille d'un serpent boa de moyenne dimension, et pour le défilé duquel on les fait venir au sein des familles, où ce défilé s'accomplit avec toutes sortes de contorsions.

N^{os} 3, 4, 5. — Dames japonaises.

Leur taille est sensiblement différente de celle des hommes, qui sont eux-mêmes de stature moyenne, et n'excède guère un mètre trente-cinq centimètres ; la peau est claire, blanche, même dans l'aristocratie ; la tête est petite ; les cheveux, peu longs, sont lisses et noirs ; le visage est d'un assez pur ovale, le sourcil est noir et bien arqué, l'œil doux est assez fortement bridé, ce qui rapproche plus les femmes que les hommes du type chinois. Les jeunes filles ont les dents blanches. Les mains sont petites et fines. La poitrine est généralement déprimée, mais la taille est svelte, et, en général, l'ensemble est gracieux et distingué. « Jamais, dit M. le comte de Beau-
« voir en parlant d'une marchande (*Voyage autour du monde*), jamais je ne saurais dépeindre toute l'élégance
« de cette femme du peuple dans ses moindres mouvements. Eh bien ! dans quelque maison que vous entriez
« vous trouverez la même distinction. »

Les Japonaises font un grand usage du fard : leur front, leurs joues, leur cou sont couverts de couches épaisses de rouge et de blanc ; on met du carmin sur les lèvres, il en est qui vont jusqu'à les dorer : au bout de quelques heures la mince couche d'or prend la teinte du vermillon.

L'usage du bain étant au Japon beaucoup plus facile et plus fréquent que nulle autre part, la propreté y est méticuleuse et parfaite. Les filles apportent à leur toilette des soins compliqués que les femmes mariées abrègent plus volontiers : la coutume voulant que celles-ci se rasent les sourcils et se noircissent les dents, ces mutilées abdiquent, pour la plupart, toute coquetterie. La coiffure est un savant échafaudage dont les épingles sont souvent en écaille de grand prix. On se badigeonne le cou, les épaules, la poitrine et les bras avec du lait d'amidon pour blanchir la peau ; les sourcils sont foncés au crayon noir, enfin les lèvres sont teintes. On endosse, sans chemise, les robes de dessous échancrées sur la gorge, et l'on met sur le tout la robe ample, ouverte par devant, croisée sous l'*obi*, large et longue ceinture de soie enroulée autour des reins et se terminant par derrière en gigantesques nœuds.

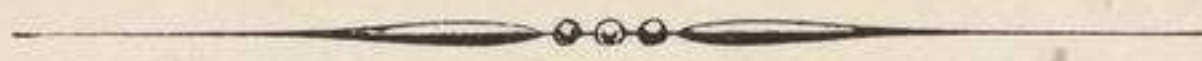
La dame à l'éventail (n° 3) porte une robe ouatée des plus amples ; la fixité de sa large ceinture est assurée par une seconde ceinture bouclée beaucoup plus étroite que la première ; elle n'a d'autre chaussure que ses bas : c'est ainsi que les Japonais circulent dans leur intérieur, sur les nattes de paille de riz soigneusement tressées qui garnissent toutes les chambres.

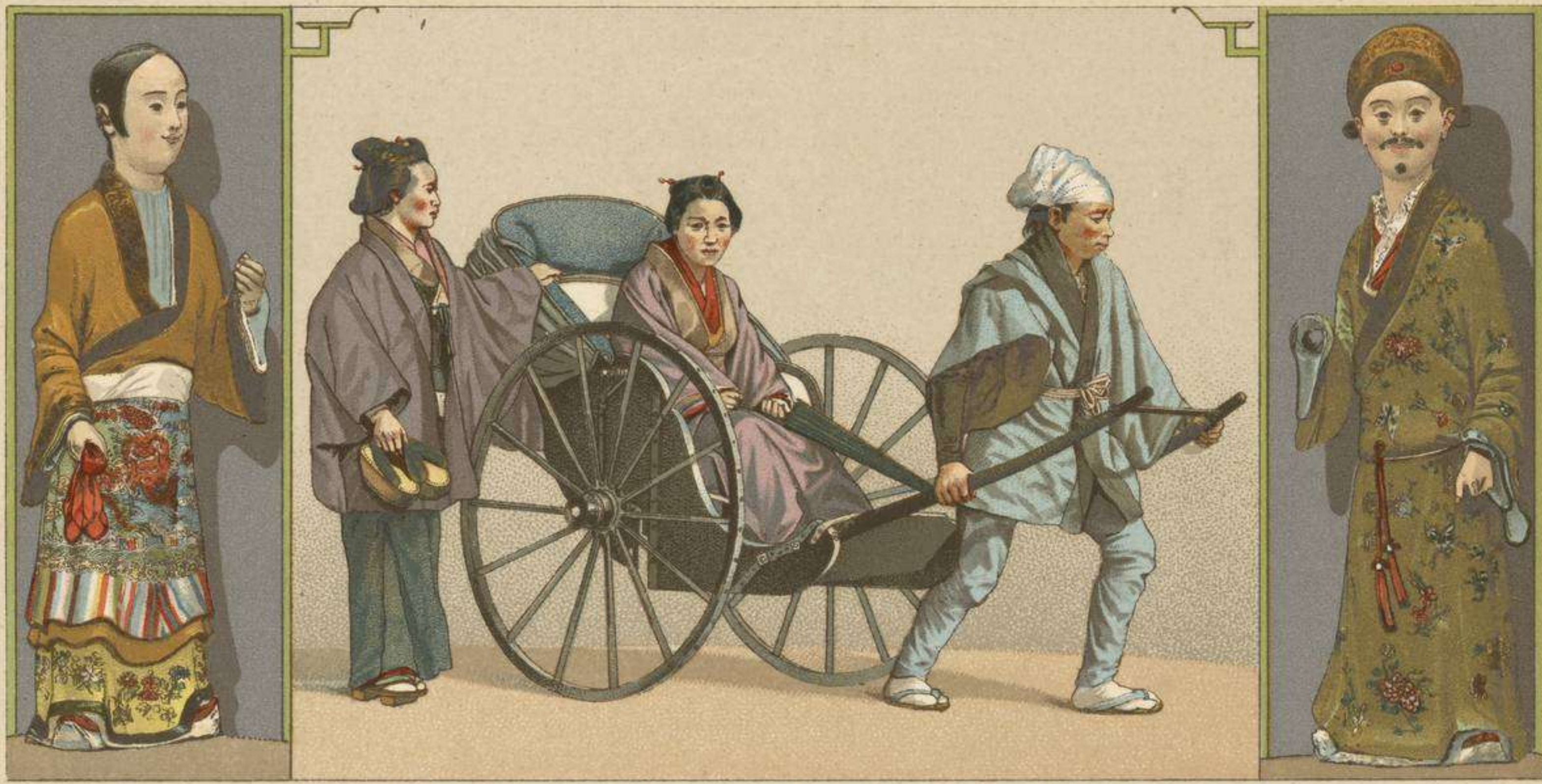
La dame accroupie (n° 4) joue de l'instrument à trois cordes qu'on appelle *sam-sim*, dont l'usage est fort répandu. Tout en ignorant absolument l'harmonie, les Japonais ont l'oreille fine et juste, ils chantent parfaitement à l'unisson, en rythmant avec exactitude des mélodies souvent très-difficiles. Il est d'usage de s'accroupir ainsi sur les talons.

La dame à l'enfant est montée sur ces patins de bois qu'on appelle *guetta*. Jusqu'à l'âge de deux ans l'enfant ne quitte pas sa mère, qui le nourrit et le porte continuellement ficelé sur le dos, avec une écharpe.

La voiture qui figure dans cette planche n'existe que depuis peu de temps ; on l'appelle le *jirikiska* et elle est en bois laqué. Le coulie qui traîne ce véhicule va au petit trot et fait de quatre à cinq kilomètres à l'heure. La dame n'a pas gardé ses chaussures et l'on peut voir qu'elles sont portées à côté d'elle par des mains domestiques.

(Les n°s 9 et 10 représentent deux statuettes en porcelaine émaillée appartenant à M. Gould ; elles ont figuré à l'exposition de l'Union centrale en 1874. — Tous les autres documents sont photographiques.)





JAPON

JAPAN

JAPAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Urrabieta lith

103



JAPON

LA VIE SUR LES NATTES. — LA TOILETTE. — LES MUSICIENNES, ETC.

4	5	6	7	8
	1	2	3	
	9		10	11

L'originalité de la vie japonaise est particulièrement marquée dans l'intérieur de la maison. Les planchers de toutes les habitations sont couverts de nattes, sur lesquelles on se tient accroupi ou agenouillé, pour passer le temps, fumer, causer, jouer; pour travailler, comme pour manger. Il n'y a ni sofa, ni divan, ni lit. On s'étend sur la natte pour dormir, et cela supprime, à peu de chose près, tout mobilier. L'accroupissement est l'usage général, national. Il est l'attitude de cérémonie en même temps que la tenue familière. Une partie des dieux sont représentés accroupis, comme le sont les grands pour les réceptions officielles, comme le sont deux Japonais se visitant le matin. A l'arrivée, l'hôte et le visiteur commencent par s'accroupir sur leurs talons, puis se saluent en appuyant à plat les mains sur le sol et en baissant simultanément la tête, rapprochée des genoux autant que possible. Les compliments s'échangent alors. La conversation ne prend son cours qu'une fois les pipes microscopiques et la bouilloire à thé apportées. C'est une étiquette réglée, très observée, qui prescrit, en outre, de cacher les pieds sous les vêtements.

Cette existence, accroupie ou agenouillée, est tellement habituelle aux Japonais qu'ils ont peine à comprendre, dit-on, que les Européens, au lieu de s'accroupir sur leurs chaises, pour manger, par exemple, s'y assoient de manière à avoir les jambes pendantes. Pour eux, adroits et souples, tout ce qui peut se faire à terre ils l'y font. Quand la nature de leur occupation s'oppose à ce que les artisans conservent la position favorite, l'accroupissement, du moins ils s'assoient sur le sol, et il arrive même qu'ils tirent un avantage de cette attitude. Le menuisier se sert de son pied gauche étendu en avant, en guise de *sergent*, sur un établi de six ou huit centimètres en saillie, pour maintenir une planche que façonne un rabot poussé par les deux mains, le pied droit est replié pour l'équilibre. D'autres travaillent à peu près couchés sur les nattes, comme cette ouvrière, vue par M. Humbert dans un magasin de graines à Yédo, qui, étendue tout de son long, entourée de fleurs et de feuilles de papier, peignait des cornets pour l'enveloppe des marchandises, faisant ses petits chefs-d'œuvre sans perdre un seul coup de pinceau, dans cette singulière attitude. Pour manger, la nappe de paille tressée est posée sur les nattes du plancher; la grande gamelle, en bois laqué, contenant le riz, base de l'alimentation dans toutes les classes, est placée au centre, et chacun, accroupi autour, y puise pour remplir sa grande tasse en porcelaine. Tout est posé à terre, et le peu d'objets mobiliers, comme les paravents dont on est entouré, devant être de maniement facile, sont si bas que leurs proportions équivalent à celles de grands jouets. On dirait une réunion d'enfants.

Les nattes sont toutes faites sur une mesure commune, qui est de six pieds trois pouces de long, sur trois pieds deux pouces de large; leur épaisseur est de quatre pouces; c'est un tressé très fin de paille de riz. La mesure de la natte sert de base à toutes les constructions, quelles qu'elles soient. C'est un étalon vulgairement employé pour désigner la dimension d'une pièce: telle chambre, comme la salle d'audience où fut reçue la mission hollandaise, en 1826, à laquelle était adjoint le docteur Siebold, porte le nom de *salle aux cent nattes*; telle autre, comme la

pièce où étaient étalés sur des tables les présents destinés à S. M. impériale, est la *salle aux mille nattes*. Les constructions, mesurées sur cet étalon, sont généralement régulières; leurs parois extérieures, maçonnées légèrement, sont les seules fixes; les divisions intérieures se font avec des cloisons mobiles, en châssis, ayant pied par l'assise portant sur les nattes, ou ayant le pied, sans épaisseur, fixé au plancher par une goupille. Les nattes sont confectionnées de manière à ne laisser aucune solution de continuité. On déménage souvent, car la propreté de ces nattes exige qu'elles soient fréquemment relevées. C'est l'occasion d'essayer de nouvelles combinaisons, un aménagement nouveau; on en profite volontiers, puisque tout est dérangé et que le changement se fait sans peine. On ne foule les nattes intérieures qu'avec les pieds dépouillés de la chaussure de ville.

Il n'est pas rare de voir un Japonais, installé sur sa natte, prenant le repos en plein air. Jusqu'aux matelots, chacun a sa natte portative. Ce fut un des étonnements de l'équipage d'un vaisseau hollandais qui, en 1823, recueillit quelques malheureux Japonais en détresse, n'ayant eu que le temps d'emporter quelques effets et provisions de leur bâtiment qui coulait bas, de les voir, après la première émotion, accroupis sur les nattes qu'ils avaient étendues sur le pont du navire européen, pour y procéder à leur toilette. Chacun ouvrit son petit coffre; se leva, se rasa la barbe, ainsi que le toupet, offert en sacrifice à quelque divinité tutélaire, et prit des vêtements frais. (Siebold.)

Dans les véhicules de luxe, dont la forme générale est intermédiaire entre celle des palanquins de l'Inde et celle des chaises de transport chinoises, l'attitude est encore à peu près la même que l'accroupissement sur la natte. Les grands *norimons*, qui ont la proportion d'un petit appartement portatif, sont assez grands pour qu'on puisse s'y coucher; mais dans les *kagos*, carrosses plus ordinaires, la mesure de la chaise est réglée suivant le rang de la personne, et on ne peut s'y asseoir autrement que sur les talons.

Le matelas du coucher (voir n° 2) est un simple piqué ouaté, déroulé sur les nattes; on y repose sous une couverture ouatée, la nuque portant sur un petit traversin de bois dont la partie supérieure est garnie d'un coussinet. C'est un usage dont l'antiquité se retrouve dans les peintures de la vieille Égypte, où il semble avoir eu pour but principal de conserver intact l'édifice compliqué des chevelures. Il existe encore en Abyssinie. L'oreiller japonais est le plus exigü de tous; il est droit, et non concave pour épouser la forme de la nuque comme les autres. Ce traversin, en bois léger, est un coffret divisé en tiroirs où se serrent les fards les plus précieux, avec les fins pinceaux pour les appliquer, ainsi que quelques peignes délicats, des bijoux, des bagatelles de prix, dont on ne veut pas se séparer. Au jour, le lit est roulé, ramassé dans un coffre occupant quelque coin. La lanterne ou veilleuse se place au chevet, projetant une lumière douce, blanche, tamisée par du papier sur lequel ne figure aucun dessin. Chez un peuple à images comme les Japonais, pour qui le poids du fil à plomb des charpentiers représente le soleil qui descend à l'horizon, parmi ces enlumineurs qui charment si volontiers leur papier soyeux, une sobriété aussi exceptionnelle semblent devoir se rattacher à quelque idée préconçue, comme la construction même de la veilleuse. Le blanc est chez eux l'emblème de la pureté; dans l'une des sectes de caractère *sinsyou* (la foi dans les dieux ou dans les esprits), on attribue à des bandes de papier blanc, appelées les *gohéi*, le rôle de la présence de certains esprits adorés. La forme générale de la lanterne, offrant la configuration rudimentaire d'une petite pagode voilée, pourrait bien aussi trouver son explication dans la manière si particulièrement ingénieuse dont les Japonais divisent les éléments; ils distinguent, en effet, les éléments dans leur état naturel de l'usage que l'homme a su en tirer; ainsi, le feu se subdivise en état originaire, le *fi-no-ye*, lumière solaire, éclairs, éruptions volcaniques, et en feu produit par l'industrie humaine, le *fi-no-to*, obtenu avec du bois, de l'huile, de l'encens, etc. Le feu qui donne la lumière aurait ici, dans la veilleuse, un sanctuaire pour le génie bienfaisant qui protège dans les ténèbres. Au Japon, on n'emploie pas de chandelles de suif; on s'y éclaire généralement avec de la cire d'arbre; c'est une graisse végétale que l'on dépose sur un cylindre de papier enroulé de soie; la partie vide du cylindre résorbe la fumée produite, qui se trouve, au fur et à mesure, consumée avec le reste, comme dans les lampes astrales.

Dans nos planches ayant pour signe *l'Équerre*, *l'Ancre*, *la Cage*, on trouve des détails sur le costume et la toilette que nous n'avons pas à répéter. On voit ici comment une Japonaise (n° 10), ayant commencé par le bain, la purification du corps, devoir hygiénique et religieux, procède aux derniers apprêts par l'application des fards et des cosmétiques, agenouillée devant le miroir à chevalet; miroir toujours en forme de disque, rappelant le soleil. L'écart du vêtement, l'absence de chemise, permettent de mesurer au juste la dépression de la poitrine, qui est chez les Japonaises une marque de race; l'exemple n° 3 complète ce genre d'étude, en révélant, sous un autre aspect, que les Japonaises usent, sous leurs vêtements, d'une garniture intime. — Chaque dame a son nécessaire de toilette, sur lequel le miroir à court chevalet est souvent monté. Ce nécessaire contient des boîtes variant de forme, de dimensions, d'ornementation, selon leur usage, pour les brosses, la poudre à dents, les fards, la poudre de



JAPON

JAPAN

JAPAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Urrabiétta lith.

riz, les cosmétiques; le tout est de bois laqué. — La bouilloire, le plateau du thé, sont toujours là; la consommation en est constante, et l'on sait si peu s'en passer, que les porteurs de palanquins font le thé en marchant. C'est d'ailleurs l'habitude de boire chaud en toute saison et d'y prendre également des bains de température élevée. A ce propos, il est à remarquer que les femmes en prenant leur bain, debout ou accroupies, trempées jusqu'à l'épaule ou à la ceinture, évitent de se mouiller la tête. — Le massage est très largement pratiqué; il est accompli par des hommes, mais par des aveugles. On les appelle de la rue, où leur passage est signalé par le son plaintif et prolongé qu'ils tirent d'un roseau taillé en sifflet. Ces hommes, qui s'en vont, tenant dans leur main droite le bâton de l'aveugle, suivant avec précaution le trottoir, ont la tête rasée, une robe d'étoffe unie, grise ou bleue. Ils sont tous membres d'une confrérie, d'une association, où les gains recueillis de ville en ville sont mis en commun et partagés. Les sociétaires vieillissent ont leur subsistance assurée par ceux qui font le service actif. L'origine de cette corporation est, dit-on, d'un caractère chevaleresque, religieux.

Les jeunes filles de la bourgeoisie rehaussent la blancheur de leurs dents par l'opposition du carmin dont elles colorent leurs lèvres; leurs épingles en écaille jaune ou en métal, leur large ceinture aux brillantes couleurs, les étoffes claires qu'elles portent souvent, les distinguent de la femme mariée, reconnaissables à la sévérité de sa toilette, à l'absence d'ornement dans les cheveux, le fard sur le visage, à ses dents teintes en noir d'ébène, considérées comme une réminiscence de ce qui se fait en Malaisie, où tout le monde a les dents plus ou moins noires, par l'effet du bétel; la femme en puissance de mari se reconnaît encore à ses sourcils arrachés, que certains assurent ne l'être qu'après la première maternité. Les dames de la cour s'épilent aussi les sourcils; elles les remplacent par deux faux sourcils, faisant tache, peints à trois ou quatre doigts au-dessus de l'œil. On pense qu'elles essayent par ce moyen d'améliorer, en l'allongeant, l'ovale de leur figure, sa pommette saillante laissant à désirer. Leurs maris usent aussi du même subterfuge, et les sourcils de l'homme n° 4 sont peints à contresens et surhaussés, un peu moins haut que ceux de la dame n° 5, peu apparents sous le crêpe. Cette femme, appartenant à la noblesse, ramène sur sa poitrine un vêtement dont elle se drape, qui ne paraît autre qu'un manteau; cet ample vêtement, qui cache peut-être le poignard, porté à la ceinture par les femmes de condition, est sans doute de la famille de ces habits longs dont les dames de haute qualité ont seules le privilège. Ces longs vêtements exigent un nombre incroyable de mètres d'étoffe, servant aux femmes, dit M. Humbert, à mesurer leur bonheur, puisqu'elles semblent le mettre tout entier dans l'exagération de cet accoutrement. La toilette des femmes riches offre d'ailleurs des preuves d'un goût exquis; sous le rapport de la couleur et des sujets brodés, l'habit est toujours en harmonie avec les fleurs et les diverses productions de la saison; on peut se faire une idée de la charmante variété qui doit résulter de ce goût délicat dans un pays d'artistes où la moitié des noms des mois a un sens descriptif: le mois bourgeonnant, le mois fleurissant, le mois transplantant, le mois des lettres, parce que dans son cours on adresse sur des feuilles de papier des odes aux étoiles, le mois des feuilles, lorsqu'elles commencent à tomber, le mois de la gelée blanche, etc. L'aristocratie estime que le blanc mat est le teint de la distinction.

Les vêtements, soit d'hommes, soit de femmes, s'attachent simplement avec des cordons de soie. On n'use pas de boutons. Le geste de la pudeur, parmi les femmes, est de se voiler la face avec les larges manches du kirimon. Aujourd'hui qu'on la voit d'assez près pour rapporter du Japon des photographies, on se rend facilement compte de la véritable physionomie de la Japonaise; la mobilité d'expression, la variété, résultat d'un développement intellectuel plus spontané, plus original, plus libre que chez les autres peuples de l'Asie, rendent particulièrement intéressante cette figure humaine qui paraît plus vivante que tant d'autres et dont l'originalité charme tous les voyageurs. On remarque à Yédo même, où le voisinage européen a fait naître une politique ombrageuse qui condamne les femmes à la captivité, que celles mêmes qui ont à souffrir de cette politique, conservent un air de quiétude et d'imperturbable gaieté qui, dit M. de Moges (*Voyage en Chine et au Japon*, 1857-1858), paraît inhérent au caractère japonais. En somme, malgré toutes les précautions prises par les indigènes, on connaît aujourd'hui les femmes japonaises avec beaucoup plus de précision qu'on n'en pouvait espérer il y a quelque soixante ans, lorsque, comme Fisscher le raconte, il ne lui fut donné de les entrevoir, dans une réception officielle, que blotties, avec leurs enfants, derrière des paravents, qu'elles perçaient de leurs doigts pour apercevoir les étrangers.

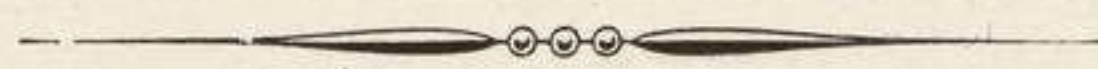
Notre n° 1 représente une femme du peuple; elle est au lavoir, et porte un tablier.

Tous les fonctionnaires publics, les officiers supérieurs et inférieurs, portent du même côté deux sabres dont les lames se croisent. L'un est leur arme particulière, l'autre leur sabre d'*office*; ce dernier est le plus long des deux. Pour s'asseoir, on quitte le sabre d'*office*, on le place devant soi ou à côté. La trempe de ces sabres est sans rivale; dans les vieilles familles, où ils se transmettent, chacun de ces glaives a son histoire, dont l'éclat se mesure au sang versé. C'est dans leurs armes que les nobles japonais, amis en général de la simplicité, font

voir le plus de luxe et mettent le plus d'orgueil. Notre n° 4 montre un Japonais de haut rang portant les deux sabres, l'un à la main, l'autre à la ceinture; il est en outre affublé du surtout de gaze de soie, s'étalant sur les épaules sous la forme de deux ailerons fortement empesés, qui est propre aux fonctionnaires du Tai-Koun. L'unique épingle que l'on voit à la coiffure de sa femme, est une flèche empennée, ces épingles ayant souvent ainsi une figure emblématique; mais, malgré le rang de ce couple, on peut constater chez lui, de même que chez tous les autres personnages, une absence complète de bijoux, tels que pendants d'oreilles, colliers, bracelets. A peine aperçoit-on quelquefois une bague très simple. Quoiqu'au Japon on possède la serpentine, la malachite, l'améthyste, la topaze, et quoique la finesse de la métallurgie y soit des plus remarquables, on n'y voit à proprement parler ni orfèvres ni joailliers.

Le groupe formé par les n°s 6, 7 et 8 représente un orchestre féminin. Ces orchestres se composent généralement d'une ou deux guitares, d'une sorte de violoncelle, *kokiou* ou *biwâ*, selon qu'on l'emploie avec ou sans archet, et du *gottô*, grande harpe ou luth que l'on couche sur le sol; cette harpe est une caisse sonore sur laquelle neuf cordes sont tendues; pour en jouer, on adapte aux trois premiers doigts de la main droite des ongles en os ou en ivoire. Entre tous les instruments, y compris ceux à vent et à percussion, c'est le *samsin*, la guitare à trois cordes, qui est le plus répandu et le plus estimé. C'est accompagnées de semblables orchestres que les chanteuses, qui elles-mêmes ne touchent en général à aucun instrument, et dont les plus distinguées ne s'aventurent point seules, s'installent fréquemment en plein air, sous quelque vérandah, ou dans l'encadrement de quelque construction légère en bambou, ornée d'une guirlande de lanternes en papier de couleur. Ces chanteuses sont souvent les improvisatrices de leurs chansons.

(Les figures sont reproduites d'après des photographies faites sur nature. — Pour le texte, voir Fisscher, Siebold, Klaproth, Dubois de Jancigny, dans l'Univers pittoresque (Didot); M. Humbert, dans le Tour du monde.)





JAPON

LE JAPONAIS EN FAMILLE.

Voir le Japonais dans l'intimité de son intérieur, où l'étranger ne pénètre pas, dans la maison des gens de qualité dont les femmes se montrent peu au dehors, c'est une bonne fortune que, seuls, des documents indigènes peuvent procurer.

L'une de nos deux scènes appartient à la vie journalière : c'est la veillée précédant le coucher. Les grandes et épaisses robes de chambre dont on s'enveloppe pour dormir, tirées des coffres ou du cabinet où on les enferme pendant le jour, sont là empilées, et sur cette pile on voit le petit oreiller de bois, capitonné à l'endroit où repose la tête ; la grande veilleuse aux parois transparentes et discrètes, en papier blanc, est déjà allumée. Le maître de la maison est seul avec ses femmes, la légitime et les *makaké*, ou concubines. La légitime, ou l'élue du jour, est auprès du chef accroupi devant le grand brasero où chauffe la bouilloire, et qui sert à rallumer constamment la pipe minuscule, épuisée en cinq ou six bouffées, qui est là sous la main, sur la natte. L'une des femmes, à l'aide de deux petites baguettes, achève un souper qui ne paraît guère se composer que de friandises. (C'est vers le milieu du jour que se prend le principal repas.) Toutes sont parées différemment, ayant leurs têtes hérissées de ces longues et larges épingle qu'elles se plaisent à y accumuler ; leurs pieds sont nus. Que se passe-t-il vraisemblablement ? Trois de ces dames ont chacune en main un paquet de petits papiers, d'où l'on peut inférer qu'elles vont s'amuser à l'un de leurs passe-temps favoris qui recréera le maître ; quoique le souper ne soit pas encore desservi, la boîte à couleur et l'eau pour les délayer, est déjà apportée et posée sur la petite table près du brasero. Les dames vont dessiner et peindre tout à la fois, avec leur rapide et surprenante sûreté de main, semant sur le papier des rudiments incomplets de figures de toutes sortes : des pieds, des mains, des jambes, des jarrets, des têtes d'hommes et d'animaux ; elles se passeront ces petites choses en donnant à deviner à quel état final cela doit aboutir ; puis, quand chacun aura donné son opinion, prestement, en quelques coups de pinceau, le tout sera lié, et le résultat produira presque toujours un ensemble imprévu. Les Japonais, avec des motifs peu nombreux, excellent à varier, souvent d'une manière très ingénieuse, leurs combinaisons. Tout cela se fait d'ailleurs avec une incroyable rapidité, en quelques minutes. A ces devinettes succèdent d'autres exercices, d'un caractère enfantin, comme l'est par exemple le jeu de l'éventail dont la distraction n'est pas renfermée seule-

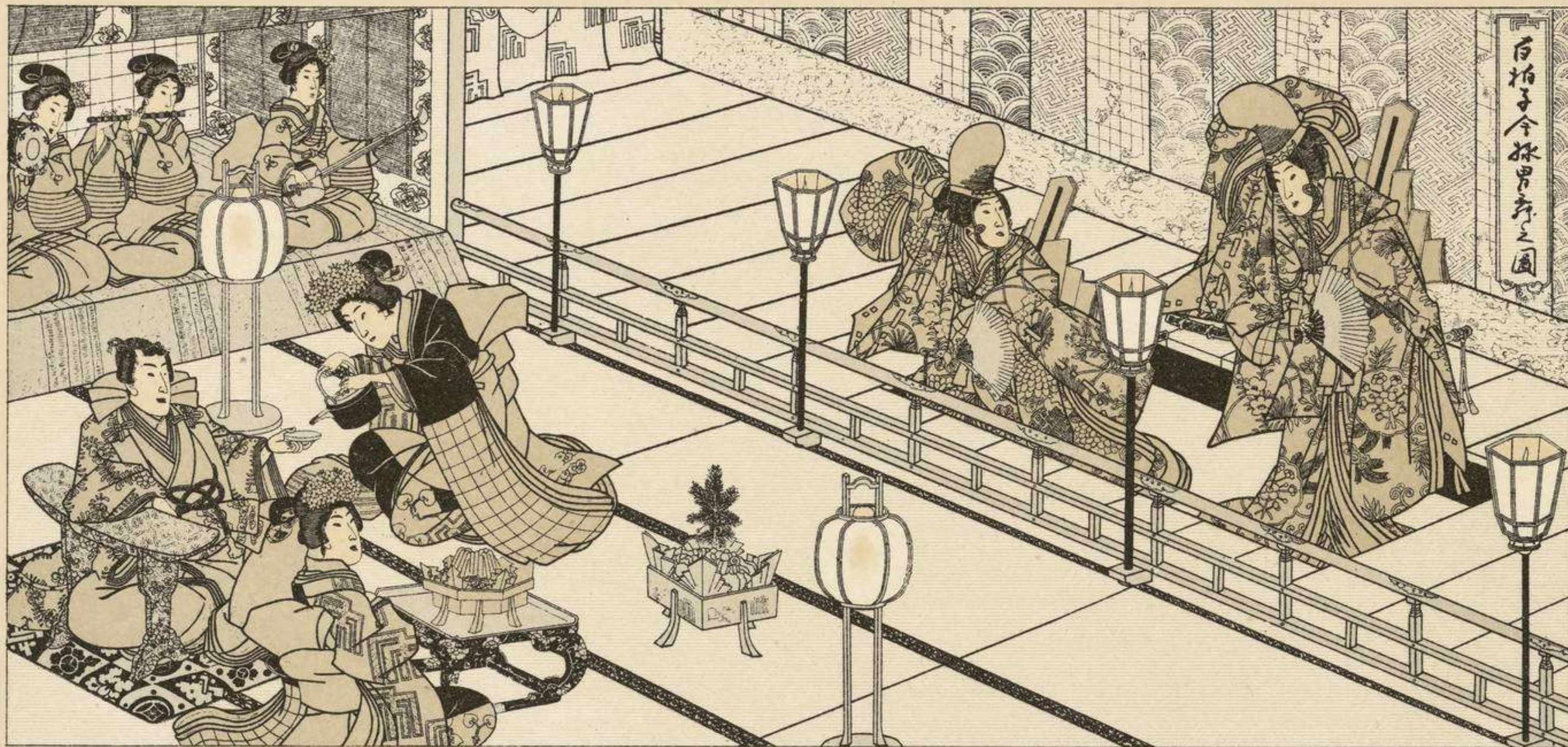
ment dans le gynécée, mais est encore très à la mode dans les bonnes sociétés où figurent les gens des deux sexes. Il consiste à poser sur une boîte très légère une figurine de papillon, faite de jonc recouvert de soie, qu'il s'agit d'enlever du manche de l'éventail lancé à distance, du dessus de la boîte, sans renverser celle-ci; on marque les coups selon la manière dont le papillon est atteint. Les petites boîtes rectangulaires du premier plan que l'on voit ici (le couvercle légèrement soulevé de l'une montre que leur contenu n'est pas alimentaire), peuvent bien être des joujoux de cette sorte.

Le second tableau est aussi un divertissement en famille, mais d'un caractère plus exceptionnel : il s'agit du Japonais prenant chez lui et donnant aux siens le plaisir du théâtre. La scène est installée selon les principes généraux; son plancher est surhaussé, une rampe en garnit le devant, éclairé par des lanternes de même modèle espacées régulièrement. Il n'y a pas de décor; la scène n'ayant pas de profondeur, on n'y saurait établir la plaque tournante à l'aide de laquelle on opère sur les grands théâtres les changements à vue. Néanmoins la scène est machinée; les deux personnages qui y font leur apparition y sont élevés par une trappe : il s'agit donc d'une féerie. L'orchestre, composé d'un *samsin*, de la flûte et du tambourin, surhaussé comme la scène, est contre celle-ci, en dehors. Le store relevé en s'enroulant, que l'on voit au-dessus de la tête des *ghékos*, montre que les musiciennes étaient d'abord cachées. Ce store a dû monter, en même temps que les rideaux, glissant sur tringle, s'écartaient en découvrant la scène; on voit le bas de ces rideaux, de côté, au fond du théâtre.

Le maître accroupi sur un tapis à son usage, s'appuie sur un accotoir, pendant qu'une de ses femmes lui verse du thé; il n'en a qu'une auprès de lui; ce qui peut faire supposer que les trois musiciennes ne sont pas des gens de profession, mais les autres femmes de la maison. Les mimes sont loués. Sur une petite table basse dont le dessus est en plateau, on voit une corbeille parée qu'occupe une pyramide de confiseries, et dans le milieu de la salle, comme un objet principal, une autre corbeille plus grande, carrée, dont les quatre pieds portent sur la natte; elle est pleine de choses difficiles à déterminer, que surmonte un petit arbuste; le tout est entouré de papiers plissés formant la collerette d'un bouquet. De grosses lanternes sur leur pied, disposées régulièrement, éclairent l'appartement. Chacune des musiciennes a la tête fleurie par un bouquet bleu tendre, ainsi que les deux femmes qui sont proches du maître. Ce divertissement doit être la récréation d'une des nombreuses fêtes (on dit qu'il y en a trente-huit) qui animent l'année japonaise commençant au 1^{er} février.

(Voir pour le texte *le Japon*, par M. Aimé Humbert, Tour du monde, 1867.)





JAPON

JAPAN

JAPAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Lechenet del.

EZ

JAPON

COSTUMES DES CLASSES SUPÉRIEURES, MOYENNES ET POPULAIRES. — L'ÉDIFICE DE LA COIFFURE CHEZ LES FEMMES. — TOILETTES D'APPARAT, D'INTÉRIEUR ET DE VILLE. — MŒURS DOMESTIQUES.

N^{os} 1, 6, 7 et 8.

Coiffure de jeunes filles; toilette d'intérieur.

Les trois premiers exemples présentent avec clarté l'arrangement de la coiffure chez les dames japonaises. Ce bel édifice ne peut se construire en moins d'une demi-journée, ce qui est cause que les femmes obligées de travailler ne doivent songer à se coiffer qu'une ou deux fois par semaine.

En général, toutes les dames laissent pousser une légère touffe de cheveux au-dessus du front; le reste de la chevelure se divise alors en deux ailes et forme derrière un vaste chignon mêlé de cheveux postiches retenus par un peigne d'écaïlle, des nœuds d'étoffe, des épingles à boules de corail et à boules de verre à demi remplies d'une eau teinte de quelque vive couleur.

Le costume de ces trois jeunes filles consiste en un kirimon à petit collet; le nœud de l'*obi* ou ceinture s'étalant largement par derrière.

Le n^o 8 représente une jeune fille à sa toilette et considérant à l'aide d'un jeu de miroirs la partie postérieure de sa coiffure.

N^{os} 2, 4 et 11.

Japonaises en toilette d'hiver; costume de ville.

L'hiver, les femmes du peuple sortent avec un ou plusieurs manteaux ouatés et s'enveloppent d'un ample capuchon qui cache la figure à l'exception des yeux; on se garantit les mains en les rentrant dans les longues manches du manteau.

L'usage des pelleteries est à peu près nul au Japon. Autant la race mongole aime à se couvrir de fourrures, autant les enfants du grand Nippon paraissent y répugner.

Indépendamment du manteau, on retrouve dans ces trois figures les éléments principaux du costume national: le kirimon, ouaté en hiver, toujours un peu plus étoffé chez les femmes, la large ceinture et un tablier d'une longueur presque égale à celle de la robe.

Le n^o 2 offre un exemple de la manche à très large ouverture servant de poche habituelle aux Japonais (voir à ce sujet la planche ayant pour signe l'Équerre).

La figure n^o 4 tient un bâton au bout duquel est suspendue une lanterne de papier.

La figure n^o 11 se préserve de la neige à l'aide de son parasol.

N^o 3.

Jeune servante.

Mouchoir d'étoffe coquettement enroulé sur la tête. Veste d'étoffe à fleurs, croisée sur la poitrine et serrée à la taille au moyen d'une large ceinture éclatante à laquelle se relie des bretelles de même couleur. Tablier d'étoffe rayée et semée de fleurettes; c'est une pièce de soie commune, apprêtée, dont les plis, très accusés, sont disposés horizontalement.

Cette servante circule pieds nus dans l'intérieur de la maison.

N^o 5.

Dame de qualité en costume d'apparat.

Coiffure renforcée de toute une auréole de gigantesques épingles en écaïlle blonde et brune; les lèvres sont peintes; un fichu de crêpe de soie se montre à l'échancrure d'un riche kirimon de soie brodée; cette élégante cache ses mains dans les plis d'une énorme ceinture qui paraît être composée d'une pièce entière de soie; ample manteau ouaté, à larges manches, bordé dans toute sa partie inférieure d'un double coussinet dont le poids maintient ce manteau dans une raideur qui ajoute à la solennité de l'ensemble.

Cette dame porte des chaussures à planchette, ce qui donne quelques centimètres de plus à sa petite stature.

N^o 9.

Marchand ambulancier.

Ce volumineux bazar de vannerie, aux objets habilement échafaudés, offre plusieurs spécimens de l'industrie populaire au Japon. Ce sont des corbeilles d'osier peint en différentes couleurs, des paniers de formes et d'usages divers, des ustensiles de ménage, des semelles de rechange

etc. ; le tout s'amoncele sur les parois de deux cages légères dont l'intérieur contient évidemment un autre fond de marchandises en réserve. Ces deux cages sont suspendues à une barre transversale munie au milieu d'un bâton au moyen duquel le marchand maintient tout son avoir en équilibre lorsqu'il explore des quartiers différents.

Le costume de ce petit marchand se compose d'un chapeau d'écorce de bambou, d'un justaucorps et d'un caleçon en cotonnade bleue, d'un kirimon qu'un lambeau d'écharpe serre autour du corps.

N° 10.

Dame en costume de ville.

Cette Japonaise, couverte d'un ample manteau ouaté, relève d'une main son kirimon pour marcher plus commodément et de l'autre tient un parasol.

Le parasol des Japonais est en soie, en toile ou en papier vernissé ; son armature est en bambou (voir la planche l'Équerre).

N° 12.

Jeunes filles au repos.

Dans la journée, les Japonaises, couchées sur les nattes, font usage du petit oreiller qui leur sert la nuit pour le sommeil (voir *La vie sur les nattes*, dans la planche ayant pour signe la Babouche).

Dans la scène ici représentée, l'une des deux jeunes filles, couchée à

l'abri d'un paravent et enveloppée dans une robe de chambre, se distrait par une lecture à haute voix qu'écoute sa compagne.

Sur la natte sont abandonnées, pour le moment, la pipe microscopique et un petit cabaret de laque contenant une coupe et une petite canette de métal renfermant probablement le précieux saki.

N° 13.

Jeunes filles en costume de ville.

Mouchoir de tête en mousseline très légère, ramené devant le visage et attaché de façon à dissimuler le nez et la bouche.

N° 14.

La toilette du corps dans le gynécée.

Cette scène montre les trois phases de la toilette du corps. Les femmes commencent par l'ablution entière en s'accroupissant dans une cuve aux douves grossièrement cerclées et en partie recouverte par une tablette où se placent le savon et le linge en crêpe de soie. En sortant de cette cuve, la dame se nettoie la poitrine au moyen d'eau chaude contenue dans plusieurs petits ceaux. Elle complète son œuvre en se débarbouillant le visage, agenouillée devant un baquet, opération qu'elle ne saurait faire avec trop de soin, à cause de la quantité de blanc dont la figure est ordinairement couverte.

La grosse cuve en forme de demi-tonneau servant à l'ablution générale du corps se trouve dans toutes les maisons.

Documents photographiques.

Voir, pour le texte : M. Aimé Humbert, le Japon ; et M. Élisée Reclus, Géographie universelle.



JAPON

JAPAN

JAPAN

EZ

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Vierne del.

106



JAPON

MODES ET MOYENS DE TRANSPORT.

LE NORIMON ET SES PORTEURS. — LES CANTINES DE VOYAGE.
BARQUE FLUVIALE. — COOLIES. — PAYSAN.

Il y a deux sortes de palanquins au Japon : le *norimon* et le *cango*.

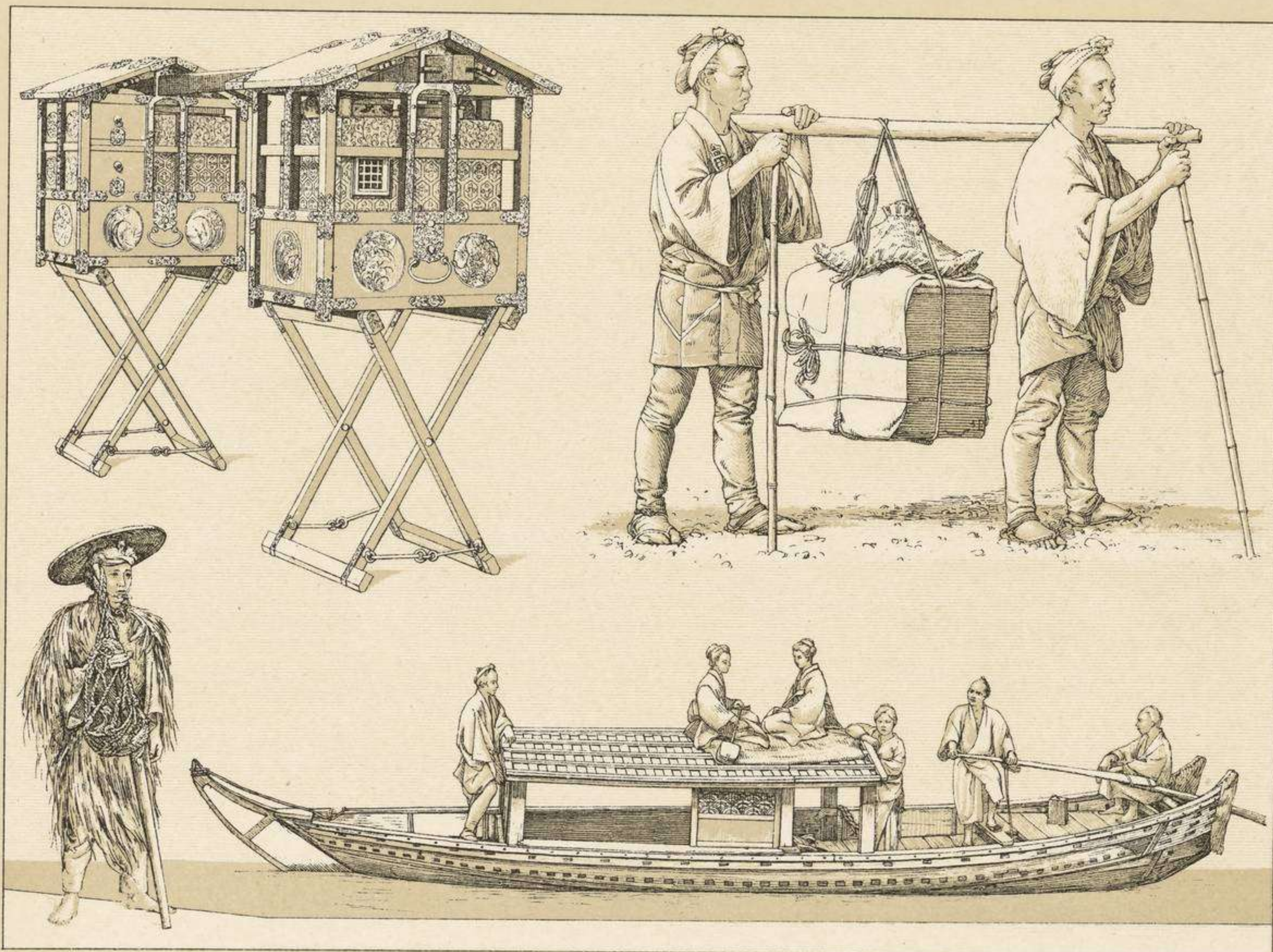
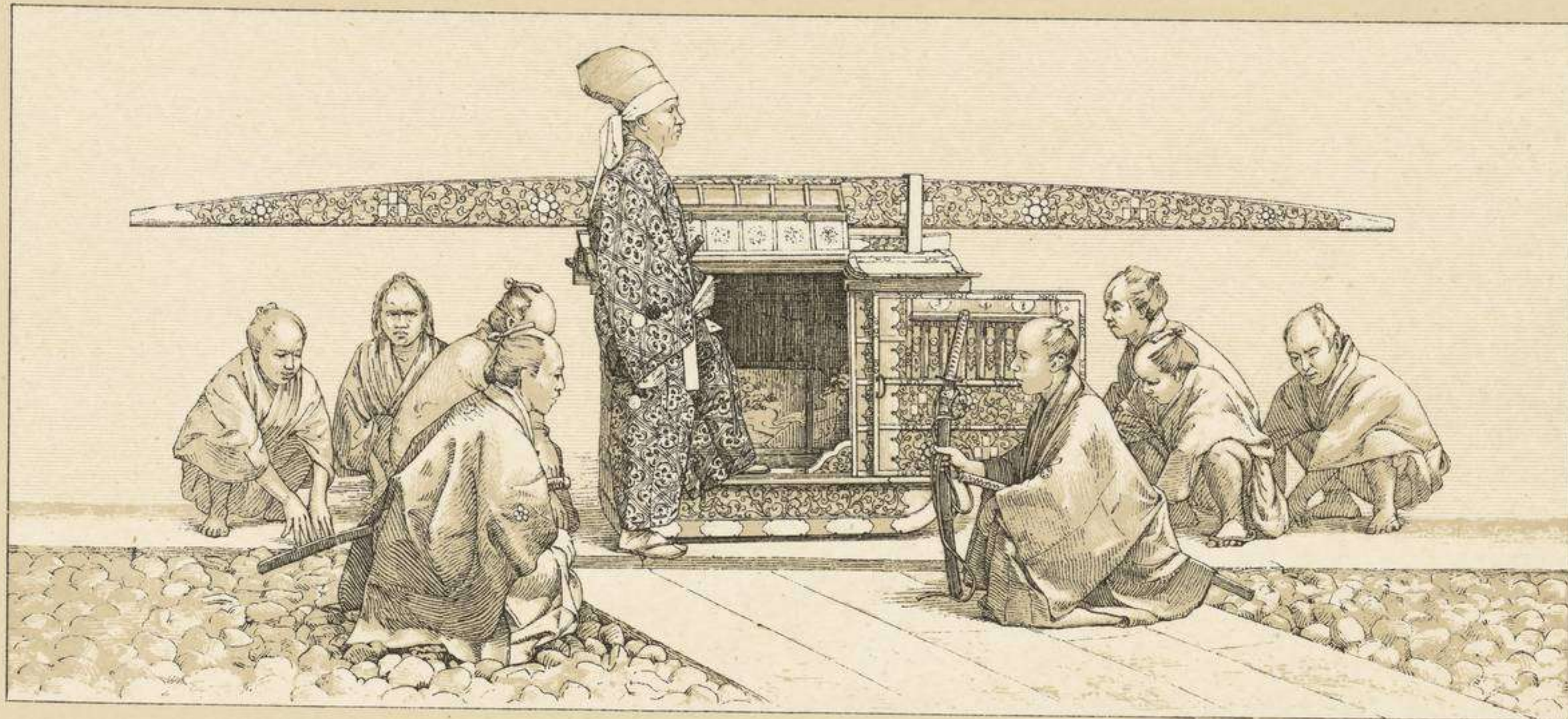
Ce dernier n'est qu'un panier, tout ouvert sur les côtés, et n'exigeant pas plus de deux porteurs; on est obligé de s'y asseoir sur les talons à la manière japonaise. Il y en a de plus ou moins petits, mais ils le sont tous, et on y est peu à l'aise; quoiqu'il ne soit qu'à l'usage des gens qui ne sont pas de condition, ceux qui ont le droit d'user du *norimon* préfèrent souvent cependant prendre le *cango* pour voyager. On franchit avec cette voiture des endroits où l'on aurait de la peine à passer à cheval; en ces occasions, pour les pas difficiles, on prend trois porteurs. Dans tout autre cas, l'équipe ordinaire suffit sans peine pour promener cette chaise en bambou, à toit plat, à fond concave, où non seulement on a les jambes repliées, mais encore la tête courbée. Elle est si légère, que, si le retour se fait à vide, chacun des porteurs, à tour de rôle, la porte seul sur son épaule, suspendue à une extrémité de son axe de bois. Le *norimon* ou *norimono* (littéralement, machine de transport) est la voiture de première classe, à l'usage exclusif de la noblesse. Des modifications de détails établissent entre les *norimons* des différences tenant au rang de la personne; il en est du reste de même pour le *cango*, car tout est réglé au Japon, et l'on y est très observateur des règlements. La qualité du *norimon* est indiquée par la longueur et la forme du balancier, la manière de le porter, le nombre et le pas des porteurs, etc., etc. Marlevoix et Thunberg (1788-1813) ont donné des descriptions très détaillées de ce véhicule que nous allons analyser.

Le *norimon* est une espèce de caisse de carrosse, faite de planches et de cannes de bambou, n'ayant que deux fenêtres latérales, en sorte qu'on ne voit pas en avant; on s'y asseoit à l'aise, on peut même s'y coucher à demi; le fond est capitonné, recouvert de velours, et le dos et les coudes s'appuient sur des traversins. Sur le devant il y a une ou deux tablettes, portant ce qu'il faut pour écrire, des livres et de menus objets; des stores permettent de se clore entièrement. L'extérieur de la voiture est vernissé. La grosseur et la longueur du balancier dépendent de la qualité du propriétaire; il est fait de quatre ais d'un bois mince, proprement joints, courbés en arc; il est laqué et orné. Le nombre des porteurs du *norimon*, la manière même dont il est supporté

sont également des indices de la qualité : un norimon un peu important exige quatre hommes, et on y en emploie dans certains cas jusqu'à douze à la fois. Quand c'est un prince du sang ou le seigneur d'une province qui occupe le carrosse, les hommes d'équipe supportent le bâton avec la paume de leur main; pour ceux d'une qualité moindre, on le porte sur l'épaule. L'équipe est toujours double, pour se renouveler sans interruption. Les porteurs chantent en marchant, ce qui leur sert à soutenir le pas en mesure. Les Japonais, quand ils ne voyagent pas en cérémonie, mais en poste, trouvent à chaque étape des relais de porteurs tout prêts. Ces hommes, qui ont quelquefois jusqu'à dix-sept heures de marche à fournir sur vingt-quatre, sont tous dans l'usage de relever leur vêtement jusqu'à la ceinture, et comme ils n'ont pas d'autre vêtement de dessous que cette ceinture étroite dont le devant est simplement relié à l'arrière par un bandeau passant entre les jambes, tout le bas de leur corps se trouve exposé à l'air à peu près intégralement. Ces *coolies* agiles offrent un spectacle singulièrement étrange, celui d'une danse bouffonne que l'on exécute en marchant à l'approche d'un bourg ou à la rencontre d'un cortège d'un autre seigneur. Si l'on porte un prince, cette danse, à laquelle prend part la valetaille, et qui consiste pour celle-ci à jeter un pied en arrière et à le relever jusqu'au dos à chaque pas accompli, en étendant les bras en avant comme s'il s'agissait de nager, tout en agitant les piques, les chapeaux, les parasols, enfin tout ce qu'on a en main, est plus curieuse à voir du côté des porteurs : ces derniers retroussent leurs larges manches jusqu'aux épaules, puis de leurs bras nus, le bâton du norimon portant sur la paume de leur main, ils l'élèvent au-dessus de leurs têtes. Pendant qu'ils le soutiennent ainsi, ils étendent horizontalement l'autre bras dont la main est rigide, horizontale aussi, et se mettent à marcher à pas comptés, avec des genoux raidis, affectant une circonspection, une crainte dont tout le monde se réjouit. Le peuple japonais aime à rire; ce pays est un des plus gais de la terre.

Bien que le norimon soit, par excellence, le véhicule de la noblesse, il n'admet pas d'ornements de luxe. Celui que nous représentons est un type élégant, appartenant à un Japonais d'un ordre élevé. Il n'est pas en tenue de cérémonie et il a six porteurs; car les deux hommes, accroupis au-devant de la scène, ne sont pas des *coolies*, ce sont des domestiques ayant droit de porter l'épée, et qui accompagneront le norimon en marche, en se tenant à la portière de chaque côté. L'un d'eux tient en main le sabre de grande taille appartenant à son seigneur qui n'en a conservé qu'un pour la commodité. L'attitude des porteurs doit être remarquée; ce qu'ils exécutent là, c'est le véritable salut japonais, non pas seulement imposé aux gens de vile condition, mais exigé par l'étiquette entre les citoyens d'égale condition. Dans une visite du matin, celui qui reçoit, ainsi que celui qui arrive, s'accroupissent ainsi vis-à-vis l'un de l'autre; leurs mains touchent la terre, et ils baissent simultanément leur tête en l'approchant, autant que possible, de leurs genoux.

Parmi les nombreuses caisses contenant le linge, les vêtements, des accessoires de toutes sortes, dont un riche voyageur se fait toujours accompagner, on trouve une cantine renfermant le service à thé. Ces colis sont portés à dos de cheval et souvent sur l'épaule des gens de l'escorte. On fait fréquemment le thé sans s'arrêter et l'on déjeune en marche; mais il y a encore là matière à privilège. Ce ne sont que certains grands seigneurs, de ceux qui voyagent dans les plus grands et les plus élégants norimons, qui peuvent ajouter à ce premier avantage celui de se faire accompagner d'un *chabinto* ou service de thé complet. Cette cantine portative se compose de deux de ces coffrets si joliment laqués que les Japonais se plaisent à diviser en un grand nombre de compartiments ou de tiroirs. Comme on le voit, lorsque l'on s'arrête en route, on pose la cantine sur un chevalet en X.



JAPON

JAPAN

JAPAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Waret del.

Les bateaux sont variés d'aspect, selon leur usage comme partout, mais plus qu'en beaucoup d'autres pays à cause de l'inégalité des fonds ; malgré l'habileté incontestable des ingénieurs indigènes, on ne peut pas toujours établir des ponts sur des points où ils seraient nécessaires : c'est un cas qui se présente sur le Tokaïdo, entr'autres ; là, faute de pont on a construit des bateaux si plats et conséquemment si lents, que la plupart de ceux qui ont à passer le font à gué. Il est vrai que c'est en chaise ou sur le dos de porteurs spéciaux que cela s'effectue. Ces porteurs qui se succèdent de père en fils, et forment une corporation, sont succinctement habillés ; ils ont un mouchoir noué sur le cou et une ceinture autour des hanches ; un tatouage remplace le reste : c'est un usage généralement répandu parmi les *coolies* des grandes cités japonaises. Le voyageur se met à cheval sur la nuque du porteur qui lui tient les jambes et marche à pas lents, fermes et mesurés ; les femmes sont menées de même et sans la moindre difficulté ; il paraît même que c'est un spectacle charmant que de voir la monture et sa pratique cheminer de cette façon, en fumant l'un et l'autre leur pipe, et causant du temps, de la hauteur des eaux, etc. Les navires destinés à la navigation des fleuves ont en général un mât composé de plusieurs pièces et portant une seule et grande voile en toile de coton ; celle des petites embarcations est en nattes. Ces barques ont une poupe ouverte et un avant qui se termine en poulaine. Tous ces petits bateaux, construits avec moins de soin que les bâtiments de mer, n'en ont pas l'élégance et sont moins bien entretenus, en exceptant toutefois ceux qui sont destinés à des parties de plaisir.

Les porte-faix qui se mettent à deux et portent leur charge suspendue à une traverse allant de l'épaule de l'un à celle de l'autre se servent d'un expédient qui remonte à une bien haute antiquité. C'était une pratique habituelle aux Égyptiens et longtemps conservée par les Grecs et les Romains ; les prêtres saliens n'en usaient pas autrement pour porter les boucliers sacrés, et les deux anses de l'amphore étaient surtout faites pour cet usage.

En été, les paysans, les pêcheurs, les artisans, les *coolies*, vaquent à leurs travaux dans un état de nudité presque complète, et leurs femmes ne gardent qu'une jupe autour de la ceinture. En temps de pluie, ils se couvrent de manteaux de paille ou de papier huilé, et de chapeaux d'écorce de bambou, ayant comme à Java la forme de boucliers.

Documents photographiques.

(Voir pour le texte : Le Japon illustré, par M. Aimé Humbert, Tour du monde ; Pékin, Yédo, San-Francisco, par M. le marquis de Beauvoir, 1872 ; le Japon, par M. de Jancigny ; Univers pittoresque.)



107



ASIE

OBJETS USUELS. — PIPES ET ACCESSOIRES A L'USAGE DES FUMEURS.

CHINE. — INDO-CHINE. — JAPON.

N^{os} 1 et 2.

Pipe chinoise qui, avec son tuyau en bambou, a 1 mètre de longueur. — Le fourneau est en bois sculpté; le n^o 1 en est le détail vu de face.

N^{os} 6, 7 et 18.

Pipes et lampe pour fumer l'opium. — Ces pipes ont 52 et 53 centimètres de longueur. Le tuyau du n^o 6, est en écaille, avec les extrémités en ivoire. Celui du n^o 7 est en bois avec une embouchure en corne. La boule, percée à son sommet, est, pour toutes les deux, en cuivre émaillé. Ce fourneau est souvent en porcelaine, et plus souvent encore en simple terre rouge. Le n^o 18 est une lampe de poche de très petite dimension, dont le diamètre est de 5 cent. La partie supérieure en verre, se terminant en cône tronqué, se dévisse; on la retourne en la faisant rentrer dans le bas, qui est une boîte de cuivre. Voici comment on procède pour se servir de la pipe et de la lampe : l'opium étant, au préalable, préparé en petites masses ou pains, conservant plus ou moins un état aqueux, on se sert d'une épingle de la grosseur d'une épingle à cheveux pour prendre une parcelle, une goutte d'opium, dans la coquille où, la plupart du temps, il est présenté. On chauffe légèrement cette goutte à la flamme de la lampe à huile; lorsque cette goutte se boursoufle et tend à se dessécher, on introduit le bout de l'épingle fine par la cheminée percée au haut du fourneau; on s'allonge alors (car on ne fume pas l'opium debout) la tête appuyée sur un coussin, et de la main gauche on approche la pipe de la lampe, tandis que de la main droite, tenant l'aiguille, on ramène sur le trou l'opium embrasé dont on aspire la fumée d'un trait unique prolongé.

N^o 9.

Pipe chinoise, provenant des frontières de la Sibérie. — Elle est d'une longueur de 23 cent.; l'embouchure est en jade, le tuyau en bois; le fourneau est en bronze émaillé dans la partie où s'emmanche le tuyau.

N^o 15.

Nécessaire de fumeur chinois. — Il est, avec les ustensiles, d'une hauteur totale de 38 cent. C'est un sac de cuir, se fermant par un tirage

de cordons, qui renferme pipes, mèche et tabac; le briquet en acier, dont la partie postérieure en cuir contient une poche pour la pierre à feu, est suspendu à l'extérieur par un cordon de soie. Les pipes sont à tuyaux de bois, les fourneaux en composition métallique; la mèche est renfermée dans un roseau creux, coupé en sifflet, dont la partie supérieure emboîte l'autre. Ce nécessaire s'attache à la ceinture. Ces sachets suspendus sont souvent de satin brodé de fleurs; le tuyau de la pipe qui en sort est généralement d'une sorte de bambou noir; le fourneau et l'embouchure sont en cuivre blanc.

L'attirail des objets usuels que les Chinois portent ainsi à leur ceinture complète la physionomie de leur costume. Les pipes, les tabatières, les blagues à tabac, les étuis à lunettes, la bourse, la montre, ne les quittent pas plus que l'éventail et le parasol.

N^o 16.

Pipe de paysan chinois; hauteur avec le tuyau : 35 centimètres. — Elle est en bois et cuivre.

N^o 19.

Pipe à eau, chinoise, de forme typique. — On la voit fréquemment dans les peintures sur la table des gens riches. Celle-ci a une hauteur de 48 centimètres. Elle est en métal jaune d'un éclat très tempéré.

N^o 20.

Pipe chinoise servant à fumer simultanément le tabac et l'opium; hauteur : 38 centimètres. — Le fourneau pour le tabac est en avant l'opium se met à l'orifice du tuyau qui le domine; au milieu du double ustensile sont placés, dans des tuyaux coupés en sifflets, les épingles servant à la prise de l'opium et au nettoyage. Le récipient et les fourreaux sont garnis avec de la peau de requin préparée; le métal est à reflets amortis, dans le genre de l'exemple qui précède. Les cordons et les glands sont en soie.

N^{os} 10 et 11.

Pipes du Cambodge; longueur : 48 et 49 centimètres. — Ces jolies pipes à tournure fine et capricieuse, à petite embouchure, sont en bois; les deux extrémités sont en cuivre, ainsi que la souris qui court sur l'un des tuyaux.

N° 14.

Coupe en laque, en usage dans le royaume d'Annam pour offrir le tabac.
Diamètre : 8 cent.

N° 13.

Briquet portatif du Thibet, dont le fer est en acier ciselé, et dont la poche de cuir décorée avec du métal contient la pierre à feu et la mèche. Sa largeur est de 5 centimètres.

N°s 4 et 5.

Nécessaire de pipe japonais; hauteur : 25 centimètres. — Ce fourreau en deux parties est en bois, décoré d'un fond empierré. La blague à tabac, ayant ici la forme d'un oiseau, est suspendue par une double chaînette métallique; quant à la pipe renfermée dans ce nécessaire, elle est représentée à côté, n° 5. Le tuyau est en bois, le fourneau et l'embouchure en métal.

Ce nécessaire ne comporte pas de briquet, les fumeurs japonais n'en faisant point usage. Dans chaque maison on entretient jour et nuit un brasier dont tout le monde se sert. Au dehors, les gens allument leur pipe à celle des fumeurs qu'ils rencontrent, ou à la mèche allumée du colporteur de tabac.

Les Japonais, hommes et femmes, portent tous leur pipe (dans un étui) et leur blague à tabac, en même temps qu'une boîte contenant des médicaments. Les deux objets sont suspendus au bout d'un fort cordon de soie, dont l'autre extrémité est garnie d'une ou deux breloques qui retiennent le cordon et l'empêchent de glisser lorsqu'on le passe à la ceinture. Ces breloques sont souvent des figurines d'animaux tels que le tigre, le buffle, l'ours, le singe, la souris.

N° 3.

Pipe japonaise; longueur : 27 centimètres. — Le tuyau est en bois laqué; les deux extrémités sont en métal blanc, le fourneau en métal noir.

N° 8.

Pipe d'un genre commun à la Chine et au Japon; longueur : 27 cent. — Son tuyau est en bois, les extrémités en métal enrichi de crustacés en relief.

N° 12.

Poche à tabac ou blague japonaise en forme d'escarcelle; largeur : 12 centimètres. — Elle est en cuir peint et le dessus est retenu par une fermeture métallique.

N° 17.

Pipe japonaise en porcelaine. — Avec son chalumeau, cette pipe a une hauteur totale de 98 centimètres. La porcelaine est montée en cuivre et pourvue d'une anse retombante, évoluant comme celle d'un seau, qui sert à porter le récipient sans se brûler les doigts.

Le *tabacco-bon*, le meuble où l'on dispose le charbon, le râtelier de pipes et les provisions du fumeur est de tous les repas et se sert avec la bouilloire de thé dans toutes les visites qui se font au Japon. Jamais, dans ces visites et pendant les longues causeries des femmes entre elles, on ne les voit s'occuper à quelque travail d'aiguille. Fumer leur tabac haché très fin dans leurs très petites pipes de métal, voilà leur plus agréable passe-temps.

Ces documents font partie de l'intéressante collection de pipes de tous les pays formée par M. le Bⁿ de Watteville, et mise à notre disposition avec une aimable libéralité.

(Voir pour le texte : Pékin et le nord de la Chine, par M. T. Choutzé; Voyage en Chine et au Japon, par MM. de Moges et de Trévis; le Japon illustré, par M. A. Humbert, Tour du monde, Hachette, éditeurs; le Japon et l'Indo-Chine, Univers pittoresque, Didot; Mémoires sur la Chine, par le comte d'Escayrac de Lauture.)





ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et. C^{ie} PARIS

Schmidt, lith.

108
CD

ASIE

LAOS, SIAM ET CORÉE.
COSTUMES CIVILS ET MILITAIRES; ACCOUTREMENTS DE THÉÂTRE.

1	2	3			
4	5	6	7	8	9

N^{os} 1 et 8. Laotiens. — N^{os} 2, 3, 4, 5 et 9. Siamois. — N^{os} 6 et 7. Coréens.

LAOS.

L'ancien royaume du Laos est aujourd'hui partagé entre l'empire Birman, l'Annam et le royaume de Siam. L'appellation de *Leo* ou *Lao* (ancien, ancêtre) dont on a fait les mots *Laos* et *Laotiens*, est surtout particulière aux habitants de toute la vallée du Mekong, depuis le Cambodge jusqu'à Luang-Brabang inclusivement.

La race laotienne rappelle les types du nord de la Polynésie et, entre autres rapprochements, elle conserve l'usage de se tatouer. Les habitants des bords du Mekong n'ont qu'un ou deux dessins isolés sur les jambes ou sur la poitrine, mais les Laotiens occidentaux se tatouent depuis le nombril jusqu'au-dessus du mollet. Ils n'attachent d'ailleurs au tatouage aucune idée de superstition, le considérant seulement comme souvenir d'un antique usage et principalement comme un signe de courage et de virilité chez ceux qui se soumettent à cette torture.

A Bornéo, chez les Dayaks, c'est la femme qui se fait tatouer pour plaire à son amoureux; chez les Laotiens, c'est l'homme qui subit cette opération pour trouver une épouse.

La polygamie n'existe dans les mœurs que pour les gens riches qui, seuls, ont plusieurs femmes; encore en est-il toujours une parmi elles qualifiée de légitime. — Beaucoup de Laotiennes sont gracieuses et jolies; elles sont comparativement plus blanches que les hommes.

Comme dans le royaume de Siam et au Cambodge, l'esclavage existe au Laos; on devient esclave pour éviter la mendicité; mais cette dernière catégorie d'esclaves est extrêmement restreinte.

N° 1.

Laotien interprète.

Madras en coton; veste de soie rouge à broderies d'or; *langouti* de soie noué sur le côté. La soie est réservée aux gens d'un certain rang; quant aux chaussures, elles sont presque hors d'usage ou ne consistent simplement qu'en sandales de cuir de buffle attachées avec des cordons de même matière. L'accessoire obligé du costume, c'est une énorme cigarette roulée dans un fragment séché de feuille de bananier; on la porte souvent sur l'oreille, comme fait un scribe avec sa plume.

N° 8.

Laotienne de Bangkok, capitale du royaume de Siam.

Cheveux noués en torchon derrière la tête; pièce d'étoffe couvrant la poitrine; jupe ouverte dont la partie supérieure est d'étoffe jaune; *langouti* rayé, serré à la ceinture et tombant un peu au-dessous du genou; panier en écorce tressée. Toutes les femmes portent au bras des cercles d'or, d'argent ou de cuivre. Les plus pauvres se contentent de cordons de coton ou de soie auxquels sont suspendus, surtout chez les enfants, de petits amulettes; les pendants d'oreilles sont aussi d'un usage assez répandu.

SIAM OU THAI.

Ce royaume, l'un des plus riches de l'extrême-Orient, appelé par les indigènes *Sajam* (race brune) ou *Thai* (hommes libres), est entouré par la Birmanie, l'Annam et le Cambodge.

La population n'y est pas homogène, à beaucoup près; elle se compose de Chinois, de Malais, de Cambodgiens, etc.; les Siamois comptent à peine pour deux millions sur six millions d'habitants. Ils appartiennent à une ramification de la race jaune, celle des Indo-Chinois.

Les Siamois ont tous la tête complètement rasée, à l'exception du sommet où ils laissent croître une es-
pèce de petit toupet; cet usage existe aussi chez les femmes qui ne conservent que deux mèches de cheveux longes les tempes (voir les nos 5 et 9). La tête des enfants est rasée dès le bas âge; lorsqu'ils ont trois ou quatre ans, on commence à leur laisser pousser un toupet rond, lequel bien peigné, artistement noué et retenu par une belle épingle en or ou en argent que les pauvres remplacent par une épingle de porc-épic, n'est coupé que lorsque les enfants atteignent douze ou treize ans. Cela donne lieu à une cérémonie de famille nommée *la tonte du toupet*, une des phases de la vie sociale équivalant, pour le Siamois adolescent, à la prise de la robe virile chez les Romains ou à la première communion chez les nations chrétiennes. La tête devient donc comme une chose sacrée, au point que personne, même les esclaves, n'y pourrait supporter le contact d'une main quelconque; enfin les Siamois portent si loin le respect du *chef*, que le séjour dans une maison dont l'étage supérieur serait habité leur deviendrait odieux.

La femme est honorée et jouit d'une grande liberté. Le roi n'en possède pas moins de six cents; mais, dans le nombre, une seule a droit au titre de reine.

Comme toutes les populations serviles, celle de Siam donne une bonne part de son existence aux jeux et autres divertissements. Parmi ceux qu'on lui jette en pâture, la comédie en plein vent est le plus de son



ASIE

ASIA

ASIEN

CD

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Picard lith.

goût. Le théâtre ne consiste guère qu'en une sorte de tréteau sur lequel des acteurs et des actrices au corps frotté de poudre blanche, aux vêtements excentriques, aux bijoux de clinquant, chantent et crient, à tour de rôle ou en chœur, des histoires et des scénarios fantastiques en s'accompagnant d'une pantomime exagérée.

Le roi et chaque grand personnage entretiennent une troupe d'acteurs dont le talent ne dépasse guère celui déployé par ceux qui amusent le peuple.

N° 2.

Acteur siamois.

Serre-tête en tissu de soie et fils d'or, comme toutes les autres pièces de ce costume; bonnet conique orné de pierres fausses en verroteries; veste ajustée, à longues manches; tunique sans manches dont on n'aperçoit que les larges pans tombant sur un *langouti* qui couvre immédiatement les jambes; gilet à épaulettes relevées, couvert de verroteries, de pierreries et de grosses broches orfévrées; long tablier; éventail en bois garni de soie et de satin. Tous les doigts de la main, excepté le pouce, sont chargés de bagues et munis à leur extrémité d'étuis protégeant les ongles qu'il est de bon ton de porter très longs comme en Chine, où l'on aime à montrer la main oisive des gens qui n'ont pas besoin de travailler; ici les étuis des doigts sont recourbés en sens contraire.

On peut considérer cet accoutrement d'acteur comme un costume traditionnel et d'une haute antiquité; ses rapports avec les représentations anciennes des divinités indoues sont évidents.

N° 3.

Comédienne de la troupe du roi.

Bonnet rouge avec broderies d'or; cercle en métal sur les cheveux; veste à longues manches, en soie et fils d'or; *langouti* noué par devant; sur ces deux pièces, une longue tunique à manches courtes, à larges pans couvrant les hanches et tombant au-dessus du genou; gilet sans manches à épaulettes rouges relevées et à collerette passémentée de fils

d'or; brocarts en soie rouge garnis de bijoux formant bordure et ceinture; tablier de soie.

N° 4.

Amazone habillée à l'économie; garde du roi de Siam.

Béret en soie; fleurs dans les cheveux; veste rouge; *fheile-beag* en laine; hauts-de-chausses en tartan; écharpe jaune; chaussures en feutre. Sabre au côté; carquois sur l'épaule; gibecière en poils. Le roi recrute ses amazones parmi les plus belles filles du royaume et en fait les sentinelles de son palais. Les *femmes-hommes*, comme on les appelle, forment incontestablement le corps militaire le mieux tenu de l'armée siamoise.

Les femmes-hommes, c'est également la garde-du-corps d'Aureng-Zeb; encore un rapprochement avec les Mogols. Quant à cette imitation du costume écossais, inutile de dire à quelle influence elle est due.

N° 5.

Siamoise de Bangkok.

Écharpe en sautoir, de manière à ce qu'une des extrémités retombe en arrière de l'épaule; *langouti* de coton.

N° 9.

Reine de Siam.

Châle en brocart d'or; *langouti* rouge orné à la ceinture d'une plaque en or émaillée et ornée de pierreries. La reine et les princesses ne se distinguent de leurs sujets que par la richesse de leur costume dont la coupe ne change pas.

CORÉE ou TCHAOSIAN.

La Corée est connue des étrangers sous un nom que n'emploient plus depuis longtemps les indigènes. Cette appellation, appartenant jadis à la petite principauté de Korié, l'un des États qui se partageaient le territoire, a été appliquée à l'île entière par les Chinois et les Japonais. Mais au quatorzième siècle, lors de la réunion des États de la péninsule en un seul royaume, ce pays, qui se trouvait sous la suzeraineté de l'empereur de Chine, prit le nom officiel de *Tchaosian* ou *sénérité du matin*, à cause de sa position géographique à l'orient de l'empire.

L'influence de la Chine est prépondérante dans la civilisation de la Corée; l'administration, les pratiques du monde officiel sont chinoises; mais le peuple a gardé ses coutumes et offre même de frappants contrastes avec celui de l'empire du milieu.

N° 6.

Mandarin coréen.

Chapeau de paille en fils de bambou, retenu par une espèce de chapelet en boules résineuses; chemise de toile à larges manches; justaucorps sur une jupe unie; large pantalon serré à la cheville; bottes à entonnoir et à pointes relevées; grand sabre à longue poignée; ceinture avec petit sac contenant tous les accessoires du fumeur.

N° 7.

Officier coréen en costume de pluie.

Coiffure de papier huilé sur un chapeau de feutre. Quand il fait beau, on replie ce cône de papier pour le remettre dans une poche. Robe de toile; justaucorps rouge; large pantalon; sabre à longue poignée; chaussures de cuir.

Ces documents proviennent du Museum de Paris : les n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 9 sont des photographies; les n^{os} 6 et 7 des dessins de M. Zuber.

Voir, pour le texte : Pallegoix (Mgr), Description du royaume de Thai ou Siam, Paris, 1854. — H. Mouhot, Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos, etc., 1863. — M. A. Gréhan, le Royaume de Siam, 1870. — M. Zuber, Une Expédition en Corée (Tour du monde, 1873). — M. Élisée Reclus, Géographie universelle. — M. C. Bock, le Tatouage au Laos (Revue ethnographique, mai-juin 1884).



109



ASIE

NÉCESSAIRE DU FUMEUR ANNAMITE; PIPES ORDINAIRES ET A EAU. INDE, PERSE ET JAVA.

N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Empire d'Annam.

N^{os} 9, 12, et 13.

Inde.

N^{os} 10, 14, 16 et 17.

Perse.

N^{os} 11 et 15.

Java.

EMPIRE D'ANNAM.

N^o 2.

Ensemble du nécessaire du fumeur.

N^{os} 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Détail des objets composant ce nécessaire.

N^o 1. — Plateau en bois incrusté de nacre. Largeur, 0^m,58.

N^o 3. — Petite coupe en bois laqué, destinée à contenir le tabac.
Diamètre, 0^m,12.

N^{os} 4 et 8. — Pipes en bois incrusté de nacre; chaînettes d'argent.
Hauteur, 0^m,19.

N^{os} 5 et 7. — Couteaux en acier, à manches de corne, servant au nettoyage des pipes.

N^o 6. — Lampe de bronze, dont la flamme est protégée par un cylindre en verre taillé à facettes, servant à allumer les pipes. Hauteur, 0^m,13.
L'art de l'incrustation en nacre, avec ses finesses extrêmes, est poussé à

un point très remarquable dans l'empire d'Annam. On l'emploie dans la confection des petits meubles, des coffrets, des plateaux d'usage, et l'on s'en sert pour la décoration des pipes. Les matières premières sont la nacre qui est fournie par un gros coquillage assez commun dans les îles et sur la côte; quant au bois, il est répandu partout; c'est une espèce de bois de fer, dur, brun, se prêtant bien au travail de la gouge.

Pour arriver à la finesse de dessin que l'on remarque dans ces objets, dit M. Brossard de Corbigny dans *Huit jours d'ambassade à Hué* (*Tour du monde*, année 1878), l'ouvrier annamite trace d'abord, sur une feuille de papier, le motif à reproduire; puis, pinçant dans un étau de petites plaques de nacre irisée, il dégrossit à la lime le feston qu'il veut faire et, petit à petit, amincissant sa nacre, il arrive à découper les plus fins contours; il ne reste plus dans l'étau qu'un petit morceau de dentelle de nacre, un fruit, une feuille qu'il a eu le soin de tailler dans certains reflets assortis, de façon à juxtaposer les diverses nuances de toutes ces nacres.

Ce travail, fort long, est continué par l'incrustation de chaque pièce, successivement faite à la main dans l'épaisseur du bois. Enfin le tout est poli, et on complète l'ornementation par de petits coups de burin, afin d'alléger l'aspect général du travail.

D'autres fois, la nacre est sculptée en bas-reliefs, et fait saillie sur les panneaux; ces objets coûtent alors un peu plus cher; la main-d'œuvre est d'ailleurs à bas prix.

Le nécessaire du fumeur ici représenté est un joli appareil, convenant bien aux réceptions cérémonieuses que l'on fait aux étrangers et que se font entre eux des compatriotes qui, tous, font usage de tabac plus ou moins opiacé.

C'est pour ce dernier emploi de l'opium que la lampe reste constamment allumée; celle-ci est, dans son principe, la même que la lampe chinoise de la planche l'Obus.

INDE.

N° 9.

Gourgoury-houkka, pipe à eau de la famille du kalioum. (Voir, au sujet des pipes d'eau, comme le *houkka*, le *kaléan*, le *narguileh*, etc., la notice de la planche la Mèche, Asie.)

Garniture de cuivre; vase en terre cuite; *marpitch*, tuyau flexible en cuir.

Nos 12 et 13.

Pipes ordinaires en bois grossièrement taillé. Longueur, 0^m,18.

PERSE.

N° 10.

Kalioum en métal ciselé et argenté. Hauteur, 0^m,28.

Chez les riches Persans, le domestique préposé aux soins du kalioum se

nomme le *pisch-khedmet*; à la cour du shah, ces fonctions sont remplies par un haut dignitaire. (Voir la planche les Ciseaux, Perse.)

N° 14.

Houkka à cloche en métal ciselé; fourneau de terre cuite; tuyau de bois sculpté en forme de pin; bouquin garni de pierres fines; cordons de soie. Hauteur, 0^m,55.

Nos 16 et 17.

Fourneaux de pipes ordinaires en faïence. Hauteur, 0^m,045.

JAVA.

N° 11.

Pipe à opium garnie de jonc tressé. Longueur, 0^m,68.

Dans cette pipe de Java, le fourneau est intérieur et sa place n'est indiquée que par une étroite ouverture; c'est le rudiment d'un genre de caractère tout rustique. (Voir la manière de fumer l'opium dans la planche l'Obus, Asie.)

N° 15.

Étui à pipe en bois sculpté, incrusté de nacre. Hauteur, 0^m,55.

Le travail de cet étui est particulièrement fin; le décor est réparti avec plus de savoir que dans les productions annamites, et l'on y retrouve encore un souvenir très direct des anciennes sculptures de la Malaisie et la fantaisie quelque peu diabolique des célèbres monuments de Bornéo.



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt lith.



INDE

LES RADJEPOUTES.

1

2

3

Le Radjepoutanah est situé dans la partie méridionale de l'Hindoustan, appelée le Deccan ou Dekkan, entre la mer d'Arabie et le golfe du Bengale. Le Deccan se trouve compris dans l'une des divisions du gouvernement anglais, la présidence de Bombay. Le Radjepoutanah, partie des États du Nizam ou Soubah du Deccan, est séparé de l'empire des Marattes par la chaîne des Ghâtes. Les radjahs ou rajahs sont les princes qui gouvernent les diverses contrées de l'Hindoustan. Les Cshattria, Cschiattria, ou Chétrés et Radjepoutes constituent le groupe auquel appartient la tribu royale; tous ses membres formant la caste militaire, devaient, dès les temps les plus reculés, fournir tous les gens de guerre, et lorsqu'on en prenait momentanément dans les autres castes, le commandement leur était toujours réservé. Les Radjepoutes (enfants des rois) se regardent comme les descendants directs des souverains indiens de la haute antiquité, les Kchatryas, auxquels on donnait le titre d'enfants du soleil et de la lune.

Au XVII^e siècle, il y avait encore plus de cent rajahs conservant leur indépendance, pouvant chacun mettre en campagne plus de vingt-cinq mille chevaux. Les Radjepoutes, guerriers de père en fils, étaient toujours prêts à paraître à cheval au premier appel. Aureng-Zeb, dont les troupes n'étaient pas toutes d'une qualité égale, dut, pour les affaiblir, les opposer fréquemment les uns aux autres.

Les documents que nous publions appartiennent à cette époque; ils sont tirés d'une suite de portraits, de main indienne ou parsi, des derniers chefs du royaume de Télingana, dont Golconde était la capitale. (Golconde, détruite par les Mogols, est située à quatre kilomètres d'Haiderabad qui la remplace aujourd'hui et est le séjour du Nizam). Les Indous ayant conservé leurs lois et leurs costumes plus qu'aucun autre peuple, il est à croire que le costume des Radjepoutes du XVII^e siècle ne devait guère s'éloigner de celui de leurs ancêtres les plus lointains; il est certain que, tel qu'il se voit ici, il était en usage lors de la conquête de Tamerlan.

N^o 1. — Djihan-khan porte un turban n'ayant rien de commun avec le turban musulman; l'étoffe vient sur le front, en pointe; un cercle en rubans d'or, entouré d'un rang de perles avec une émeraude, enserme la coiffure et la fixe. Au sommet du turban, un bijou d'or, figurant un soleil et orné d'un gros rubis, sert à attacher une aigrette de plumes souples, infléchies en arrière sous le poids de deux diamants. Un cordon de perles et pierres fines, partant de la monture de l'aigrette, descend de chaque côté du turban en forme de collier, posant sur le front, en avant de l'étoffe. Cette riche coiffure de fine soie est de forme typique; l'oreille, sans ornement, n'en est pas couverte. Djihan-khan porte toute sa barbe et ses moustaches, ainsi que ses deux contemporains. Le gilet ou veste à manches dont il est vêtu clôt entièrement la partie supérieure du corps; il couvre la nuque, se croise et se double sur la poitrine; il est juste au poignet et serré par une ceinture; c'est le gilet breton, et le rapprochement s'explique lorsqu'on songe aux brusques changements que subit la température de l'Inde, quand la mousson, particulière à ces contrées, élève ses terribles tempêtes sur la mer des Indes et vient souffler sur toute la péninsule. Sensibles surtout sur les côtes du Malabar et de Coromandel, les inconvénients de la mousson se font sentir jusque sur les plateaux de Mysore et de Haiderabad. Les riches s'enveloppent donc soigneusement. Le large pantalon de soie terminé étroitement, descend jusqu'à la cheville (parfois c'est même un pantalon de pied, couvrant entièrement celui-ci); la pantoufle de velours, en pointe allongée et relevée, sans quartier, couvre presque entièrement le pied, le

talon nu restant à découvert, ce qui facilite l'usage de les quitter et de les reprendre, comme on le fait fréquemment; on les garde en effet, rarement chez soi. Notre homme est revêtu d'une robe ample, assez longue pour être majestueuse sans entraver la marche que contribue aussi à faciliter le volume du pantalon à sa partie supérieure, assurant le développement oblique des plis de la jupe. Cette robe transparente est de cette espèce de mousseline pour laquelle les voyageurs ont montré tant d'admiration. On lit dans les *Lettres édifiantes* : « Tout le monde a « ouï parler de pièces de mousseline de dix aunes et plus qu'on peut renfermer dans une tabatière ordinaire et « faire passer à travers une bague. » Ferrari rapporte qu'un seigneur anglais reçut une pièce de cette mousseline qui, étendue sur l'herbe, ne s'apercevait plus, ne cachant nullement la verdure. Djihan-khan a une ceinture orfèvrée où brillent de grosses pierres; elle est posée par-dessus deux ceintures de cachemire dont les bouts tombent en avant; il a une espèce d'écharpe en cachemire blanc uni, bordé d'or, dont les bouts flottent en arrière : c'est un insigne de commandement; un collier de grosses perles et pierreries, à trois rangs, descend sur sa poitrine; sauf au pouce, on lui voit des bagues à tous les doigts de la main, avec pierrerie au médium et au petit doigt; deux bracelets au poignet, l'un de perles, l'autre d'or avec pierre, et un autre bracelet à l'arrière bras, par dessus le vêtement. Si les pieds étaient découverts, on y verrait des anneaux passés dans les doigts. Le sabre droit est de la catégorie des armes les plus anciennes : on le rencontre dans les sculptures antiques, dans celle des grottes sacrées d'Ellorâ, entre autres. Celui-ci a une poignée avec une garde à double branche rejoignant le pommeau, couvrant largement la main de deux côtés : cette poignée est garnie de velours rouge. La lame est en damas, tranchante d'un seul côté : c'est un *kounda*. Le fourreau est recouvert de velours et enrichi de joaillerie dans sa partie supérieure, comme les branches de la poignée. Dans la ceinture, se trouve le poignard indien, le *khouttar*, arme tout à fait particulière à l'Hindoustan et qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. On voit clairement au n° 3 la configuration de cette arme triangulaire, à arête médiane, à double tranchant très aigu : les branches du khouttar de notre fastueux personnage sont enrichies d'émaux cloisonnés.

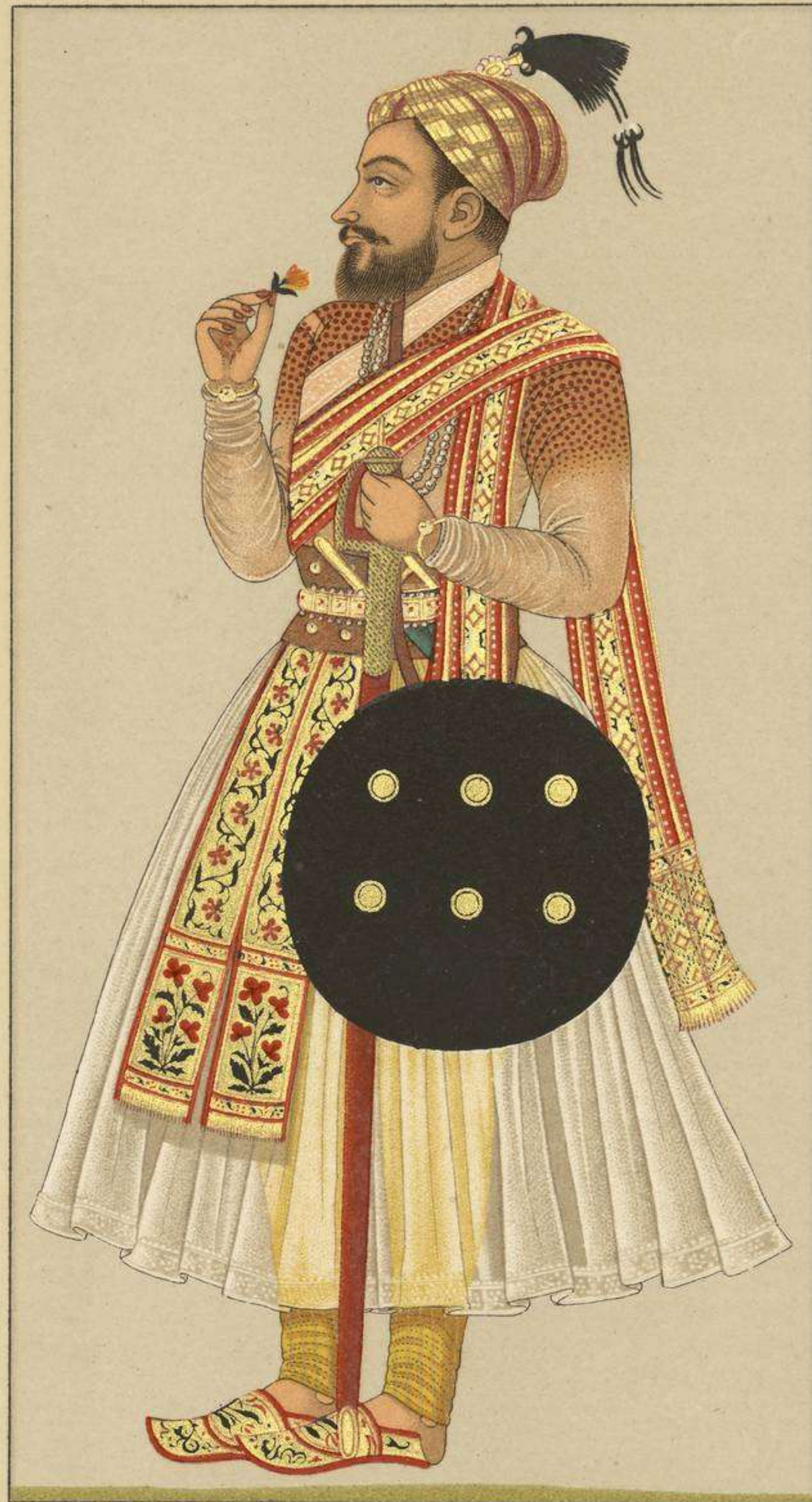
Les pièces du costume décrit se rencontrent dans les suivants avec des variantes trop secondaires pour qu'il soit utile d'y insister.

N° 2. — Schah-Soliman, fils de Schah-Abbas, porte, suspendu à son cou, le bouclier indien. Cette arme, qu'on tient à la main, est en peau de rhinocéros, ornée de six boutons saillants en métal, qui indiquent les rivets des garnitures intérieures. La fleur que ce Radjepoute tient à la main et qu'il respire, rappelle l'amour des riches Indous pour les parfums et les essences précieuses; l'essence de rose et encore offerte ordinairement avec la pipe aux visiteurs. Ces raffinés, robustes et indolents, ces insatiables mangeurs de bétel prennent de leur personne les soins les plus recherchés; outre les nombreuses ablutions purificatoires imposées par la religion, ils ne procèdent jamais à aucun repas, ne boivent même pas, sans s'être au préalable, lavé tout le corps, de la tête aux pieds. Mais ce ne sont pas des brahmes; ils mangent sans scrupule la viande du mouton, de la chèvre et des autres animaux, sauf cependant celle de la poule. Ce sont des demi-dieux que ces princes des mille et une nuits, inspirant à leurs sujets une vénération telle que, comme on peut le voir dans nos peintures, on les voit planant dans l'espace, au-dessus des choses de la terre et de la terre elle-même; c'est, sans doute le motif de leur isolement et ce qui explique pourquoi on ne les voit point ici accompagnés des deux esclaves tenant des *choures* de plumes de paon, sans lesquels leur faste habituel ne leur permet guère de se montrer.

N° 3. — Suliman Moasfdin n'offre d'autre particularité que celle d'être plus simplement vêtu que les deux autres. Son turban et son vêtement sont entièrement blancs, sans aucune broderie; la coupe est en tout semblable à ce que nous avons décrit. Il ne porte aucun bijou; sa ceinture, brodée seulement aux extrémités, est du plus fin cachemire.

D'après les peintures originales faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.





INDIA

INDE

INDIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Chataignon lith.

I N D E

EMPEREURS DE LA DYNASTIE MOGOLE. — PRINCE RADJPOUTE.
PORTRAITS HISTORIQUES.

3
1 2

EMPEREURS MOGOLS.

N° 1.

Azem Shah ; 1706-1707.

N° 2.

Shah Alem ; 1707-1712.

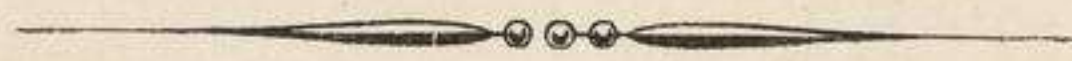
Ces deux princes portent un costume analogue. Turban d'étoffe venant en pointe sur le front ; cercle d'or entouré de perles et de pierreries ; au sommet du turban, un bijou en forme de soleil sert à attacher une aigrette de plumes, attribut de souveraineté. Veste à manches se croisant et se doublant sur la poitrine ; un mouchoir, le *sudarium*, est passé dans l'ouverture. *Pujjamas* de soie terminés étroitement et descendant jusqu'à la cheville. Pantoufles sans quartiers et à pointes relevées. Ample robe transparente. Ceinture en tissu d'or dont les bouts élargis retombent en avant. Écharpe de fin cachemire blanc (n° 1) et de tissu d'or (n° 2), insigne du commandement. Colliers de perles et de pierreries à deux rangs, descendant sur la poitrine. Bracelets aux poignets et à l'arrière-bras, par-dessus le vêtement. Dans la ceinture, le *khouttar*. Shah Alem (n° 2) tient un *kounda* à fourreau recouvert de velours.

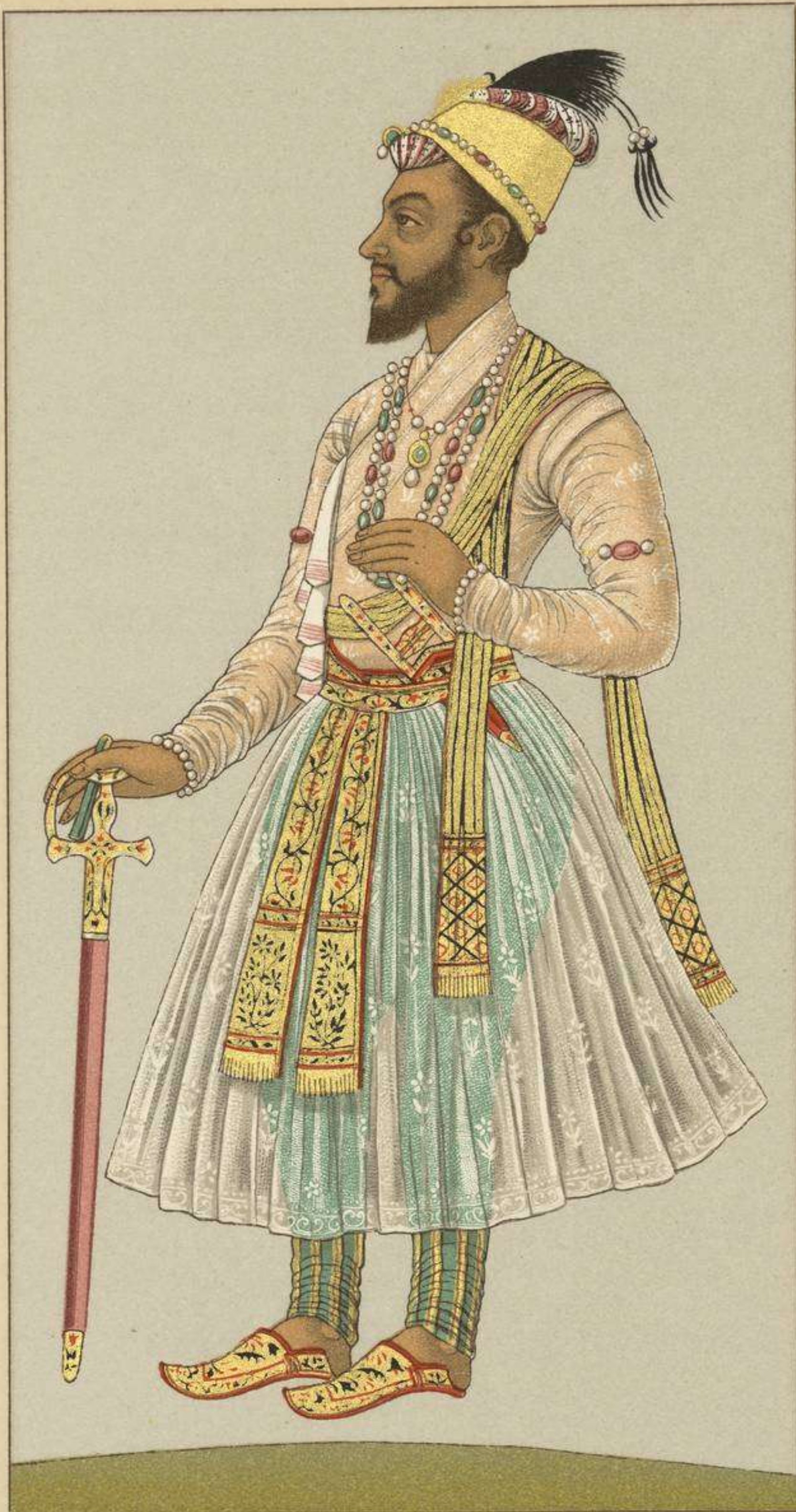
N° 3.

Prince radjpoute.

Figure présentant le costume décrit avec des variantes secondaires. Une *guige* suspend au çou le bouclier en peau de rhinocéros et orné de boutons en métal. Ce prince tient, sur sa main gantée, un oiseau de proie dressé à revenir sur le poing; le leurre consiste en un cordon de soie rouge.

Peintures originales faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.





INDIA

INDE

INDIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Durin lith.



INDE

HAUTS DIGNITAIRES DE L'EMPIRE MOGOL.

2

1

3

N° 1.

Mourad-Bakche, *shahzadeh*, prince impérial; fils de Shah-Djehan et frère d'Aureng-Zeb.

N° 2.

Prince indien du dix-septième siècle.

N° 3.

Souverain de Delhi (nom inconnu).

Au temps d'Aureng-Zeb, Delhi, résidence de l'empereur, comptait deux millions d'habitants. C'est en 1525 que cette ville fut conquise par Baber, cinquième descendant de Tamerlan (V. pl. Inde, la Flèche); ce roi détrôna la dynastie *pathane* ou afghane et devint le fondateur de l'empire mogol.

La dynastie mogole régna sur le vaste empire de l'Inde (si l'on en excepte l'usurpation de Shère-Khan et des princes de sa famille) pendant près de deux cents ans. Le seizième siècle est l'époque la plus brillante de sa domination et celle où l'administration musulmane a eu le plus d'unité et de vigueur. La magnificence de la cour devint proverbiale et l'idée qu'on se faisait en Europe, au dix-septième siècle, du *Grand-Mogol* comme on désignait alors le souverain de l'Hindoustan, ne dut pas paraître exagérée. La période de décadence a commencé vers le dix-huitième siècle sous le règne de Shah-Allum, fils d'Aureng-Zeb, et la désorganisation qui suivit l'invasion de Nadir Shah de Perse laissa vacant le trône de l'Hindoustan, qui disparut pour faire place à la domination anglaise.

N° 1.

Mourad-Bakche. « Mourad, magnifique, fier, audacieux, aimait la guerre et ses dangers. » Il est représenté tenant une main sur son *khoutar* et appuyant l'autre sur un sabre recourbé, de forme indienne ordinaire, au fourreau recouvert de velours rouge. Le turban, avançant un peu sur le front, est maintenu par un cercle d'or dont la masse se trouve relevée par un rang de perles et de scintillantes pierreries; au-dessus, vient s'ajouter le bijou servant à attacher l'aigrette, attribut de souve-

raineté. On voit chatoyer les perles au cou et aux poignets de Mourad. Les grands, à l'occasion de quelques cérémonies, mettent encore le *khelât*, vêtement d'honneur, robe courte, diaphane, de fine mousseline plissée, portée par les princes radjpoutes de la planche au signe du Cœur. Ici, le souverain a une robe de soie ou peut-être une de ces cotonnades plus dispendieuses que la soie même, dont la fabrication, spéciale à Java, est décrite dans la notice des planches BV, le Singe et BK, Océanie. Cette robe, sans poche, croisée sur la poitrine, laisse passer un mouchoir qui n'est autre que le *sudarium* (le *καφιδώτιον* des Grecs).

— Les *puyjamas* (pantalons) quelle qu'en soit l'étoffe, satin, drap ou foulard, tombent toujours en plis serrés jusqu'à la cheville. Les pieds nus du prince sont chaussés de pantoufles sans quartiers, les pointes relevées.

N° 2.

Prince indien dont l'attitude toute pacifique permet de supposer que l'on se trouve devant un *Omrâ* (de *omara*, commander), chef, prince et même souverain, à qui le Grand-Mogol transmettait une partie de son pouvoir en même temps qu'à deux ou trois autres personnages; ils gouvernaient en son nom. La dignité de premier omrâ correspondait à celle de grand vizir en Turquie. Ce haut fonctionnaire porte un turban blanc; il a le *kurta*, manteau qui constituait une espèce d'investiture chez les grands. La couleur douce de ce vêtement s'harmonise parfaitement avec la blancheur du turban et de la robe; les plis, rejetés avec élégance, démontrent combien la mode indoue peut quelquefois raviver les souvenirs de la draperie antique. — Le *khouttar* est passé dans une magnifique ceinture de cachemire dont les bouts retombent en avant.

Lorsque l'empereur, assis sur son trône, rendait justice à son peuple, il était entouré de ses omrâs, de ses radjahs et des ambassadeurs.

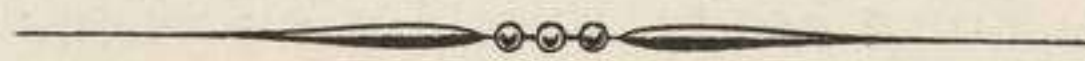
Après avoir entendu les causes, ce grand-juge appliquait les lois apportées dans l'Inde par Tamerlan et qui y furent constamment la base de la jurisprudence. — Autrefois personne ne se serait imaginé qu'un prince tartare, dont les conquêtes ont été regardées comme des dévastations et des massacres commandés par un brigand, eût composé un traité de politique et de tactique militaire, conçu un plan de législation plein de sagesse et l'eût réduit lui-même en une espèce de code pour servir à ses descendants.

N° 3.

Souverain de Delhi. Cet empereur, dont le nom nous est inconnu, à en juger par son portrait, semble avoir été plutôt un orateur qu'un homme d'action; il discourt évidemment. Son turban en tissu d'or est orné d'une aigrette retombant sous le poids de deux diamants. Il est paré d'un collier à double rang de perles constellées de rubis et d'émeraudes; on lui voit des bracelets aux poignets et même en haut du bras droit. La tunique, jaune, à fleurs brochées, est serrée à la taille par une riche ceinture de cachemire dans les plis de laquelle se trouve un poignard. Ce souverain s'appuie sur un *kounda*, sabre droit dont le pommeau et la poignée sont enrichis d'émaux cloisonnés. Les babouches ont aussi leurs pointes relevées, comme dans le portrait n° 1.

D'après les peintures originales faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.

Voir, pour le texte : *Ferrario*, le Costume ancien et moderne. — *Dubois de Jancigny*, l'Inde (Univers, Paris, Didot). — *Penguilly l'Haridon*, Catalogue des collections composant le Musée d'artillerie, Paris, 1862.





INDE

INDIA

INDIEN

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Chataignon lith.



INDE

SOUVERAINS ET DAMES MOGOLS.

2 4
 1 3

L'Empire du Mogol fut fondé en 1505 (ère chrétienne). Le monarque prenait le titre de Grand Mogol. Aureng-Zeb, qui mourut en 1707, âgé de 88 ans, avait agrandi cet empire depuis le 10° jusqu'au 35° degré de latitude ; sa population était de plus de 64 millions d'habitants. Les empereurs séjournèrent alternativement à Agra et à Delhi. La fertilité de l'Hindoustan, son commerce avec l'Europe, l'Afrique et le reste de l'Asie, et les impositions prélevées sur les sujets avaient fait de cet empire le plus riche de l'univers. La pompe et l'éclat semblent être arrivés à la cour de ces monarques musulmans au plus haut degré que l'on puisse imaginer. Tavernier, Roe et d'autres voyageurs en ont donné d'éblouissantes descriptions. François Bernier, qui a assisté à l'une des fêtes les plus pompeuses qui y aient jamais été célébrées, en a fait une relation dont nous relevons quelques traits : « Aureng-Zeb, dit-il, était assis sur son trône au fond du salon ; il était vêtu d'un rás blanc de la plus grande « finesse ; son turban était fait d'une toile d'or et surmonté d'un panache dont le fût était composé de diamants ;... « un collier de grosses perles pendait de son cou sur sa poitrine... Le trône reposait sur six pieds en or massif... « De riches tapis en soie, d'une longueur et d'une largeur prodigieuses, étaient étendus sur le plancher... Au « pied du trône, tous les omra étaient magnifiquement rangés sur une estrade entourée d'une balustrade d'ar- « gent, etc., etc. »

Nous n'insisterons pas sur les rapprochements que chacun peut faire ici.

N° 1. — Portrait de Djehanguir.

Cet empereur, né en 1597, est mort en 1627, après avoir régné plus de vingt-deux ans. Quoiqu'il soit assis sur le trône surmonté du parasol, le costume qu'il porte semble exclure un grand cérémonial, mais rien de plus élégant ni de plus fin que cette simplicité, plus apparente que réelle. Le turban enrichi de perles et de diamants est d'une grâce parfaite ; la robe transparente qui descend jusqu'à mi-jambe paraît être faite avec une espèce de toile de coton très-fine provenant du territoire de Daka. Les pieds nus et les mains de Djehanguir sont dépourvus de bagues, ce qui est rare et ne prouve qu'un goût personnel. Pour le reste, on retrouve le trône d'or, le large tapis de soie, la balustrade d'argent dont parle Bernier.

N° 2. — L'empereur accroupi sur son trône est Djehander-Schah, proclamé en 1712 et décapité peu de mois après. Il est vêtu de soieries, porte à l'arrière-bras un léger bracelet par-dessus ses vêtements. Le petit doigt et le pouce de la main sont ornés de bagues ; il tient une aigrette de diamants.

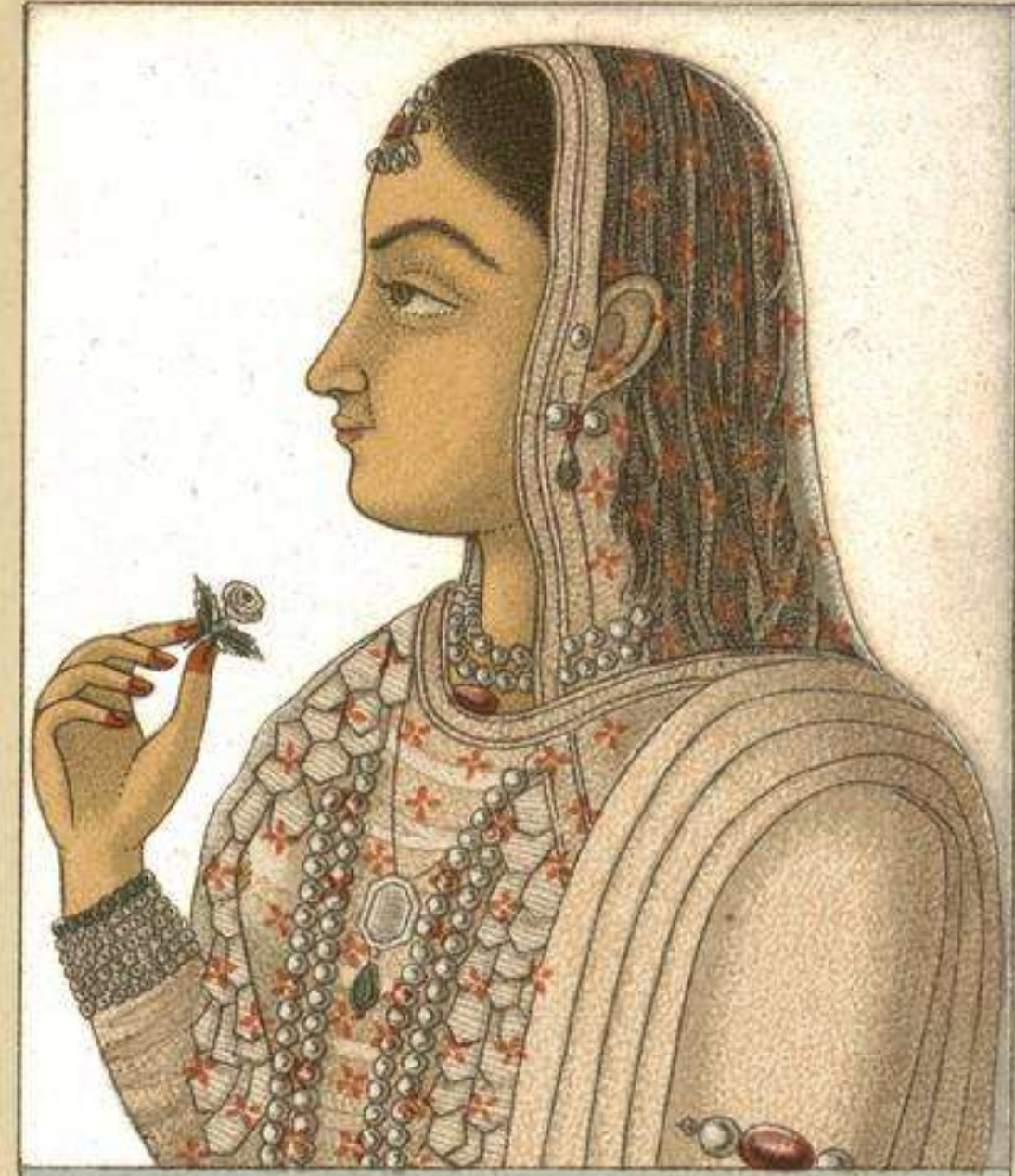
Les dames mogoles représentées portent des voiles de cette mousseline lisse, soyeuse, d'une légèreté incomparable sans qu'elle nuise à sa consistance, que les Romains appelaient *Ventus textilis* et *nebula lineæ*; car, dès la plus haute antiquité, ces produits avaient valu aux Indiens d'être reconnus pour les plus habiles tisserands de l'univers. Elles ont des bijoux au front, aux oreilles, aux mains; on leur en verrait aux pieds s'ils n'étaient chaussés; beaucoup portent un anneau ou une perle attachée à la cloison nasale et des pierres précieuses enrichissent leurs colliers et leurs bracelets. La robe, qui ne couvre pas les bras et à travers laquelle apparaît le buste nu, est faite du fin et léger coton de Daka, mentionné plus haut; le pantalon est en soie brodée, et c'est de la vallée de Cachemire qu'est sorti le tissé d'or pendant, attaché au devant de la ceinture. Les chaussures sont ici des babouches sans talons ni quartiers. Ces femmes ont leur chevelure naturelle, la perruque n'ayant jamais été pour les Indiens qu'un objet de répulsion. Après le bain, les dames mogoles se parfumaient avec de la poudre de sandal; c'était, du moins, le parfum le plus usité. Les yeux étaient relevés de noir avec de la poudre d'antimoine, à l'aide d'une aiguille de tête; les ongles teints en vermillon avec le suc d'une plante appelée Madroni en tamoul. Les seins étaient contenus dans deux étuis d'un bois très-léger, joints ensemble et bouclés par derrière, étuis si polis et si souples qu'ils n'offensaient pas le tissu délicat de la peau et ne contraiaient pas les plus molles ondulations. Ces étuis étaient portés dans toutes les classes, comme on le verra.

La dame à mi-corps, n° 4, semble avoir été jaunie par la teinture de safran employée souvent pour le visage, le cou, les bras et les jambes.

(Les figures des deux empereurs sont empruntées d'une belle collection de peintures indiennes représentant vingt portraits des souverains mogols, descendants de Tamerlan, collection faite à Delhi en 1774 par le colonel Gentil. Ces peintures appartiennent à la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.)

(Les deux figures de femmes sont tirées d'un recueil de peintures persanes et mogoles, fort anciennes, de la même bibliothèque.)





INDE

INDIA

INDIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Chataignon lith.

INDE

EMPEREURS MOGOLS ET DAMES.

LA PEINTURE INDIENNE. — LES PORTRAITS HISTORIQUES

1

3

4

2

N° 4. — Houmaïoun ou Oumayoun, empereur de l'Inde, de la dynastie mogole, né en 1508, souverain en 1530, mort en 1556.

N° 3. — Farouksiar ou Firouksir, empereur de l'Inde de la même dynastie, élevé au trône en 1712, mort en 1719.

Le plus ancien de ces deux souverains est représenté ici dans le costume de l'audience ordinaire. A peu d'exceptions près, les Indous ne se servent ni de sièges ni de tables; ils s'accroupissent sur des tapis, des coussins, des nattes. Le chef, pour recevoir son monde, s'accroupit sur une estrade recouverte d'un tapis, et qui n'a, la plupart du temps, que la hauteur d'une marche. Une balustrade fort basse isole la place occupée par le souverain, désigné, en outre, par l'aigrette élevée que l'on voit ici au devant de son double turban enroulé autour du haut bonnet.

Le trône, proprement dit, est de forme variée; mais c'est un siège surmonté du parasol et accompagné d'un marchepied. Le souverain s'assoit sur ce trône les jours de grande réception, à l'occasion de quelque cérémonie et surtout lorsqu'il s'agit de traiter de quelque affaire importante avec un étranger. L'étiquette est, dans ce cas, que le chef sur son trône soit revêtu du raz blanc, qui se pose par-dessus les autres vêtements; c'est une sorte de robe longue, en mousseline, souvent de la plus légère transparence, qui est serrée sur la poitrine, large et flottante par le bas; de plus le sultan est coiffé du petit turban, et paré de bijoux.

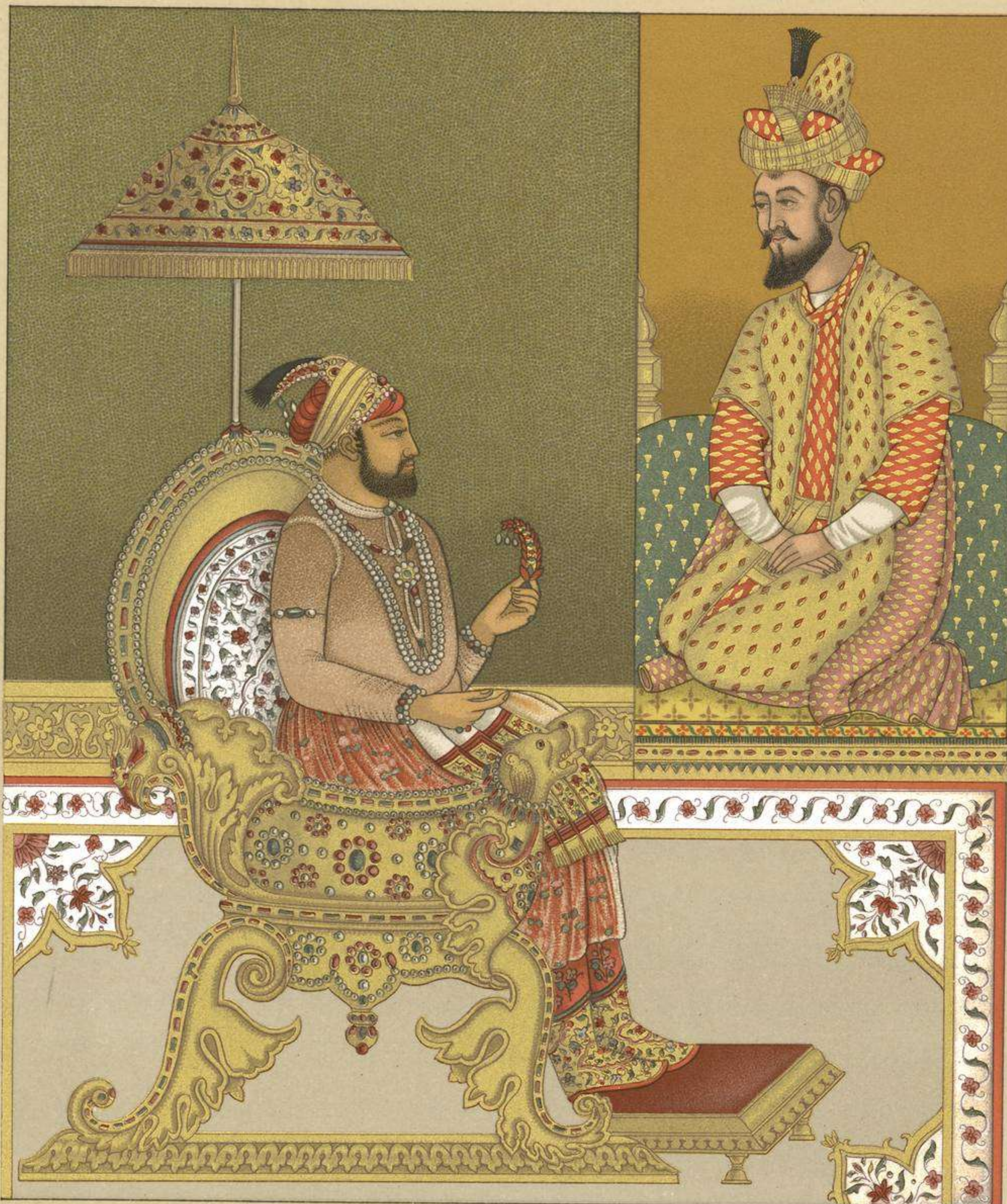
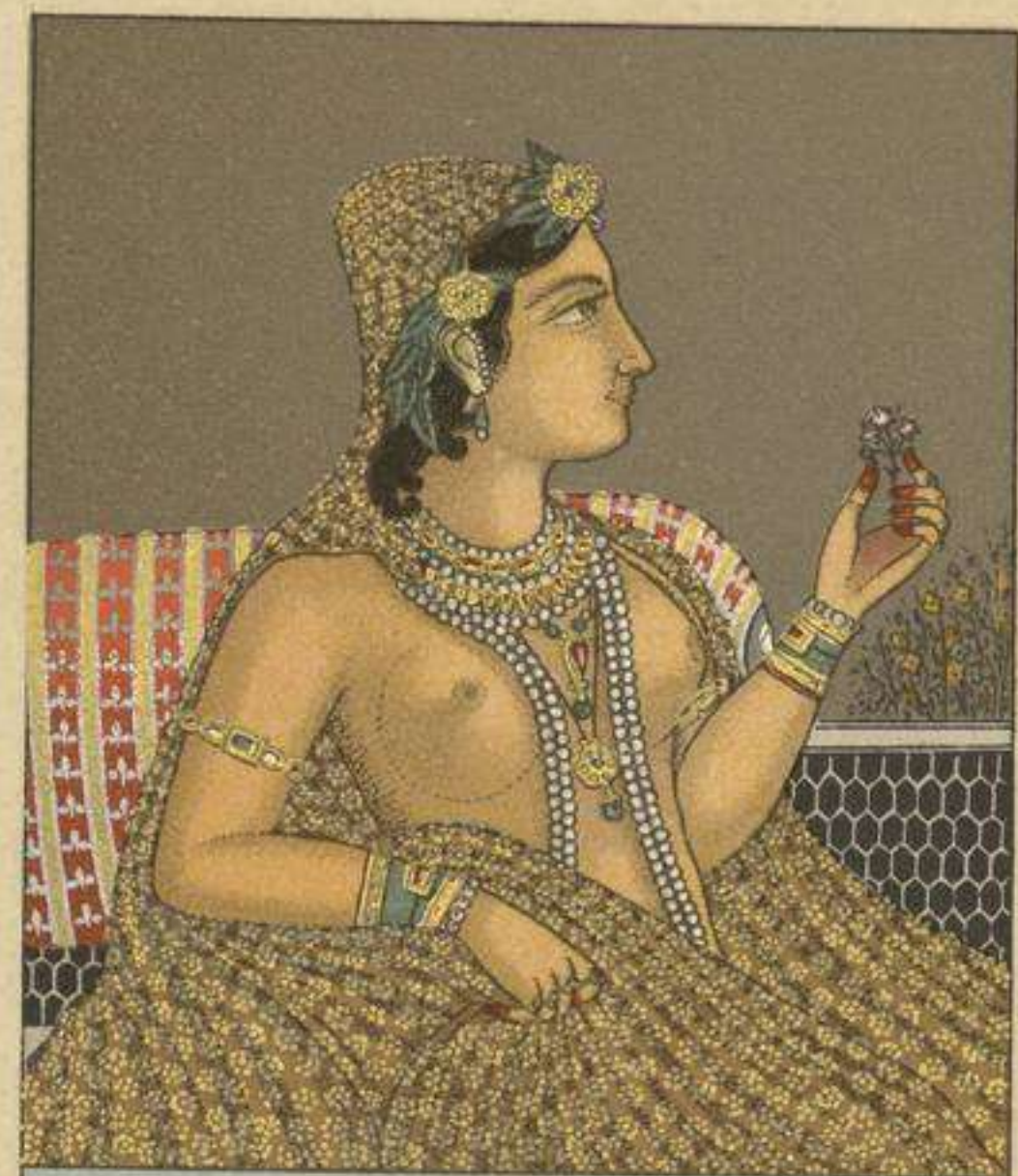
L'impassibilité traditionnelle du visage asiatique, parmi les personnages de rang élevé chez lesquels la dissimulation est une nécessité politique, enlève, à priori, à la représentation de leurs traits, l'intérêt que les

Européens sont habitués à rechercher dans leurs portraits historiques. Qu'on y ajoute l'infériorité d'un art dont le principal mérite consiste dans une minutie naïve, et il semble que voilà une chose jugée. Il est au moins curieux de faire remarquer, toutefois en se contentant des deux exemples opposés ici, que les peintres indiens, dépourvus du savoir de nos artistes, trouvent néanmoins le moyen de faire entendre, à l'aide de leurs peintures, de certaines choses d'un ordre plus relevé qu'on ne le croirait à la première inspection de leurs œuvres. Ici, dans ces deux portraits historiques, la conception est celle d'un artiste ou tout au moins celle d'un véritable philosophe.

Houmaïoun, fils de Bâber, le fondateur de la dynastie mogole dans l'Inde, tint de son père un empire troublé, encore mal assis, que, malgré ses instincts d'homme d'étude, aimable, de goûts distingués, il dut défendre les armes à la main, ce qu'il fit d'ailleurs avec une réelle bravoure, mais avec les péripéties d'un malheur tel, qu'éloigné de ses États et constamment poursuivi, au travers d'accidents dramatiques qui ont fait de son existence la plus tourmentée qu'eut jamais aucun monarque de l'Asie, il ne put remonter sur son trône, à Delhi, qu'après treize années d'exil, pour y mourir presque aussitôt. Il laissait pour successeur de son pouvoir son fils, le célèbre Aktar, dont l'héroïsme tenant de celui des chevaliers errants, est un des souvenirs légendaires les plus vivaces parmi les Indous. Fils du guerrier fondateur, père d'un héros, Houmaïoun, passant sa vie dans des luttes sans fin, est resté pour les générations successives ce qu'il était, un homme brave, instruit, d'une générosité périlleuse pour lui-même, ce que les politiques indiens lui ont reproché en signalant la manière dont il se conduisit envers des frères indignes qui le trahirent. « Il eût été plus grand prince, dit Férichta, s'il eût eu moins de bonté dans le cœur. » Houmaïoun était un homme valant par lui-même; et c'est, selon toute apparence, ce que l'artiste indou a voulu faire comprendre : celui-là n'a pas besoin de la grande splendeur du trône pour que son image vive dans le souvenir des générations.

Il en est tout autrement de Firouksir, l'un de ces petits fils d'Aureng-Zeb, qui, au dix-huitième siècle, en pleine déchéance de la dynastie mogole, s'ils ne sont assis sur le trône, ne sont rien par eux-mêmes. Élevés au trône par des chefs turbulents qui levaient des armées pour les opposer au prince régnant, lequel était mis à mort après avoir été vaincu, ces souverains conspirant inmanquablement, une fois parvenus au rang suprême, contre ceux qui les y avaient fait monter mais qui gouvernaient sous leur nom, ces empereurs sans pouvoir et sans caractère, n'ont d'autre importance historique que celle de leur présence, d'une durée plus ou moins éphémère, sur le trône où le peintre indien les représente judicieusement. Firouksi, y demeura sept ans avec une nullité parfaite. La tendance qu'il montrait à s'affranchir du joug fit qu'on s'en débarrassa. Un de ses parents, mis en sa place, dura cinq mois, et le frère de celui-ci survécut environ trois mois à son élévation.

Il serait facile de multiplier ces exemples de l'ingéniosité des peintres indous. Dans notre planche Inde, ayant pour signe le Croissant, se trouve, assis sur son trône, Djehanguir, empereur de la dynastie mogole dont le portrait fait partie de la série d'où sont tirés Houmaïoun et Firouksir. Djehanguir a les pieds nus, une jambe croisée sur l'autre, et tout en portant le costume d'apparat, le raz transparent, le turban bas, il paraît fort à l'aise sur son siège impérial. Ce fut, en effet, un souverain qui ne se gêna en aucune façon pour satisfaire ses passions, ne reculant pas pour s'assurer la possession de la plus belle personne de l'Indoustan,



INDE

INDIA

INDIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Chataignon lith.

Mhir-el-Nissa, le soleil des femmes, connue surtout sous le nom de Nourd-Djihan, la lumière du monde, devant l'infraction considérable, inouïe même de la part d'un souverain, consistant à briser les liens indissolubles des fiançailles, contractées dès l'enfance, entre cette néfaste héroïne et Sher-Afkan, l'un des hommes les plus estimables de la société d'alors. L'épée de combat, qui ne quitte pas cet empereur sur son trône, est là pour rappeler qu'il ne reculait pas devant le crime pour assurer la réussite de ses méfaits. Enfin, la petite coupe qu'il a en main complète le portrait, l'ivresse étant un des péchés mignons de ce souverain, bien connu de la masse du peuple, parce que les empereurs mogols comptant dans leurs obligations celle de se présenter chaque jour dans le *Durbar*, la salle d'audience, lorsqu'ils n'y venaient pas siéger, il fallait en dire la raison au public assemblé. La maladie ou l'ivresse expliquaient l'absence du souverain, et, l'on peut en croire le peintre indou, le dernier cas dut être fréquent. Ce n'était pas d'ailleurs, une excuse faite pour soulever beaucoup de rumeurs au milieu de cette cour, où l'ivresse la plus éhontée était le fait de bien d'autres. Dans les occasions de grande réjouissance, telles, par exemple, que le jour anniversaire de la naissance du souverain, dont le plaisir le plus vif en cette circonstance était de se faire apporter deux grands coffres pleins, l'un de rubis, l'autre d'amandes d'or et d'argent, que de sa main impériale il jetait à ses omrahs qui, semblables à des enfants, se les disputaient comme des dragées, la fête se terminait par l'ivresse générale de tous les assistants, à l'aide de spiritueux copieusement distribués.

N° 1. Dame mogole, dit l'inscription manuscrite écrite en français que nous trouvons sur les marges de cette peinture, laquelle inscription certifie en outre, que cette dame est en *déshabillé*. — Qu'on y substitue que cette dame est indienne, ce qui est plus générique, et de plus qu'elle est en grande toilette, on sera beaucoup plus près de la vérité. Pour quelle circonstance et dans quel lieu, voilà ce qui reste indécis. S'agit-il ici de l'une de ces belles favorites du sérail que dans l'Inde on appelle le *mahl*? comme là, pas plus qu'en Perse et en Turquie, nul autre homme que le maître ne pénètre dans le harem, cette toilette dont la liberté nous étonne peut se passer d'explication; mais, quoiqu'elle soit la première qui se présente à l'esprit, il se peut fort bien qu'il y en ait quelque autre à donner, non moins bonne et plus intéressante. Selon les temps et les lieux, les convenances sont choses variables. Lorsque au dix-septième siècle la duchesse de Bourgogne, assistant à un sermon en habit de chasse, c'est-à-dire avec une robe montante, fut vivement admonestée, malgré son rang, par le prédicateur en chaire pour cette négligence, et qu'elle se retira pour reparaitre dans le large décolleté de la grande toilette, qui permettait de voir sa poitrine qu'elle avait fort belle, tout le monde fut satisfait. Eh bien, dans l'Inde, il existe des conventions du goût de celle-ci. Le fait est consigné dans les lettres de Lazare Papi, et cité par Ferrario. « Les femmes de la caste *Tchegoi* ou *Tier*, ainsi que celles des *Najer*, ne peuvent paraître avec le sein couvert en présence des personnes au-dessus d'elles. Cet usage est général au Malabar et dans tout le reste de la péninsule. »

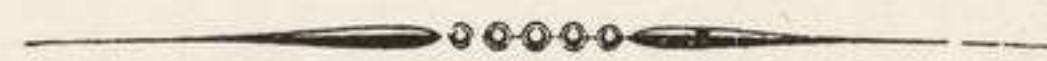
La preuve que cette dame est mariée c'est que parmi les bijoux qui parent sa poitrine on voit briller le *tali*, le petit bijou en or suspendu à un cordonet, que l'époux attache lui-même au cou de sa fiancée dans les cérémonies du mariage; c'est le dernier acte qui le consacre. Quant à sa toilette de *primo cartello*, elle ne fait pas plus de doute. D'abord il a été procédé aux apprêts du corps, qui, frotté avec le suc de la racine de safran, lavé ensuite de manière à ne laisser qu'une teinte générale, comme indécise, a été ensuite parfumé avec la poudre de sandal. Les cheveux sont savamment disposés en une quantité de petites tresses; les yeux ont été cerclés de noir avec l'aiguille de tête trempée dans la poudre d'antimoine. Le bout de cha-

que doigt des mains est vermillonné par le henné. Les seins, considérés comme un des trésors les plus précieux de la beauté, et auxquels les Indiennes consacrent les soins les plus attentifs pour que la pureté de leur galbe reste intacte, les seins n'ont pas été recouverts des étuis de bois léger, joints ensemble, bouclés par derrière, étuis polis et souples, revêtus en dehors d'une feuille d'or parsemée de brillants, qui se prêtent aux plus légères palpitations. La seule exhibition des seins nus suffirait pour montrer le caractère de cette grande parure que complètent, et les fleurs disposées dans la chevelure, et les perles des oreilles et leurs pendants, et le double carcan de joaillerie, et le riche et long collier de perles, et les pierreries du fin bracelet de l'arrière-bras, et les riches bracelets des poignets, et les bagues enfin, qui brillent à tous les doigts, y compris le pouce. Il est donc certain que si la partie supérieure du corps de cette femme mariée n'est pas vêtue, ce n'est cependant pas une dame en déshabillé. Si ses pieds étaient visibles, l'anneau d'orteil y brillerait, et eût-elle des sandales on le verrait néanmoins, car on prend soin que les sandales, dans ce cas, soient à découvert pour le passage du gros orteil. L'unique vêtement que l'on aperçoit de cette grande toilette, est une ample pièce d'étoffe, soyeuse et brodée d'or, dont la légèreté et la souplesse sont une des merveilles de l'industrie indoue. Fixée à la tête dont elle recouvre la partie supérieure et tombant en arrière, cette pièce d'étoffe est une enveloppe sous laquelle, cette dame peut, d'un seul geste, dérober à tous les regards les splendeurs qu'elle étale avec tant de sérénité.

N° 2. Demoiselle mogole, a écrit la même main en marge de cette seconde peinture. — Celle-ci paraît être une Indoue en costume de fiancée; l'espèce de couronne largement tuyautée que l'on voit sur sa tête est fort proche de la couronne que Solvyns a mise sur le front de la femme en représentant la cérémonie du mariage; seulement, trompé sans doute par le jeu des tuyautés, il a fait du sommet de cette coiffure des créneaux. L'espèce de tablier que cette jeune femme porte est celui que le mari est tenu de donner à l'épouse; l'usage en est réservé seulement pour le jour des noces. Il est toujours riche, et même parmi les pauvres, il est toujours en soie. (On trouve dans notre planche Inde, ayant pour signe le Croissant sous le n° 3, une dame mogole parée de ce même tablier; la présence de cette parure de circonstance détermine le caractère de cette dame : c'est encore une épousée le jour de ses noces.)

Les portraits des deux empereurs sont tirés d'une suite de vingt portraits des souverains mogols, recueillis à Delhi en 1774 par le colonel Gentil. Les deux dames font partie d'un recueil de peintures diverses exécutées au siècle dernier. Les uns et les autres sont des peintures originales, de main indoue, et se trouvent dans la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.

Voir pour le texte : l'Inde, par Ferrario, et l'Inde, par Dubois de Jancigny et Xavier Raymond, Univers pittoresque.





INDE

TRONES PORTATIFS DES EMPEREURS MOGOLS

Cette miniature représente un Grand Mogol sur un trône; elle date du XVII^e siècle. Les voyageurs ont beaucoup parlé du fameux trône du paon dont la richesse excitait leur plus vive admiration. Les descriptions que le médecin Bernier et Legoux de Flaix ont laissées de ceux qu'ils ont vus, car ce ne sont pas les mêmes, ne se rapportent pas à celui-ci, qui a toute l'apparence d'un trône de plein air, fait pour le transport (dans la peinture originale d'où celui-ci est tiré, il y a, d'ailleurs, un dais horizontal soutenu par quatre montants portatifs dont la présence est décisive); c'est donc un troisième trône du paon, contemporain des deux autres et ayant une destination différente. Il y faut voir l'un de ces *tactravan*, ainsi les appelle Bernier, qui étaient des trônes de campagne, de voyage, décorés avec la plus grande magnificence; huit hommes portaient les quatre barres de cette espèce de chaise suspendue. C'était un des trois moyens habituels de transport de l'empereur, qui s'effectuait à cheval, à bras d'hommes ou à dos d'éléphant, dans la petite tour carrée appelée *mickdember*, ou sur un siège ovale, avec un dais soutenu par des colonnettes, le *hauze*.

Le luxe de ces trônes était inouï, raconte Bernier; celui dit du paon, qu'il vit, avait des pieds d'or massif et étincelait de rubis, d'émeraudes, de diamants; on l'estimait quatre *kiourour*, ou quarante millions de roupies, valant chacune, selon Langlès, quarante-cinq sols de notre monnaie, et, d'après Legoux de Flaix, un écu de France; il avait été ordonné par Schah-Djahan, père d'Aureng-Zeb, pour mettre en œuvre une quantité de pierres accumulées dans ses trésors, provenant des rajahs dépouillés et des présents que les Omra étaient tenus de faire à l'empereur. Les deux paons du trône ovale vu par Legoux de Flaix étaient, comme à celui décrit par Bernier, couverts de perles et de pierres précieuses: les queues et les ailes étendues étalaient les plus belles émeraudes, et il y avait des grappes figurant les fruits du palmier pour lesquelles on avait employé les plus beaux diamants de Golconde. La richesse de celui que nous représentons ne nous paraît pas inférieure à celle des deux autres.

Lorsque le roi sort en grand cortège, dit Maffei en parlant des anciens rajahs, il a à sa suite de cinq à six mille hommes, avec des éléphants, des palanquins, une musique militaire, et est précédé de deux poètes qui chantent ses louanges. Il est porté dans un palanquin entouré des nobles.

Ce trône de plein air servait probablement aussi dans *l'Amkas*, lieu des audiences qui était une grande cour carrée, existant dans toutes les résidences royales où le Grand Mogol rendait lui-même la justice, recevant, sur le midi, le peuple en foule, sans distinction de rang ni de condition. Pendant cette séance, on lui montrait aussi des chevaux, des éléphants, des bêtes sauvages, des oiseaux de proie et autres. Quelquefois il était assisté des deux premiers cadis, ou principaux ministres de la justice, le *koutoual* et le *cadi*; le premier, le juge civil, était chargé de réprimer l'ivrognerie; le second était le ministre de la justice proprement dite. On pouvait décliner l'autorité du *koutoual* et du *cadi*, pour recourir directement à celle du souverain lui-même. Les deux figures appuyées sur leur bâton représentent sans doute ces deux fonctionnaires. Quant au personnage accroupi sur un petit trône hexagone, c'est probablement *l'itimad-oud-Deulet*, le premier ministre. Aureng-Zeb se montrait au peuple au moins deux fois par jour, dans la crainte que le soupçon de sa mort n'occasionnât quelque révolution dans l'État. (Voir Tavernier, Bernier, Roe, Legoux de Flaix, etc., etc.)

(*Cette peinture fait partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.*)





INDE

INDIA

INDIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Chataignon lith.

116




INDE

COUR INTÉRIEURE DE L'HABITATION DES FEMMES.

Fac-simile d'une peinture indo-persique représentant Joseph et Zuléika, femme de Putiphar, laquelle, ayant parlé aux femmes de sa maison de l'éclatante beauté de Joseph, leur présente celui-ci pour qu'elles en puissent juger. Ces femmes, occupées à éplucher des oranges, sont vivement frappées par la beauté du jeune homme; l'une d'elles en laisse même tomber son couteau. Cette entrevue est un des sujets favoris des peintres indiens, et ils l'ont souvent traité.

(L'original de cette miniature fait partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.)





INDE

INDIA

INDIEN



IMP FIRMIN. DIDOT et C^{ie} PARIS

Chataignon lith

117-118

BZ

INDE

L'ARCHITECTURE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

INTÉRIEUR DE L'HABITATION. — LES TERRASSES.

LE PALAIS DES DÉLICES D'UN EMPEREUR MOGOL. — UNE CÉLÈBRE FAVORITE.

LE GYMNOSOPHISTE. — LE GYMNASIARQUE.

(PLANCHE DOUBLE.)

L'architecture, dite musulmane, ne devait prévaloir dans l'Indoustan qu'après l'envahissement des Arabes, la première création d'un empire musulman, reprise à la suite d'une interruption de cinq cents ans par la dynastie des Ghaznévides, la fondation du royaume mahométan de Delhi, et enfin après l'érection de l'empire mogol sur les ruines de l'empire patan par le petit-fils de Timour-Bey, Djahir-el-din Mohammed, surnommé Baber, *le tigre*. Cette architecture indo-persique, qui a peuplé Tanjaour, Tritchinapali, Barramahl, le Mysore tout entier, de temples et de mausolées comme le célèbre tombeau de Naïder Aly Khan et celui de l'empereur Shah-Jehan, dans le Tadj, est toute différente des rocs sculptés de Mavalipouram, des excavations immenses et des temples souterrains de Sadras, d'Éléphanta, de Salsette et d'Élora, où les sculptures innombrables surpassent tout ce que l'imagination peut enfanter de plus gigantesque et de plus extraordinaire.

Lorsqu'on a vu l'invasion momentanée de l'Inde par un impitoyable exterminateur comme Timour-Bey (Tamerlan) qui ne s'est retiré qu'en laissant derrière lui le silence des déserts et la terreur de son nom, on est vraiment étonné d'avoir à constater que les gens de sa lignée, venus à leur tour de Samarcand et du Bekhâra, de Caboul et de Ghozna, les Mogols du Khorassan, n'avaient rien du sombre génie du vieil Indoustani; on peut juger de la différence des inspirations en regardant mourir après cinquante et un ans de règne, le troisième empereur de la dynastie mogole, Akbar, le plus sage et le plus grand des souverains qui aient jamais porté le sceptre de l'Inde, fortement soupçonné par les missionnaires portugais dont il se jouait, de s'être voué au culte assidu du soleil.

C'est pour donner de l'architecture musulmane, de son décor dans l'intérieur de l'habitation, et du sobre mobilier qui lui convient, une idée générale, que nous reproduisons, en un strict fac-similé, les miniatures qui composent notre planche. Leur naïveté protège les scènes intimes qui s'y rencontrent; pas plus sous ce rapport que pour ce qui concerne l'architecture, il ne fallait ici d'interprétation. L'imagination doublée du savoir de l'artiste suppléera facilement, croyons-nous, à ce qui peut être défectueux dans ces petits tableaux d'un caractère si exceptionnel; car il semble vraiment que ce ne puisse être qu'à vol d'oiseau que le miniaturiste indien a pu plonger son regard dans le harem infranchissable d'un empereur, le faisant pénétrer jusque sous les tentures des terrasses les plus reculées et les plus secrètes.

Le *mâhl* des Indous, qui correspond au *harem* dans le sérail de la Perse et de la Turquie, et qui, comme le harem, est le lieu où sont renfermées les femmes, est de même impénétrable.

Bernier, qui, en qualité de médecin, fut introduit plusieurs fois dans le mâhl d'Aureng-Zeb auprès d'une dame malade, n'y put jamais rien voir; on lui enveloppait la tête pour le conduire. Manucchi, autre médecin, a prétendu être entré dans les appartements les plus secrets, et il a fait une relation de ce qu'il y aurait vu. Cette relation ne contient que des généralités, et ce que l'on en peut tirer avec le plus de vraisemblance c'est qu'il y avait des rapports très étroits entre le mâhl du Grand Mogol et le harem *humayoun* ou harem impérial de Constantinople. On ne pénètre dans ce dernier et inviolable asile que par une seule issue, et en franchissant quatre portes, deux de bronze et deux de fer. Des eunuques noirs y veillent jour et nuit, sous le commandement d'un chef auquel l'entrée du sanctuaire est interdite, comme à son monde. Au centre des constructions qui composent la demeure des femmes, s'élève le pavillon du souverain. Les appartements sont distribués autour de ce pavillon; la division en *cadines*, *quediklis*, *oustas*, *schaguirdes* et *djariyé* répond à peu près à celle des reines et princesses du sang, aux *begoum*, aux concubines ou femmes de divers rangs, qui composaient six classes dont les appartements, comme chez le Grand Seigneur, se trouvaient pour chaque série, dans un corps de logis différent.

Selon Bernier, dans le mâhl d'Aureng-Zeb qui contenait deux mille femmes, occupant un grand nombre d'appartements plus ou moins magnifiques, selon le rang, il y avait fort peu de ces appartements qui n'eussent de belles promenades, des lieux ombragés, des petits ruisseaux, des fontaines, des cascades, des grottes offrant une retraite agréable durant la chaleur du jour, et des pavillons élevés pour y dormir au frais. Il y avait encore dans ce mâhl plusieurs troupes de chanteuses et de danseuses; chaque reine et chaque princesse avait sa musique à elle; mais il paraît que ces femmes ne résidaient point au palais; on ne les appelait que de temps à autre dans le harem pour l'amusement de l'empereur, et Aureng-Zeb ne voulut jamais permettre que les baladines y passassent une seule nuit, comme avait fait son père.

Des femmes esclaves faisaient tous les ouvrages serviles; l'empereur même était servi par elles. Le Grand Mogol avait, en outre, une garde permanente de cent femmes tartares armées d'un arc, d'un poignard et d'un cimeterre.

Dans les appartements intérieurs, comme aux portes, il y avait une multitude d'eunuques; le nombre de ceux que les dames chargeaient de leurs commissions pour le dehors était, paraît-il, prodigieux.

Haram et *mâhl*, sont des expressions de même source et de même sens. Pour le vieil arabe, son *haram* c'étaient ses épouses et leurs esclaves que, pour la bataille, il plaçait au centre des siens, et qui animaient le soldat dans le combat en l'excitant à se battre bravement. Le *mâhl* ou la *smala* du chef arabe dans l'Algérie, est ce haram de l'homme de la tente. Aussi, pour les Orientaux le mot « harem » n'a-t-il pas comme chez nous l'unique privilège d'évoquer certaines images riantes, il s'y mêle toujours l'idée austère de quelque chose de mystérieux et de sacré.

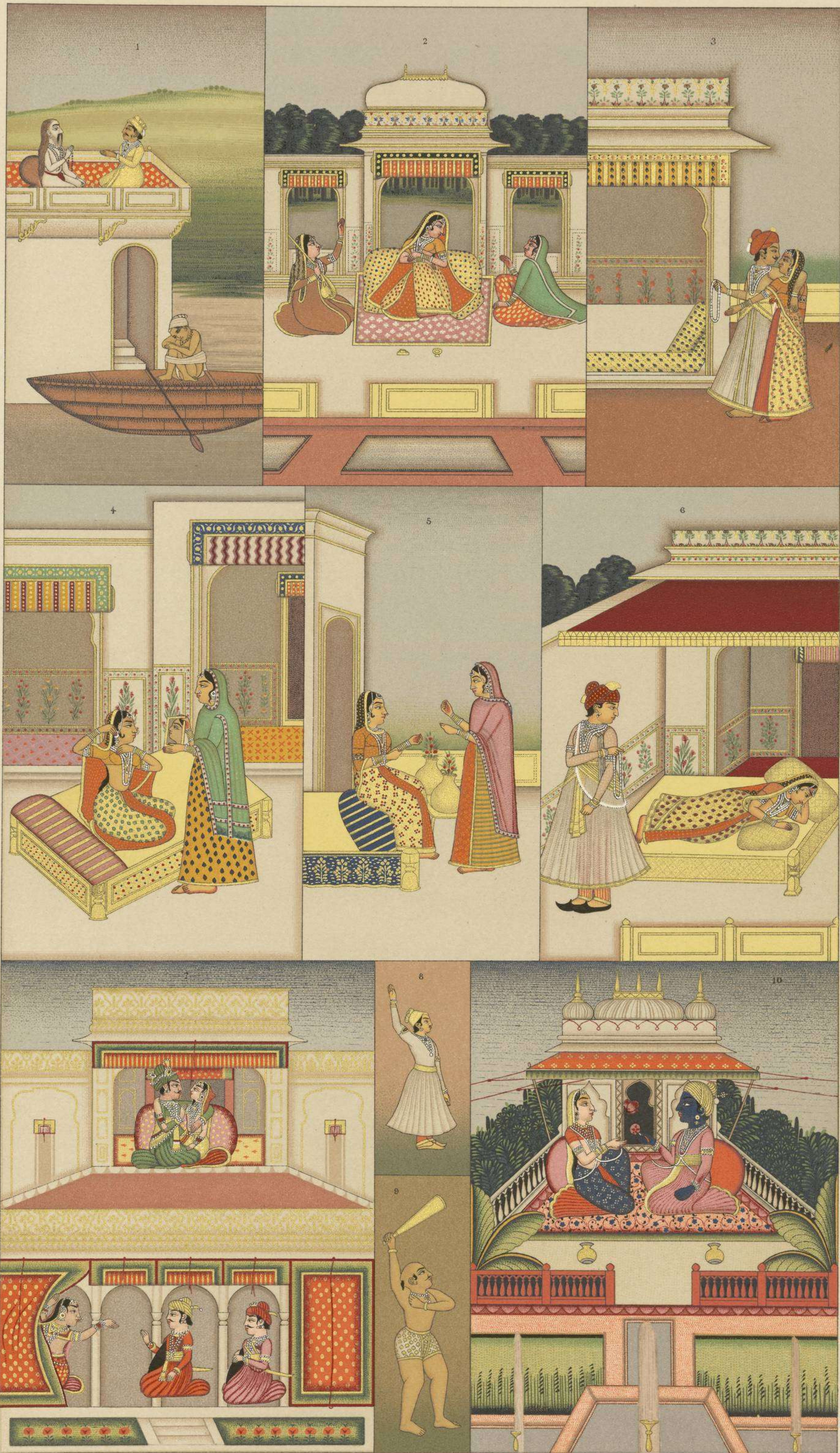
Les palais se composent ordinairement de petites cours, entourées de bâtiments élevés, quelquefois découvertes, mais le plus souvent plantées d'arbres pour avoir de l'ombre.

On voit toujours une colonnade en forme de cloître qui règne autour de chaque cour; souvent les galeries du cloître sont des bâtisses à toit plat, presque toujours en terrasses. Le stuc blanc des murailles est le *tchou-nam*; il est d'une qualité très fine et fait avec un calcaire tout particulier, le *kanke*, mode de construction très solide. Les appartements sont peints avec des couleurs à l'eau, et quelquefois à l'huile.

Dans les jardins, généralement réguliers, de longs et étroits canaux, revêtus à l'intérieur de pierre ou de stuc, aboutissent tous à un centre commun, où se trouve quelque fontaine jaillissante. Les plates-bandes de fleurs sont toutes dessinées d'une manière uniforme. De fraîches retraites, bien protégées contre l'ardeur et l'éclat du jour pendant les chaleurs de l'été, sont disposées de tous les côtés.

On trouve un type des plus riches et des plus animés de la « cour intérieure de l'habitation des femmes » en notre planche (Inde), ayant pour signe l'Arc. Ce que l'on rencontre dans ce tableau, sous le rapport de la décoration architecturale, des détails de la vérandah, des tapis, etc., est le véritable complément de nos terrasses.

Les grands appartements des palais sont aux étages supérieurs. On y parvient par des escaliers étroits et rai-



INDIA

INDE

INDIEN

Lestel lith.

BZ

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

des, pris dans l'épaisseur des murs. La construction est si solide que les toits plats en terrasse permettent toujours d'ajouter un ou plusieurs étages par-dessus les autres.

De préférence, les maisons de campagne sont surtout de stuc blanc.

Les planchers des chambres sont recouverts dans toute leur étendue par un épais tapis. Elles n'ont pas d'autre meuble fixe. On s'y asseoit sur une pièce d'étoffe que l'on y étend ; les égaux vis-à-vis l'un de l'autre, les princes sur un coussin peu épais que recouvre un petit tapis de soie brodée.

Les portières, que l'on voit partout, que l'on monte, descend et fixe, repliées sur le mode des stores, sont de lourds rideaux de soie.

La description de certaines tentes particulières de l'empereur nous permet de compléter ces renseignements.

Ces tentes étaient doublées en toiles de Masulipatam des plus fines, parsemées des plus belles fleurs faites au pinceau ; à côté de l'*Amka* et des autres pavillons principaux très élevés, faits pour être vus de loin, avec leur grosse et forte toile rouge entrecoupée de grandes bandes de diverses couleurs, on voyait les tentes des begoum et des autres dames du sérail, et entre autres de véritables petites constructions, les *karguai* ou petits cabinets surmontés d'une espèce de petit dôme ; ils étaient faits en planches de sapin très légères et très minces, peintes et dorées en dehors, et tapissées en dedans de drap d'écarlate, ou en ras à fleurs, ou bien en brocart. Les portes s'en fermaient avec des targettes en argent. Le petit pavillon fixe, n° 10, est de ce type.

Nos n°s 2, 3, 4, 5, 7 et 10, sont les terrasses d'un *mâhl* de la première partie de notre dix-septième siècle. On est ici chez Djehanguir. (Voir son portrait pl. Inde, ayant pour signe le Croissant.) Cet empereur, dont la résidence ordinaire était dans le Pendjab, à Lahore, avait son *palais de délices* dans le petit royaume de Cachemire, que la richesse de sa végétation a fait considérer comme un paradis terrestre, et dans la vallée même célébrée avec tant d'enthousiasme par les poètes orientaux ; vallée qui doit au voisinage de l'Himalaya la fraîcheur de son climat, parfois même un peu vif, puisque Djehanguir, affligé d'un asthme, mourut à l'âge de trente ans, pour y avoir fait une résidence trop prolongée.

Chez cet empereur nous sommes particulièrement chez la célèbre Mhir-el-Nissa, *le soleil des femmes*, la belle Tartare, Nour-Mahal, connue surtout sous le nom de Nour-Djihan, la *lumière du monde*, qui fut toute puissante sur le cœur de Djehanguir, et dont on voit ici se dérouler les premiers actes.

Nour-Mahal était fiancée dès l'enfance lorsque Djehanguir eut l'occasion de la voir ; tous deux s'éprirent l'un de l'autre. Akbar vivait encore ; et comme le lien des fiançailles est indissoluble dans les mœurs de l'Inde, il voulut que les choses suivissent leur cours régulier, et défendit à son fils de s'y opposer.

C'est ce « cours régulier » que représente la chambre nuptiale n° 6, dont Sher Afkan, le mari, s'éloigne en emportant le collier de perles de l'épousée, symbole du joug qu'à en juger par son attitude la dame ne subit qu'avec la pensée de s'y soustraire.

Le premier soin de Djehanguir, empereur, fut de faire tendre des pièges au pauvre mari, pour le faire périr accidentellement, dans quelque chasse au tigre, à l'éléphant. Et ne réussissant pas, Sher-Afkan étant très brave et très populaire, à s'en débarrasser de cette façon, il se décida à le faire assassiner ouvertement ; il y fallut une petite armée de quarante hommes, dont Afkan tua le chef de ses propres mains avant de mourir sous une grêle de flèches. Djehanguir put alors rapporter à la dame le collier de perles qui lui rendait une liberté dont le n° 3 montre l'usage qui en fut fait. Seulement, il paraît que le cœur du royal amant fut d'abord déchiré de remords, et durant longtemps ; car pendant quatre ans, il refusa de voir Nour-Mahal, et l'abandonna négligée dans un coin de son palais. La dame attendit patiemment, passant le temps comme il se pouvait ; là, n° 2, entre une musicienne et probablement quelque diseuse de bonne aventure qui, par ses propos encourageants, l'aidait à supporter la mélancolie du paysage ; là, n°s 4 et 6, s'occupant de ses parures, des mille apprêts raffinés de la galanterie, se contemplant dans le miroir rassurant, et toujours prête pour le sacrifice attendu. Le n° 7 montre Nour-Mahal ayant su rallumer la passion mal éteinte de l'empereur, et devenant alors toute puissante. Nous ne saurions dire si les deux hommes qui paraissent vouloir obtenir de la gardienne du harem l'autorisation de voir Djehanguir, représentent les parents

de la dame. Ces parents, dit la chronique, furent élevés aux plus hauts emplois de l'État, et son frère nommé grand visir. Le bonheur voulut qu'il possédât les talents nécessaires à ce poste éminent.

La découverte de l'essence de rose est de ce temps; on la nomma d'abord essence de Djehanguir, et Mohammed-Hâchem, dans son histoire des Grands Mogols, attribue cette découverte à Nour-Djihan, Nour-Djihan-begoum, la sultane favorite de l'empereur. Kâmgar-Hossein, dans son livre intitulé *Maacer Djihan guîri*, place la découverte de l'essence de rose à la même époque, mais l'attribue à la mère de Nour-Djihan, que l'empereur récompensa en lui offrant un collier de perles valant trente mille roupies. En indoustani, le nom resté à l'essence de rose est *ather goûl*, ou simplement *ather*, essence.

C'est au souvenir de cette découverte qu'est consacrée la miniature n° 10; le chef des eunuques noirs, le premier des officiers du sérail, ayant seul, parmi les domestiques, le privilège de s'asseoir devant le maître, était le principal ministre des huiles et des parfums; et c'est une question qui les concerne qu'agitent ici les deux personnages tenant chacun une fleur, la dame, un pavot, le noir, une rose.

Le n° 1 représente une entrevue historique, une conversation que Djehanguir eut pendant plus d'une heure avec un misérable fakir qu'il couvrit d'absurdes caresses, qu'il serra dans ses bras, et à qui il donna enfin cent roupies. On ne sut si cette démarche de l'empereur musulman était due à la superstition ou à la politique. Le *Yoguis* ou *Saniasse* qui fixe sa demeure dans un lieu exempt de souillure, ni trop haut ni trop bas, et s'assied sur les gazons sacrés, appelés *koos*, recouverts d'une peau et d'une toile, le fakir qui se livre à la pratique de sa dévotion en concentrant son esprit sur un seul objet pour rendre son âme pure, est celui auquel les anciens avaient donné le nom de gymnosophe.

Le n° 8 a une attitude propre au derviche tourneur. Cependant nous ne pouvons dire sûrement que celui-ci en soit un.

Le n° 9 est un gymnasiarque, en caleçon pour la lutte et pour ses différents exercices. Il est rasé, ne conservant qu'une toute petite queue à l'occiput, une mouche aux tempes, et une minuscule moustache.

Fac-similé d'après des miniatures de la collection de M. Ambroise Firmin-Didot.

Texte d'après Ferrario; — Dubois de Jancigny et Xavier Raymond, Inde, Univers pittoresque. — M. Louis Rousset, Inde des Rajahs. Tour du monde, 1874.

119



INDE

COSTUMES DE GUERRE DU XVI^e SIÈCLE.

EMPEREUR MOGOL CONDUISANT UNE EXPÉDITION MILITAIRE.

Ces fragments sont tirés d'une peinture représentant Djahir-el-din Mohammed, surnommé Bâber (*le tigre*), roi et empereur des Indes, partant à la tête de son armée pour envahir la province de Mazindera, en Perse.

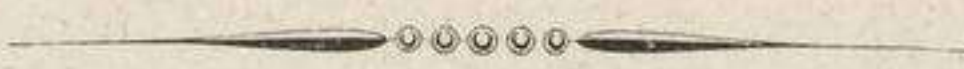
L'existence de Bâber, le véritable fondateur de l'empire mogol, a fourni de nombreux sujets aux peintres indiens. Quoiqu'il appartienne à des temps relativement modernes (Bâber est mort en 1530), ce contemporain de François I^{er}, de Charles-Quint, de Henri VIII, qui dut ses principaux succès à son artillerie, à ses arquebuses, armes peu employées jusqu'alors dans l'Inde, conserve dans l'imagination indoue un prestige que les vicissitudes de sa fortune, jointes à ses qualités personnelles, rapprochent du merveilleux de certaines légendes antiques. Descendant en ligne directe de Timour-Beg, par son père, de Genghiz-khan, par sa mère, ce roitelet de Ferghâna (le moderne Kokaun, une vallée baignée par une rivière) s'empare de Samarcand; puis, perdant bientôt non seulement sa conquête, mais jusqu'à ses États héréditaires, il se trouve avoir à traverser des temps de détresse extrême. Contraint de fuir à l'étranger, il se réfugie dans le Kôraçan; là, son renom précoce (Bâber avait alors 21 ou 22 ans) lui rallie tous les clans mogols répandus dans le pays; sans même tirer l'épée, il y prend la place du chef existant dont il reçoit la soumission. C'est à la tête de ces cohortes conquises par son ascendant personnel qu'eurent lieu ses marches victorieuses sur Caboul, Ghazna, etc., et enfin sur l'Indoustan, où, après cinq invasions, on le vit s'établir. Il y mourut en souverain et laissant une dynastie fondée.

Bâber est représenté ici avec les attributs de souverain guerrier, l'aigrette et le parasol du padischah. Son armement est celui des cavaliers de son escorte, et l'on peut y reconnaître le casque mogol en damas d'or avec le camail maillé et flottant; l'armure de corps qui est une veste de soie, à manches courtes, à jupe ronde, fortement matelassée et piquée, recouverte de velours, est ornée de dessins réguliers dont le centre est marqué par un large bouton de métal plat, découpé en fleur. Cette armure avec ceinturon, de la famille de celles dites

à miroirs, se complète sur le devant, à la hauteur du sternum, par un disque de métal, mis là comme un petit bouclier fixe. De larges cuissards, du même mode que la veste capitonnée, avec genouillères en métal, des avant-brassards en damas complètent cet armement défensif auquel il ne manque que le nasal mobile et le gantelet de combat. Les armes offensives sont : la lance en bois dur garnie de fer à chaque extrémité, le sabre droit à la poignée en croix, les flèches empennées dans un carquois suspendu à la ceinture. Le cavalier qui suit Bâber porte sur l'épaule, en la tenant des deux mains, une arme d'un aspect inusité, qui est peut-être un marteau d'armes enveloppé dans un fourreau, mais qui pourrait bien être aussi une massue de bois d'un poids considérable, rappelant la force physique de ce chef mogol, dont la force et l'adresse dans tous les exercices du corps étaient presque surnaturelles, au dire de ses contemporains. Ce qui paraît encore personnel à Bâber, c'est qu'il ne chaussait pas les bottes du cavalier. Le cheval du souverain est houssé entièrement ; son caparaçon est une armure de guerre, alternativement en bandes et en lames plates ou imbriquées ; le col est en lames articulées, le frontal en métal plein. Le mors, très léger, est très énergique, comme il convient à des chevaux dressés à tourner au milieu de la course la plus rapide. Bâber est suivi de l'étendard royal et accompagné d'un timbalier monté sur un chameau ; un autre guerrier d'élite, armé comme le chef, est également porté par un chameau caparaçonné en guerre. L'absence des éléphants dans le cortège guerrier d'un empereur indou se rattache encore ici à l'un des souvenirs de l'histoire de Bâber. A la bataille de Panipat, qui devait assurer définitivement sa conquête, où, selon sa propre expression : « il plaça son pied dans l'étrier de la résolution et la main sur les rênes de la confiance en Dieu, » le musulman Bâber, à la tête de treize mille hommes, n'ayant à sa disposition qu'une cavalerie légère, vainquit non seulement sans éléphants, mais en luttant contre cent mille cavaliers et mille éléphants.

Les fantassins vêtus et armés de diverses manières qui courent devant le souverain, l'officier qui les précède en criant pour faire faire place et en tenant la verge haute pour y aider au besoin, rappellent assez heureusement le mouvement qui anime le défilé d'une armée indoue.

*(D'après une peinture indienne du seizième siècle faisant partie de la bibliothèque
de M. Ambroise Firmin-Didot.)*





INDE

INDIA

INDIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Charpentier lith.



ASIE

ARMES DE L'INDE, DU NÉPAUL, DE LA PERSE ET DE LA TURQUIE.

- N° 1. Poignard indien dit *khouttar*. — Branches de la poignée en damasquinure; lame en damas à double tranchant, très aiguë, largement décorée d'un relief en méplat gravé et doré; arête médiane vers l'extrémité. On se sert de cette arme en prenant la poignée par le travers, la pointe en avant.
- N°s 2 et 2 *bis*, 3 et 3 *bis*, 9, 11, 23 et 24. Poignards indiens à lame forte, ondulée, tranchante des deux côtés, à évidemment partagé par une arête médiane. — La poignée du n° 2 est en ivoire sculpté, et comme celle d'un sabre, elle a une branche que n'ont pas les autres.
- Les n°s 3, 9, 11 et 23 ont des manches en crosse d'ivoire enrichi de fleurettes en émaux cloisonnés. Le manche du n° 24 est également en crosse, laquelle est formée par une tête de cheval; il est en cristal de roche enrichi d'émaux cloisonnés. Les lames de ces armes de luxe sont diversement rehaussées de damasquines dorées.
- Les n°s 2 *bis* et 3 *bis* sont les fourreaux des numéros correspondants; ils sont garnis de velours brodé d'or.
- N° 6. Poignard indien, légèrement sorti de son fourreau. — Le manche est en jade vert sculpté, d'un dessin rapprochant de celui du n° 2, mais sans la branche de ce dernier; le pommeau est à rondelle. La lame en damas est évidée et ornée d'arabesques dorées au talon. Le fourreau est en velours rouge, et ses garnitures gravées sont en vermeil.
- N°s 10 et 18. Poignards du genre oriental. — Ces armes ont été fabriquées à Paris par M. Henri Lepage et offertes par lui au Musée d'artillerie. Ce sont plutôt des curiosités que des types purs. La lame de l'une est en damas corroyé, l'autre a été forgée avec de fines aiguilles. Celle du n° 10 est ciselée à jour. Son manche est en ivoire strié et a de courts quillons en argent ciselé, à filets recourbés vers la pointe. L'autre est un manche en bois, orné de dessins en fils d'argent pointillés; la fusée est couverte d'un manchon de cuir rouge. Les quillons en cuivre doré et ciselé sont petits et disposés de la façon précédente. Les lames de ces poignards sont droites.
- N°s 19 et 20. Poignards indiens à crosse relevée, à demi sortis de leurs fourreaux. — La lame est ondulée et décorée en damasquines dorées. La poignée est en argent ciselé, rehaussé de dorures. Les fourreaux en bois sont recouverts de garnitures en argent travaillé de même.
- N° 22. Poignard persan dans son fourreau, avec cordons de suspension tressés d'or. — Le dessus plat du pommeau de cette arme riche est orné de turquoises.
- N° 15. Poignard turc dans son fourreau.
- N° 5. Épée indienne. — Lame à deux tranchants dentelés en scie, portant une arête à son milieu et des inscriptions arabes gravées dans un cartouche qui part du talon et suit le dessin des dents de la lame. La poignée est en bois; les quillons sont recourbés vers le pommeau, lequel est grand, taillé en losange et porte une inscription arabe à son milieu.
- N° 8. Épée indienne. — Lame plate, portant une gorge d'évidement qui va jusqu'à la pointe. La poignée de cette arme est transversale et garnie d'un brassard et d'une garde ronde enveloppant la main; elle est décorée d'ornements gravés et ciselés. Ce genre d'épée est considéré dans l'Inde comme une arme déjà ancienne.
- N° 4. Sabre indien. — Lame courbe d'un beau damas gris. Poignée en acier gravé et doré en plein. Le pommeau est en rondelle ou cuvette et le bas de cette poignée en forme d'écusson s'avance en pointe sur la lame. Cette pointe reste à l'extérieur du fourreau. La dragonne en forme de branche est en cuir gaufré et doré.
- N° 7. Sabre indien; arme riche, à demi tirée de son fourreau d'argent. — La lame est légèrement courbe, ses damasquines sont dorées. La poignée à branche et à petits quillons recourbés vers la pointe est en argent finement ciselé. Le pommeau est à rondelle ou cuvette; les quillons droits se terminent en boutons, ayant la forme de dés aplatis. Cette arme se nomme dans l'Inde un *puluar*.
- N° 12. Sabre d'exécution indien. — Large et fort damas assez grossier; poignée argentée avec branche, pommeau en rondelle, quillons en pointe avancée, dans le genre des n°s 7 et 13. Ce sabre pèse six kilogrammes. A l'exposition de l'Union Centrale en 1874, il y avait une arme similaire dont les quillons mesuraient en largeur quatorze centimètres, la cuvette ou rondelle huit, la lame huit, sur une longueur de soixante-quinze. Le fourreau était garni de velours uni d'un violet sombre. Un simple anneau embrassant ce fourreau, sur le bord duquel était passé un cordonnet formant boucle, servait à la suspension.
- N° 21. *Koukri kora* du Népal. — Ce glaive à lame recourbée, fortement épanouie vers l'extrémité, et se terminant carrément, a son tran-

chant à l'intérieur. La poignée, dont la fusée est enveloppée de cuir, porte deux rondelles, l'une servant de garde, l'autre de pommeau. La gaine de cette arme est large, en bois revêtu de velours rouge; elle est ornée de riches garnitures en or vierge, et porte parfois deux petits couteaux de la même forme que le koukri.

N° 14. Fusil à mèche; arme indienne. — Beau canon rond entièrement

damasquiné en argent. Crosse droite, longue, mince, taillée à pans. Bois peint, orné et doré.

N°s 16 et 17. Armes d'hast entièrement en acier avec damasquinures et reliefs en méplat, gravés et dorés. — L'une est de la famille des marteaux d'armes et a la forme d'un pic: l'autre se termine en une lame ondulée, rappelant le fer de certains fauchards.

Documents photographiques.

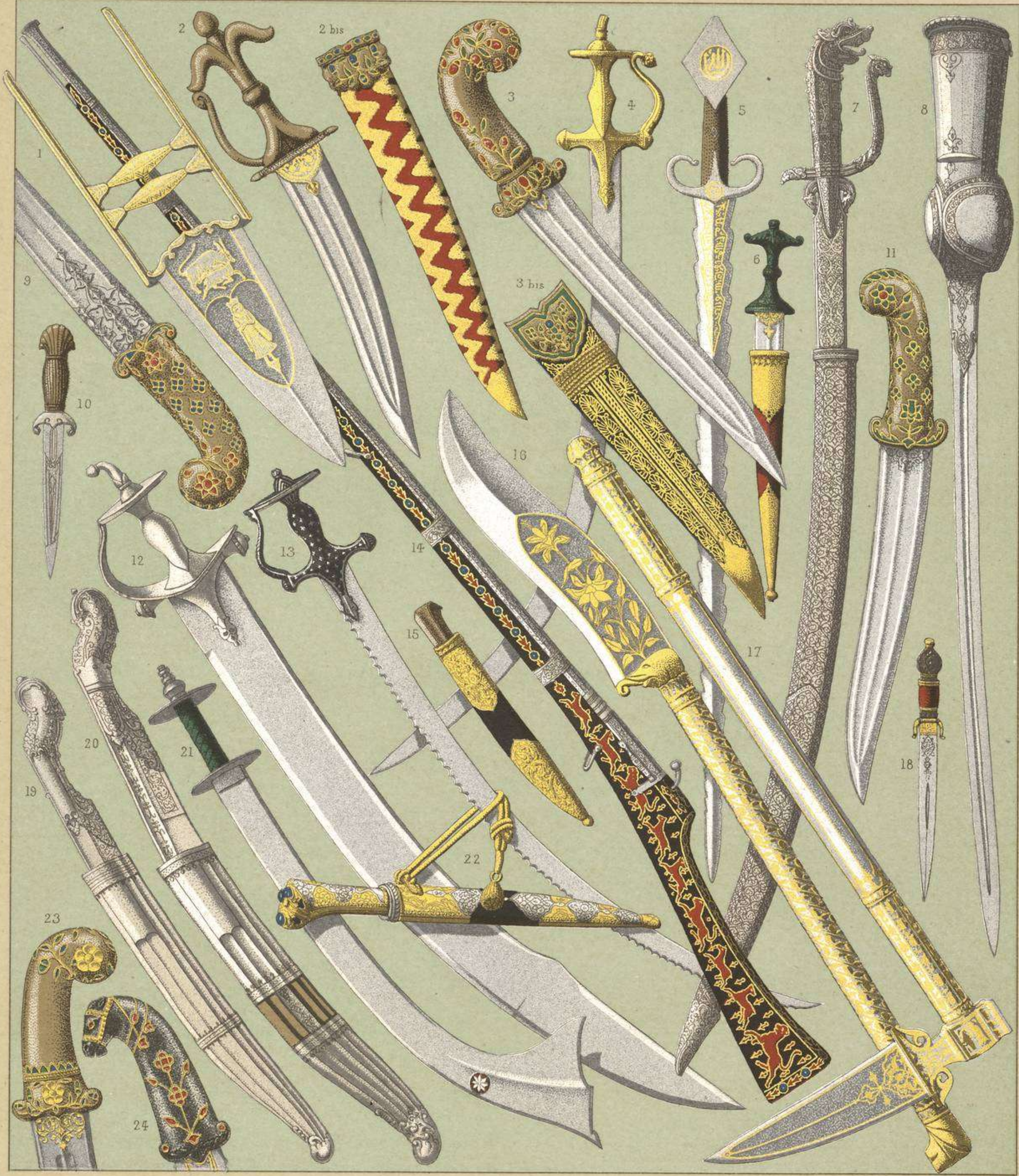
Les n°s 4, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 14, 18 et 21 proviennent du Musée d'artillerie de Paris.

Les n°s 1, 2 et 2 *bis*, 3 et 3 *bis*, 9, 11, 16, 17, 23 et 24, font partie de la collection de M. de Rothschild. — Ils sont reproduits d'après les photographies de M. Frank, *l'Art ancien*.

Les n°s 7, 15, 19, 20 et 22, se trouvent au Musée de la ville de Cassel.

Voir pour les annotations, le *Catalogue du Musée d'artillerie* par O. Pengilly l'Haridon, Paris, 1862.





ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt, lith.



INDE

ARMES, BIJOUX ET OBJETS DIVERS.

N^{os} 1 et 2.

Cuillers indiennes en bois, pour manger la crème. (Calcutta.)

N^o 3.

Éventail du Bengale, manié par les domestiques; monture en bois, garnie en partie de soie et satin; feuillet en talc. — Les premiers éventails, dans l'Inde étaient de feuilles de palmier; on se servait aussi de chasse-mouches faits avec la queue de l'*yack* (c'est le nom thibétain du bœuf grognant, d'après la relation de Fa-hian, parmi les voyageurs anciens).

N^o 4.

Livre indien, formé de plaquettes de bois évoluant sur un axe formé par un fil noué qui les traverse.

N^{os} 5, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

Boutons, broche, boucles d'oreilles, pendeloques. — Ces bijoux sont en or repoussé et ciselé, avec quelques pierres, diamants et perles.

N^o 6.

Croc de cornac en fer ciselé.

Nous empruntons au *Magasin pittoresque* (année 1871) la description de ce magnifique instrument : « Le manche est en fer noir, damasquiné de rinceaux et d'arabesques, coupé vers le milieu par une « bague à jour, et terminé à son extrémité inférieure par une tête « d'animal fantastique, à la gueule béante, armée d'énormes dents. « La garde, s'attachant à la tête d'animal, est sculptée de fins ornements ajourés. La douille, ajourée d'un réseau de cercles entrecroisés, est couronnée à ses deux bouts de tores à feuilles d'acanthé. « Au dessus, figure Cartikeia, le dieu de la guerre chez les Pouranas; « il est accroupi sur un animal dont il est difficile de déterminer la « nature, et entouré d'un nimbe dont les deux branches sont portées « par des chimères. Ce nimbe se termine à leur point de rencontre « par un riche fleuron. Ces détails presque en ronde bosse se détachent de trois arêtes d'évidement d'une lame droite à deux tranchants, qui forme l'axe de la pièce. Un tigre fantastique, chargé d'autres animaux, adossé à la douille, forme le point de départ du « croc. De l'autre côté, en pendant au tigre, se trouve une chimère « dont la tête est terminée par une sorte de trompe.

« Le croc, proprement dit, est couvert de figures et d'ornements terminés par un fleuron, d'où part une ligne de perles ciselées dans l'arête

« du croissant. Des deux côtés, des rinceaux à jour, semés d'ornements « et d'oiseaux, évident la lame dont le tranchant inférieur seul est « aiguisé. Le fer est partout ciselé et poli avec un fini sans égal. « L'arme entière a une longueur de 0,68 cent. »

L'usage du croc pour conduire les éléphants remonte à une haute antiquité. Il existe une médaille numide sur laquelle figure un cornac armé de son croc. L'effigie du dieu de la guerre qui se trouve sur l'arme représentée ici fait conjecturer qu'elle était destinée à diriger la monture d'un souverain. Toutefois, les éléphants blancs étant aux yeux des Indiens des animaux sacrés, que l'on pare de bijoux, d'étoffes de prix, il y a apparence que le croc de leur cornac doit être, comme le reste, enrichi par un travail précieux, et que celui-ci pourrait avoir été destiné à cet usage particulier. — Cette arme magnifique appartient à M^{me} Salomon de Rothschild.

N^o 7.

Petit couteau du Népal.

N^o 8.

Poignard indien, dit *khouttar*, complet, pourvu de son fourreau en velours : branches de la poignée damasquinées d'or, lame en damas, triangulaire, à arêtes concentriques, à double tranchant, très aiguë. La pointe de l'arme est fortement renflée à son milieu. Cette arme ne se rencontre que dans l'Hindoustan.

N^{os} 9 et 10.

Autre poignard indien à lame décline, coudée en oblique, ayant une forte arête médiane, avec son fourreau courbé pour le contenir. Cette arme ne se passe pas dans la ceinture comme le khouttar, mais se porte suspendue. L'étrange forme du fourreau fait supposer qu'il est peut-être de ceux qui contiennent une poche à poison.

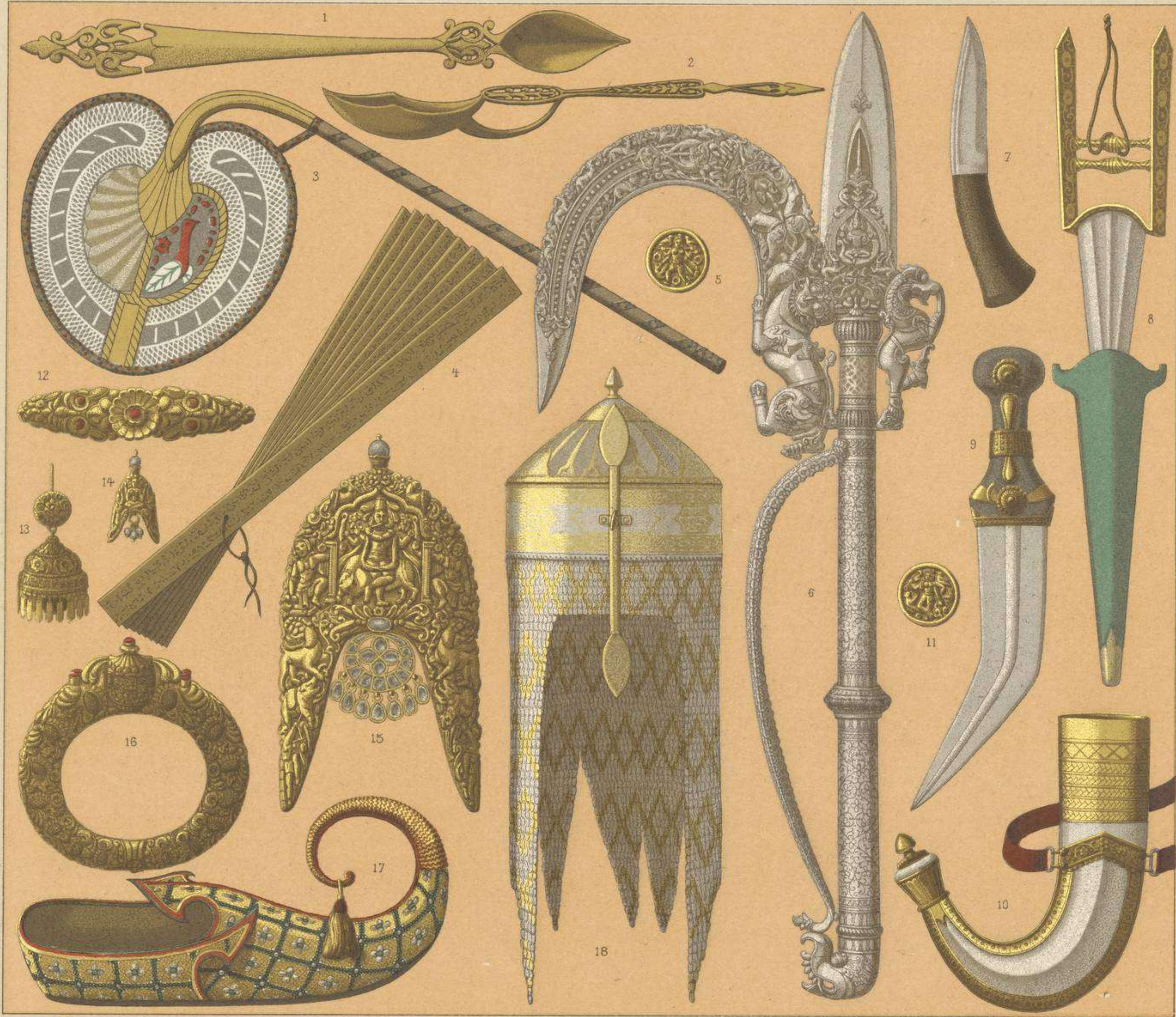
N^o 17.

Chaussure d'un nabab. Tissu en fil d'or; broderies en soie et perles.

N^o 18.

Casque mongol du seizième siècle, orné de nervures saillantes qui partagent le timbre en compartiments réguliers, damasquinés en or : inscriptions en caractères arabes; bouton saillant en forme pyramidale; nasal mobile; camail en mailles rivées, d'une grande finesse, bordé d'anneaux de cuivre autrefois dorés.

(Les n^{os} 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10 et 17 proviennent du musée du Louvre; le n^o 18, du musée d'artillerie de Paris. Les bijoux 5, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 se trouvent dans la collection photographiée de l'Art Ancien de M. Franck.)



INDE

INDIA

INDIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Schmidt lith.

INDE

FUNÉRAILLES D'UN BRAHME. — PRINCES RADJPOUTES, PATHANS ET MAHRATTES.
TYPE DU BRAHME MARCHAND.

1

2 3 4 5

N° 1.

Funérailles d'un brahme.

Ainsi qu'il est d'usage, le cortège se dirige à pied vers le lieu du sacrifice.

Le corps est porté sur une sorte de litière, formée de quatre gros bambous assemblés avec des liens de chanvre et maintenus par des traverses en petits bambous fendus, les grosses cannes extérieures se prolongeant à leur extrémité, afin que les porteurs puissent poser l'appareil sur leurs épaules. Au centre de cette bière de circonstance, se trouve le corps, si étroitement enserré dans son linceul, qu'on distingue parfaitement la tête et les membres.

Autour du corps se pressent des brahmes à la tête rasée, à l'exception du *schindou* ou mèche sacrée laissée sur l'occiput; ils ont leurs raies de cendre de bouse de vache, dont le dessin varie selon la secte, sur le front, sur la poitrine et sur les bras; tous ont le cordon sacré et le *dhoti* bordé de raies rouges. Un de ces brahmes, celui qui précède le convoi, porte le feu sacré qui servira à allumer le bûcher; pris au foyer domestique du défunt, ce feu est contenu dans un vase de terre commune de forme sphérique suspendu à des cordons; cet objet, bien que grossièrement façonné, peut rappeler la forme des encensoirs du culte catholique.

On voit, mêlés aux brahmes, plusieurs Indous coiffés du turban ou d'un *sari* leur enveloppant la tête. (Voir au sujet des funérailles dans l'Inde, les planches le Pain de sucre, le Soleil et la Cafetière.)

Les Brahmes sont un objet de vénération et de libéralités excessives de la part des laïques. La plupart des temples sont desservis par eux, et la conduite des cérémonies religieuses rentre dans les attributions de leur ministère.

N° 2.

Brahme de Guzerate, marchand de pierreries; secte de Siva.

Turban étroit en soie; l'un des plis s'avance sur le front portant les marques de la secte. Grandes boucles d'oreilles; collier de grosses perles et bracelets. Tunique flottante, descendant au-dessous du genou; châle de cachemire porté en écharpe; pantalon large à l'ancienne mode turque; chaussures recourbées ornées de pierres précieuses. Ce marchand tient à la main une broche constellée de pierreries.

De même que certains brahmes embrassent l'état militaire, il en est aussi qui trafiquent et exercent certaines professions. Dans l'Inde méridionale, leurs occupations temporelles se bornent ordinairement à celles qui ont un rapport étroit avec l'écriture et les affaires publiques.

N° 3.

Radjah de Gingy ou Gingée, dans le Karnatic; caste Radjpoute, secte de Vichnou.

Riche coiffure de fine soie, aux plis étroitement serrés, laissant les oreilles à découvert; boucles d'oreilles en forme de croissant; collier à plusieurs rangs de perles; bracelets. Sur une robe de mousseline blanche, est passée une tunique brochée serrée autour des reins par une ceinture de soie aux bouts frangés. Baudrier où sont suspendus le petit bouclier en peau de rhinocéros, un arc et un carquois rempli de flèches empennées. *Kounda*, au pommeau en crosse formé par une tête d'animal. Pantoufles de velours à pointes relevées.

N° 4.

Mahométan de caste pathane.

Turban de mousseline, dont les plis sont roulés dans le même sens, de ma-

nière à donner le plus de largeur possible à la coiffure ; cette mode musulmane existe également en Syrie. Les autres pièces du costume sont ici complètement indoues : robe diaphane se croisant sur la poitrine, juste au poignet et serrée par une large ceinture ; *pyjamas* de soie rouge descendant jusqu'à la cheville ; pantoufles de velours aux pointes allongées et relevées. Le bras droit, qui manie le sabre, est protégé par un brassard d'orfèvrerie.

Les musulmans, groupés sous le nom de Pathans ou Rohilla, sont ceux de race afghane ; ils sont fort nombreux dans les districts du Trans-Indus où leurs chefs de famille se rangent sans exception au nombre des Khans.

N° 5.

Radjah de Tanjore ou Tandjaour, dans le Karnatic ; caste mahratte, secte de Vichnou.

Turban de soie brodée, garni en avant d'une broche et d'une aigrette flé-

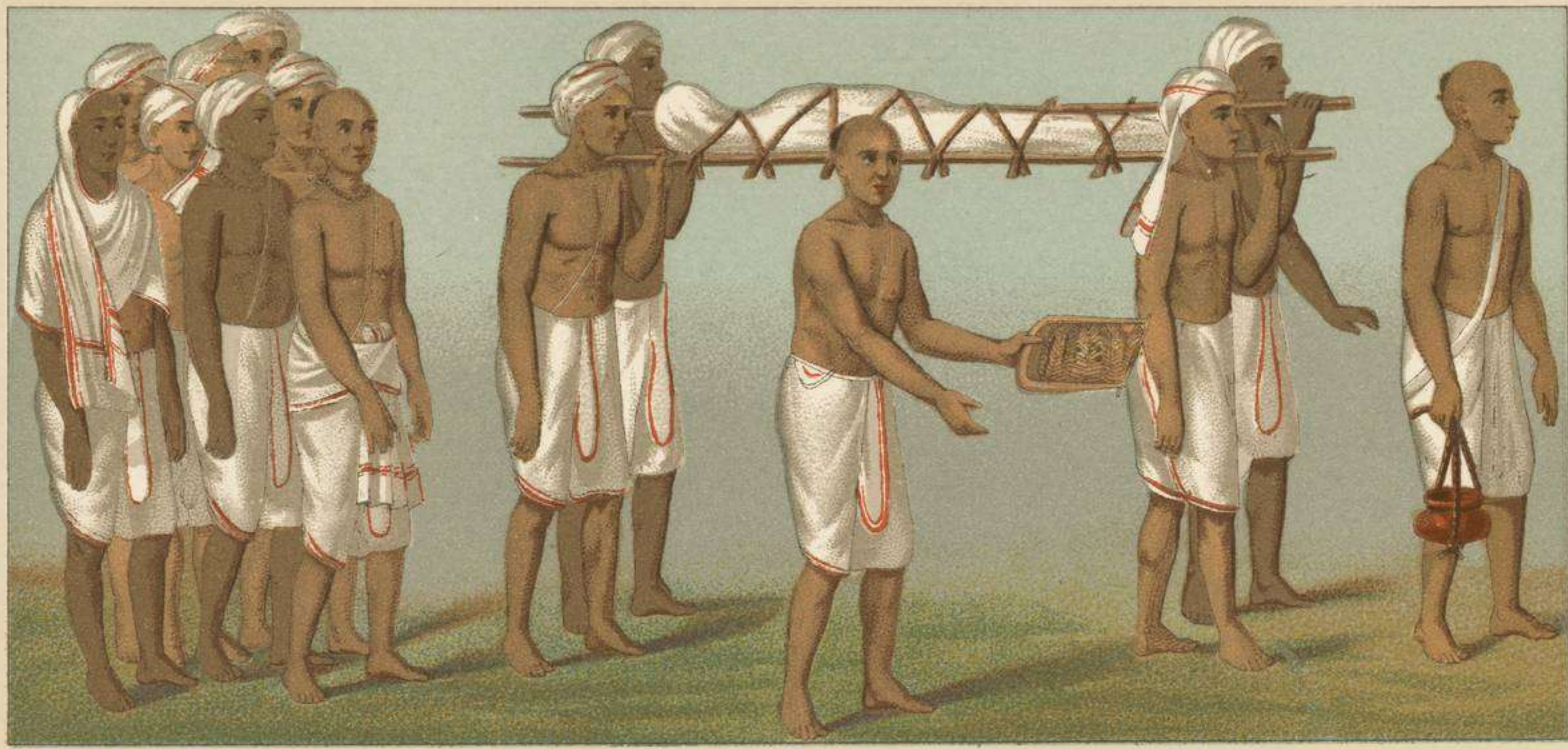
chissant sous le poids d'une pierre fine. Aux oreilles, des anneaux enrichis de diamants. Robe de mousseline blanche à bande d'or sous une tunique de tissu d'or brodé. Ceinture de cachemire. Baudrier d'orfèvrerie. Collier de perles montées sur filigrane et formant des faisceaux séparés par des motifs de bijouterie ; à ce collier est accroché le poitrine du bouddhiste, disque d'or représentant le visage de quelque divinité indoue ; bracelets massifs ; épaulette de pierreries et riche brassard sur le bras maniant le *khouttar* à poignée recourbée. Chaussures en tissu de fils d'or.

Les Mahrattes acquirent leur renommée au dix-septième siècle et devinrent prépondérants lors de la décadence de l'empire mogol. Leurs dissensions entraînent bientôt leur ruine ; ne pouvant résister à la puissance anglaise, ils perdirent successivement toutes les provinces de leur vaste empire. Aujourd'hui, les princes mahrattes qui règnent encore doivent leur sceptre à la générosité du vainqueur

Reproductions de peintures exécutées par des mains indoues au commencement du siècle, et provenant de Pondichéry, où elles ont été annotées.

Voir, pour le texte : Victor Jacquemont, Voyage dans l'Inde. — É. Reclus, Géographie universelle.





INDE

INDIA

INDIEN

GA

IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

L. Llanta lith.



INDE

LES FUNÉRAILLES D'UN BRAHME. DAMES MAHRATTES. — LE LAVAGE DES CACHEMIRES.

2 3 4 5

N° 1. Funérailles d'un pénitent brahme, de la secte de Siva.	N° 4. Femme du radjah de Tanjore ou Tandjaour, dans le Karnatic. Caste marattia, secte de Vichnou.
N° 2. Femme d'un raccommodeur de châles du Pendjab; caste <i>marattia</i> , secte de Siva.	N° 5. Femme du radjah de Gingy ou Gingée, également dans le Karnatic, au-dessus de Pondichery. Caste Rasapoutira; secte de Vichnou.
N° 3. Femme d'un brahme marchand de pierreries, à Guzerate ou Goudjérate, N.-O. de l'Indoustan.	

Les Indiens brûlent leurs morts couchés tout au long sur le bûcher. Mais il n'en est pas de même pour les membres des ordres religieux, qui y sont apportés assis, les jambes ployées sous le corps.

Une simple corbeille suspendue par des cordes, remplace le palanquin. La face du mort est découverte, selon l'usage général, et l'on voit à son front le signe de l'affiliation ou de la caste; le transporté est habillé à l'ordinaire, et tenu sous l'ombre du rideau rouge achevalé sur le bâton des porteurs. Ce rideau et la corbeille sont enguirlandés de branches fleuries.

Les Brahmes, dans toute l'Inde, dit Jacquemont, sont divisés en castes ou en sectes. Les castes sont innombrables, et se rapportent, sans doute, à des degrés plus ou moins éloignés de consanguinité. Les sectes sont infiniment moins nombreuses, du moins ostensiblement.

On peut donc considérer ici ceux qui portent le mort et ceux qui le suivent, surtout comme des parents, des consanguins. Les musiciens qui ouvrent la marche, sont des étrangers, ayant le caractère de mercenaires.

Les premiers portent tous, au front, à la base du cou par devant, sur la poitrine, sur le ventre, au haut et au bas de l'arrière-bras et à la hauteur du poignet, le stigmaté en trois lignes horizontales des sectateurs de Siva. Leur turban est du même pli, et c'est une indication qui se retrouve dans toute l'Inde : non seulement la tournure du turban sert à distinguer la caste, mais encore dans chaque caste, la classe; enfin, ceux des porteurs qui sont tête nue, ont le chef rasé, sauf la petite queue nouée que conservent les Brahmes sous le turban.

Les turbans des musiciens qui forment la tête du convoi sont différents de ceux des parents ou des affiliés, et même diversifiés entre eux. Les uns sont des sectateurs de Vichnou, les autres n'en ont pas le stigmaté caractéristique au front. On aperçoit parmi eux quelques moustaches que n'ont pas les brahmes qui suivent.

Le costume général est l'unique *dhoti*, laissant à découvert le haut du corps et les jambes. Tout le monde est nu-pieds. Le convoi funèbre s'annonce par les sons tristes et lugubres de la trompette longue, le *phounga*, appelé aussi *taré*. Deux hommes, à l'ordinaire, sont chargés de faire sonner la longue trompette de cuivre, accompagnée par d'autres trompettes plus courtes, par le *matalan*, ou petit tambour que la main fait résonner, et par le *tal* ou par le *gojipantar*, les cimbales plus ou moins petites, liées ensemble, et parfois même au corps du musicien.

Parmi les musiciens qui ferment la marche, on trouve le *tambourah*, l'instrument à cordes le plus ancien de l'Inde; le *puckhaway*, tambour à forme légèrement elliptique semblable à la *derbouka* des Arabes, et aussi les cimbales.

N° 2. — Femme d'artisan de Amritsir. — La plupart des ouvriers du Pendjab, dit V. Jacquemont, sont employés à laver les châles apportés de Cachemir, et destinés aux marchés de l'Indoustan. Un châle de Cachemir qui n'aurait pas été lavé ne serait pas vendu dans l'Inde, et on les lave mieux à Amritsir, dans le Pendjab, qu'à Cachemir même.

C'est là que, l'aiguille à la main, on répare les fautes du tissu en faisant des reprises perdues qu'il est impossible de reconnaître; ceci est l'ouvrage des hommes. Enfin c'est là que l'on donne aux produits de l'industrie cachemirienne la dernière façon qu'ils doivent recevoir avant d'être exportés dans l'Inde. La blanchisseuse de cachemires est vêtue du *choli*, la petite jaquette à manches courtes qui ne descend pas plus bas que la poitrine, et ne couvre le dos que dans le haut. Une jupe droite est le vêtement principal; les pieds sont nus, et le voile ou sari d'une mousseline transparente, là où il n'est pas richement brodé, laisse apercevoir la nudité du torse au-dessous du *choli*. La chevelure est massée en un chignon bas, en forme de catogan. En fait de bijoux, on ne voit qu'une perle, pendant à l'oreille. Le bracelet haut n'est point métallique.

N° 3. — La femme du marchand de pierreries est chargée de bijoux comme une idole. Sa chevelure noire en reçoit un vif éclat; elle porte l'anneau nasal, cercle d'or avec perles; la perle à la gouttière du nez; au haut de l'oreille, son joyau particulier en embrassant l'ourlet, au bas, le large pendant en forme de roue avec un prolongement suspendu, qui s'accroche au lobule inférieur. (L'oreille est entièrement percée, dit madame Ida Pfeiffer; je comptai dans le lobule douze trous; l'oreille était si couverte d'ornements, qu'on la découvrait à peine, on n'y voyait que de l'or, des perles et des pierres précieuses.) On compte ici six ou sept colliers qui vont en s'élargissant depuis le milieu du

cou. Les manches du *choli* se terminent en joailleries; l'entre-deux des seins en resplendit. C'est encore une ceinture à boucle d'orfèvrerie émaillée en couleurs qui retient le sari à la hauteur des flancs, par-dessus le *dhoti*, le caleçon ample relevé par derrière à la manière des hommes. Des annulaires sont passés à chaque doigt des pieds, sauf au gros orteil; un double chapelet de perles va du talon au milieu du cou-de-pied. Au dessus, à la hauteur des chevilles, se joue un anneau en tortil épais qui semble d'argent, et au-dessus encore se trouve un autre anneau embrassant la jambe étroitement, cercle plat et haut, décoré de méandres. On voit aussi aux poignets de cette dame de hauts bracelets fort riches, et aux doigts de sa main de fines bagues. Les Indous des deux sexes raffolent des bijoux; j'ai compté, dit le capitaine Basile Hall, vingt chaînes d'or au cou d'un petit garçon, indépendamment des bracelets de ses jambes et de ses bras. Madame Ida Pfeiffer parle, en outre, « de lourdes chaînes d'or qui faisaient trois fois le tour des cuisses de ces dames. »

Toute la fortune de l'Indou est souvent ainsi convertie en bijoux; on attribue cette coutume à une habitude prise sous l'ancienne monarchie mogole; la religion du tyran musulman lui interdisait de s'approprier les effets des femmes; ce fut donc un expédient de parer celles-ci à l'excès, pour soustraire sa fortune à l'avidité du conquérant.

N°s 4 et 5. — Les Mahrattes sont une des huit races principales de l'Inde qui, par leur population, leur littérature, leur industrie, et la vaste superficie qu'elles occupent, méritent d'être citées.

Les femmes radjpoutes sont généralement grandes, bien faites, et quelquefois très belles. Celles des nobles vivent enfermées dans la *zenanah*, les autres sont libres et sortent le visage découvert, mais ra-



INDE

INDIA

INDIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

L. Llanta lith.

mènent modestement leur *sari* sur la face quand elles se croient observées par un Européen.

Ces dames portent la jupe plissée, le léger corset qui ne couvre que les seins et les épaules; l'écharpe de gaze ou de soie dont elles s'enveloppent le buste en même temps qu'elle s'en couvrent légèrement la tête. Elles se parent d'une quantité prodigieuse d'ornements en or et en argent, comme les femmes de races de l'Inde.

Le n° 4, qui a une perruche sur le doigt, a les pieds nus comme il convient sur les tapis de l'appartement.

Le n° 5 est chaussé d'une mule à talon, sans quartier se terminant en une pointe recourbée dans le genre de la riche chaussure n° 17, pl. ayant pour signe le Poids. Elle tient à la main une carotte de bétel, et en porte une chique à sa bouche.

Reproduction de peintures exécutées par des mains indoues au commencement du siècle, et provenant de Pondichéry, où elles ont été annotées.

Voir pour le texte : *Victor Jacquemont*, Voyage dans l'Inde. — *Ferrario*, l'Hindoustan. — *Dubois de Jancigny*, l'Inde, Univers pittoresque. — *M. Alfred Maury*, le Brahmanisme, Encyclopédie moderne, *Firmin-Didot*. — *M. L. Rousselet*, l'Inde des rajahs, Tour du monde, 1870-71. — *M. Alfred Grandidier*, Voyage dans les provinces méridionales de l'Inde, Tour du monde, 1869. — *M. Guill. Lejean*, Le Pendjab et le Cachemire, *id.*, 1868. — *F. J. Fétis*, Histoire générale de la musique.





INDE

COSTUMES FÉMININS. — MOYENS DE TRANSPORT.

1

2 3 4 5

N° 1. — Femme de nabab portée dans un palanquin appelé *dôli* et accompagnée de l'*ayah* ou gouvernante.

N° 2. — Femme de *sonar* (marchand de bijoux), secte de Vichnou.

Nos 3, 4 et 5. — Danseuses appartenant à la même secte.

N° 1. — Le *dôli*.

Le *dôli*, palanquin des femmes riches, est généralement recouvert en entier d'un tissu de couleur blanche ou rouge; il est pourvu en avant et en arrière d'un gros timon attenant à la caisse même. Ce palanquin, un peu moins haut et un peu moins large qu'une voiture, est en revanche assez long pour qu'on puisse s'étendre, ainsi que dans un lit, sur la natte qui en garnit le fond. Pour l'enlever, les deux porteurs de l'avant posent entre eux la barre antérieure qu'ils soutiennent l'un sur l'épaule droite, l'autre sur l'épaule gauche; les deux autres porteurs se disposent de même à l'arrière.

Dans l'Inde, les femmes peuvent sortir sous le moindre prétexte, soit pour visiter leurs parents ou leurs amis, soit pour faire des emplettes. Seulement, pour peu qu'elles aient des prétentions au rang ou à la fortune, elles ne s'aventurent qu'en *dôli* ou en *hackerry* (petite voiture traînée par des bœufs, représentée dans la pl. DP, Inde où elles ne montent que strictement voilées.)

Les femmes des plus hautes castes ont une suite nombreuse pour porter le *houka*, le bétel et les parfums; une *ayah* ou gouvernante se tient ordinairement à côté du palanquin pour recevoir leurs ordres. Celle que l'on voit ici est vêtue d'une jupe droite et du *choli*, petite jaquette à manches courtes. Un *sari* à large bordure rouge enveloppe la tête, se drape sur les épaules et vient retomber en un large pan sur le devant de la robe. Cette suivante a l'anneau nasal; ses bracelets paraissent être de bois verni.

Les *bohis* (porteurs) ont une grande réputation d'agilité et d'adresse. Bien qu'ils appartiennent à la caste des *soubras* (artisans), on les assimile à celle des *vaysias* (commerçants), tant est grande la réputation dont ils jouissent dans l'Inde entière. Une longue robe de toile blanche est leur seul vêtement. Pour marcher, ils en relèvent les extrémités et,

en la serrant autour des cuisses, ils s'en font une culotte courte qui leur permet de déployer plus facilement leur agilité. Deux longues bandes de mousseline grossière, l'une rouge et l'autre blanche, servent de *commerbund* (ceinture) et de turban. On les voit se rendre réciproquement le service de se serrer le *commerbund* autour des reins.

On appelle un *jeu* de bohis, une réunion de porteurs habitués à courir ensemble sous la direction d'un même chef.

N° 2. — Femme d'un *sonar* (marchand de bijoux) du Guzarate; secte de Vichnou; caste des *vaysias* (commerçants).

L'Indou n'a pas d'autre tribu que sa caste; il ne peut pas se marier en dehors de ce monde fermé. Les castes ne procèdent pas moins du métier que de la race; quand la profession est différente — ce qui est le cas ordinaire dans la plus grande partie de la péninsule — chaque groupe particulier s'isole comme s'il voulait dresser autour de lui un mur d'airain.

Cette femme de commerçant tient de la main droite un rouleau de bois où sont enfilés plusieurs bracelets. Elle-même est une enseignante vivante avec ses *taitouns* (colliers) qui vont en s'élargissant autour du cou, ses pendants d'oreilles, son *moncauty* (anneau du nez) et ses nombreux bracelets. Les anneaux aux chevilles n'ont pas été épargnés, non plus que les bijoux qui couvrent les orteils.

Au Malabar, on perce la narine dès l'enfance; à trois ou quatre ans, une petite fille porte déjà une épine, une brindille de bambou, pour empêcher le trou de se refermer jusqu'à ce que, devenue femme, son fiancé remplace l'épine par un saphir ou un rubis qui sera toujours *sous son œil*, le plus près possible, pour lui rappeler son amour.

Le noir éclatant des cheveux de la marchande de bijoux, est rehaussé par une petite calotte de soie brodée coquettement posée sur le côté de

la tête. Derrière, les cheveux sont massés en un chignon tombant assez bas. — Son gracieux costume se compose d'un *choli* à manches courtes, d'une jupe et d'un *sari* de même étoffe; cette dernière pièce est retenue à la hauteur des reins par une ceinture de cachemire rouge.

N^{os} 3, 4 et 5. — *Nautch-girls* (filles de danse) appartenant à la secte de Vichnou; elles forment la troisième classe des danseuses. (V. la pl. l'Éléphant.)

Les *nautchs* ou danses de bayadères sont un des divertissements favoris des riches et l'accompagnement obligé de toute fête.

La directrice d'une troupe de ce genre achète des jeunes filles de quatre ou cinq ans, à la condition toutefois qu'elles promettent un visage et des formes agréables. On leur donne des maîtres de chant et de danse. Enfin c'est à dix ou douze ans qu'on les produit en public.

Le costume luxueux de ces trois femmes consiste en une jolie calotte bordée de perles, cachée à moitié par un *sari* transparent, voile immense qui fait plusieurs tours, enveloppe la tête et retombe largement devant et derrière; — en *puyjamas* (pantalon) de soie brodée, serré à la taille par une simple coulisse; — en un *kangra*, robe d'étoffe précieuse, couvrant étroitement les bras jusqu'aux poignets et retombant jusqu'aux pieds en nombreux plis. — Le *choli* à manches courtes vient recouvrir la poitrine, mais il s'arrête au-dessous des seins. — Les mains et les bras sont ornés de bijoux : sur la poitrine s'étale un double collier

de cauris. — Les mules n'ont ni talon, ni quartier; elles se terminent en une pointe recourbée.

Dans leurs exercices, les bayadères préludent ordinairement par une danse, où elles ne font que tourner en levant les bras étendus comme dans la fig. n^o 4; alors le voile flotte, le *kangra* s'enfle et se développe dans toute son ampleur; le grelot des bracelets marquant la mesure, elles viennent ainsi tourbillonner à tour de rôle devant le maître de la maison et ses invités.

A un moment donné, les danseuses abandonnent le *choli* et la robe de mousseline : le torse apparaît nu. Puis, par des gradations habiles, se déroulent les phases obligées d'un *nautch*, où la beauté des femmes, la grâce de leurs mouvements, le scintillement des bijoux se combinent savamment et magnifiquement pour le plaisir de l'œil.

Si le rouge domine dans ces trois costumes, c'est que, dans l'Inde, cette couleur est l'emblème de la joie et de la gaieté, par opposition au noir qui est de mauvais augure. Dans les mariages et autres cérémonies, le rouge est de rigueur dans l'accoutrement. Les cartes d'invitation se font sur du papier rouge.

La figure n^o 3 tient une feuille de bétel; les Indiens en sont toujours abondamment pourvus. Ils ont l'habileté d'envoyer les messages les plus compromettants à l'aide d'échancrures diverses faites à ces feuilles, dont eux seuls connaissent la signification.

La danseuse n^o 5 et l'oiseau apprivoisé qu'elle a sur un doigt doivent certainement — devant une assistance — se partager les effets d'un pas spécial où ils brillent tous deux.

Reproduction de peintures indiennes provenant de Pondichéry, faites et annotées dans la première partie de ce siècle, propriété de l'éditeur.

Voir, pour le texte : *Rousselet*, l'Inde des rajahs (Tour du Monde, années 1873 et suivantes), Hachette. — *Élisée Reclus*, Inde et Indo-Chine (Géographie universelle), Hachette, 1883. — *Bose*, The Hindoos as they are, Londres, 1881. — *Brau de Saint-Pol-Lias*, Pérak et les Orangs-Sakeys, 1883.



INDE

INDIA

INDIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

L. Llanta lith.



INDE

MOYENS DE TRANSPORT, MUSIQUE, DANSE.

1
2 3 4 5 6

Les noces durent deux, cinq et jusqu'à trente jours. Les enfants des parents et des amis des époux, portés dans des palanquins ou montés à cheval, précèdent la voiture où se trouvent les époux; les parents et amis viennent après et ferment le cortège.

Le palanquin réservé pour les mariages, les processions, les grandes cérémonies, est un lit ou sofa très-léger, surmonté d'un bambou en forme d'arc dont l'avant figure parfois une tête d'animal réel ou fantastique. Ce palanquin est le *chaupal*, du type le plus ancien. Celui que nous reproduisons est orné de fleurs naturelles et, comme il est destiné aux cérémonies du soir, sa base est entourée de lanternes. — Le *jâlledar*, palanquin des rajahs et des grands seigneurs, est de forme analogue au précédent; il en diffère seulement par la tenture de soie brochée d'or qui le préserve du soleil. — Dans le *chaupal* il faut toujours être accompagné d'un domestique tenant le parasol. Ceux qui figurent ici, pour la promenade du soir, ne manient que les chasse-mouches. A côté des nombreux coolies, porteurs du palanquin, deux des domestiques tiennent des pots à fleurs au bout d'un bâton, deux autres de petits étendards aux couleurs de chaque maison; enfin, il y a encore deux de ces serviteurs portant le bétel que les Indiens de toutes les classes fument et mâchent, en lui attribuant toutes sortes de qualités physiques et morales; c'est pour eux un besoin aussi pressant que celui de boire et de manger.

Un corps de trompettes, crotales, tambours, hautbois et chalumeaux précède le char nuptial devant lequel figurent aussi les bayadères avec leurs joueurs d'instruments.

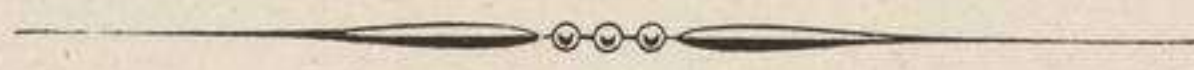
Il y a trois classes de danseuses dans l'Inde : les *devadâses* sont consacrées au culte; elles prennent soin de l'intérieur du temple, y allument des lampes et dansent devant le dieu le jour de solennité. Elles sont très-vénérées par le peuple, même après que leur beauté passée les a fait réformer et exclure. — Les *nartachis*, *veschastri*, *varângana*, *suarini*, etc., accompagnent les processions à de certaines solennités, mais ne sont point recluses dans

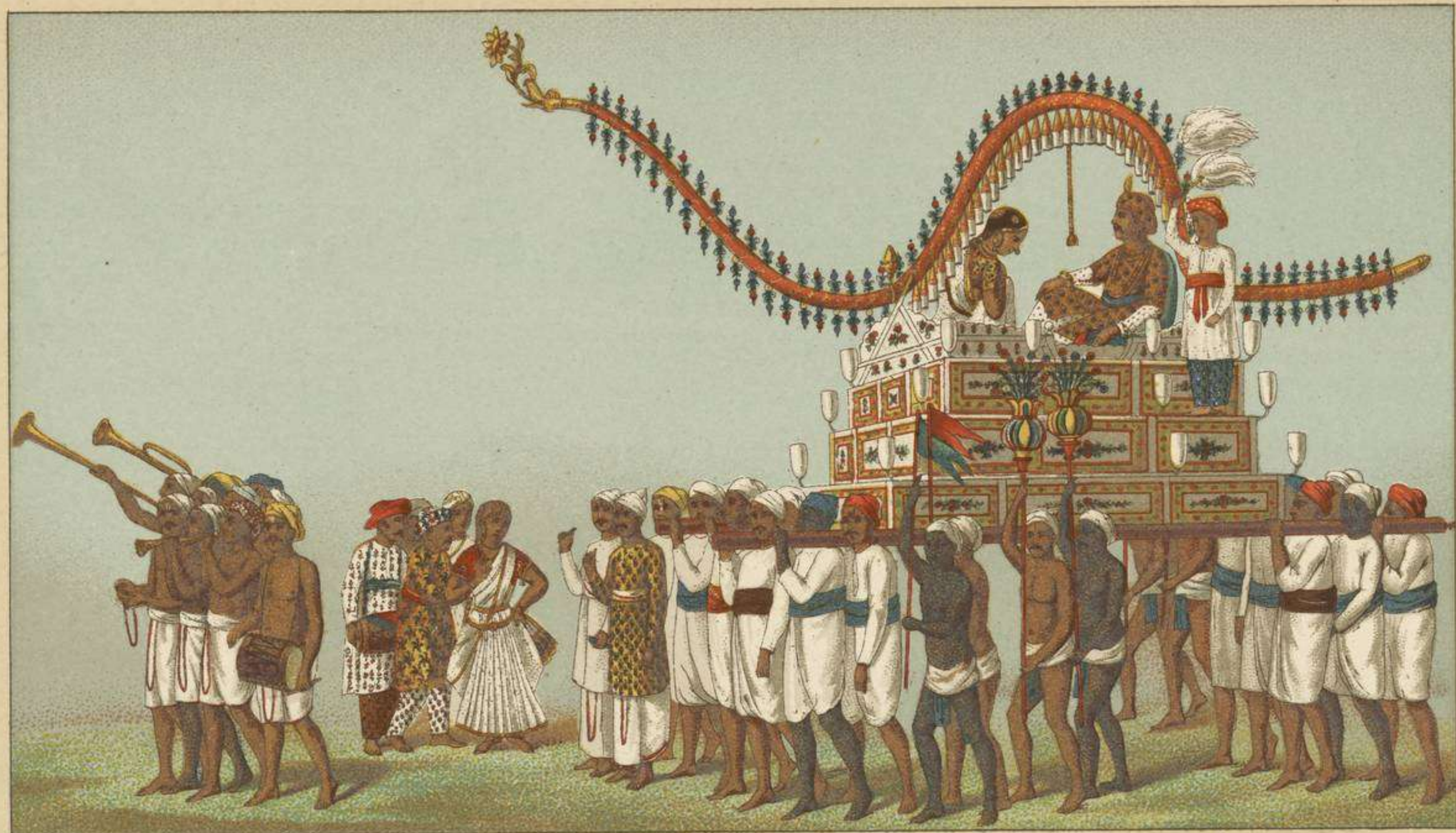
l'intérieur du temple. Les *cancenis*, *naught-grils* (filles perdues), si connues sous le nom de bayadères que les Portugais leur ont donné, forment la troisième classe des danseuses; on en trouve dans toutes les parties de l'Inde. Elles sont de toutes les fêtes et sont appelées dans toutes les maisons riches, indoues ou musulmanes. Chanteuses en même temps que danseuses, elles arrivent avec des joueurs d'instruments, chantent en général en langue indoue, et s'exercent à la danse qui consiste presque toujours en une pantomime amoureuse, contenue dans les limites de la décence.

Le costume porté par la bayadère représentée dans le bas de notre planche, n° 2, est digne d'attention. Sauf le bonnet, qui ne couvre pas sa tête nue, et le pantalon plus moderne, ce costume est en tout semblable à celui porté par *Latchimi*, femme de Vichnou, déesse de la beauté, mère d'Amanga, dieu de l'amour, dans les représentations de la plus haute antiquité de cette Vénus indienne. La chevelure noire, luisante à force d'être humectée avec de l'huile de noix ou de coco, est divisée sur le front et se termine par une seule tresse nattée, retombant sur le dos, comme dans le type original; il en est de même pour les pendants d'oreilles, l'anneau nasal, les grands et petits colliers, les bracelets de l'arrière-bras et du poignet, les anneaux des chevilles, des doigts de la main et des doigts du pied. La fine brassière, prenant l'épaule et couvrant à demi le sein, appartient également au type antique, ainsi que la jupe transparente, ramenée à la ceinture et retombant en tablier, et l'écharpe légère, brodée à ses bouts, à travers laquelle le torse apparaît.

Notre danseuse appartient d'ailleurs à la secte de Vichnou, ce qui est indiqué par le stigmaté qu'elle porte au front, entre les sourcils. Ces bayadères dansent presque toujours seules. Les trois ménétriers qui l'accompagnent n'ont ici que des instruments à vent et à percussion. L'un est une musette appelée *tourti* ou *tourry*, instrument très-ancien, composé d'une outre surmontée d'un tuyau inflateur qui alimente un tube à anche, percé de quatre trous; les deux autres sont des crotales et un tambour marquant la mesure et le rythme de la danse. Ce petit tambour est le *matalan*: on l'attache à la ceinture et on le frappe avec les mains. Le *tal* se compose de deux petites cymbales attachées par un lien; l'un des plateaux est en acier, l'autre du même métal que les cymbales. La femme qui figure parmi les musiciens dit probablement la chanson.

(D'après des peintures originales indiennes exécutées vers le commencement du siècle (propriété de l'éditeur).
Le texte est tiré des ouvrages suivants: Ferrario, et Dubois de Jancigny, Inde, Univers pittoresque, publié par Firmin-Didot.)





INDE

INDIA

INDIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

L. Lanta lith.

126



INDE

INDOUS ET MUSULMANS.

LES BRAHMES ET LEURS FEMMES.

	2	3	4	5	6
N ^{os} 2 et 6.				N ^o 4.	
Brahme Istrivechnou, officiant dans les pagodes de Vichnou, et sa femme. — Secte de Vichnou.				Brahme Tattouvâdi. — Secte de Siva.	
N ^o 3.				N ^o 5.	
Femme d'un brahme astrologue. — Secte de Siva.				Mendiant, caste Sattania. — Secte de Vichnou.	
				N ^o 1.	
				Enterrement d'un musulman.	

Indous est le nom générique propre à toutes les sectes, si opposées qu'elles soient, qui ont adopté le système des castes et reconnaissent la suprématie des brahmes, c'est-à-dire de la caste sacerdotale.

Il y a trois sectes principales : les *sivaïtes*, adorateurs de Siva; les *vichnouvites*, adorateurs de Vichnou; les *saktites*, adorateurs de l'une des Saktis, les associées femelles ou les puissances actives des membres de la Trinité. Chacune de ces sectes se divise en une infinité de rameaux. Les symboles peints sur le front sont les indicateurs de la secte.

Les brahmanes du Deccan ressemblent à ceux du Bengale par la couleur olivâtre de leur peau; les premiers cependant l'ont un peu plus claire. Chaque caste, chaque secte, a son mode particulier de porter le costume; le turban est de couleur, de dimension, de forme différente, selon ces divisions. Les brahmes se reconnaissent, en général, à un petit cordon de coton, *le cordon sacré*, qui leur descend de l'épaule jusqu'au milieu de la cuisse (voir n^o 4). Ce cordon est le privilège des trois premières castes, des *hommes deux fois nés*, de la famille indoue; mais celui des brahmanes est le plus gros : il a, dit M. Grandidier, quatre dzennars; celui des Kchatrias et des Vaicyas n'en a que trois. Un dzennar se compose de trois fils tressés

ensemble, mesurant chacun quatre-vingt-seize mains. Le cordon sacré se porte sur l'épaule gauche. Le costume des brahmes n'est point d'ailleurs autre chose que le costume national, variant selon l'aisance de chacun, et aussi selon les différences de climat.

Nos trois hommes, n^{os} 2, 4 et 5 portent le *dhoti*, ou *dootée*, selon Solvyns; c'est une longue bande d'étoffe roulée autour de la taille, puis passée entre les jambes, et attachée derrière le dos. On porte le *dhoti* plus ou moins ample; les riches le disposent en larges plis sur le devant. La seconde pièce du costume de ces trois hommes est une écharpe longue, plus ou moins luxueusement brodée en couleurs, et faite de ces mousselines de l'Inde, dont les nobles plis, dit Jacquemont, suffisent pour expliquer les draperies des statues grecques qu'aucune étoffe d'Europe ne peut imiter. Leur coiffure est garnie de même. Celle que l'on voit ici est le turban en forme de shako; il semble que, comme le hulah, on puisse prendre et déposer ce bonnet, sans qu'il faille, chaque fois, l'enrouler pour l'usage. Le reste du corps est entièrement nu. Les Indous qui se piquent d'observer rigoureusement la religion de Brahma ne portent point de chaussures. Cette coutume était sans doute générale autrefois, car cette religion défend expressément l'usage des souliers. Les hommes de toutes les castes ont presque tous la tête rasée et nos n^{os} 4 et 5 ne devraient avoir que la trace bleue de la chevelure noire rasée; on garde seulement une touffe de cheveux nouée sur le sommet de la tête; chez les brahmes, cette touffe est un peu plus rapprochée de l'occiput que chez les autres. Terry, en faisant l'éloge de la propreté des brahmes, dit encore qu'ils se rasent scrupuleusement les poils sur la poitrine, sous les aisselles et au bas des aines; qu'ils sont sans cesse occupés à se couper les ongles, à se laver la bouche, à se nettoyer les dents. Ils ont, en général, la peau très luisante, par suite de l'usage où ils sont de se frotter le corps d'huile de sénévé plusieurs fois par jour; ils font suivre cette onction du bain, mais seulement deux ou trois heures après. Ces ablutions journalières et ces onctions répétées sont considérées par eux comme étant nécessaires pour la santé; elles donnent de la souplesse aux membres, empêchent les pores d'absorber les miasmes, et en s'opposant à une trop grande transpiration, rendent le corps moins sensible aux intempéries. C'était l'hygiène des Grecs et des Romains. Au sortir du bain, les Indous se parfument soigneusement; c'est un des éléments de la beauté parmi eux que d'avoir la peau douce, de couleur jaunâtre, exempte de cicatrices, de boutons, d'aucune tache quelconque. L'embonpoint paraît être un attribut inséparable de la richesse et de la dignité. Les brahmes, comme le reste des Indiens, se teignent le front, les oreilles et le corps, avec toutes sortes de couleurs, dit Ferrari; il en est qui s'impriment sur la peau le nom du dieu qu'ils adorent; d'autres, quelques passages des livres sacrés; d'autres, enfin, quelque emblème hiéroglyphique de leur religion. La marque de la secte qui se porte sur le front, s'y trace avec une poudre blanchâtre, qui est de la cendre de bouse de vache desséchée et brûlée, ou de la poussière de bois de santal, de safran, etc. On en use de même pour les raies tracées sur les bras et la poitrine. Les hommes aiment à se parer de bijouterie comme les femmes, et les brahmes ont les oreilles largement percées comme les Indiennes. Quant au chapelet, c'est un des objets que les Indiens des deux sexes sont presque tous obligés d'avoir sur eux.



INDE

INDIA

INDIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Jauvin lith.

Les deux femmes, n^o 3 et 6, portent le *choli*, petite jaquette à manches courtes qui ne descend pas plus bas que la poitrine, qu'elle comprime en la soutenant, et le *sary* ou *sari*, grande pièce de toile ou de soie, parfois transparente, qu'elles enroulent autour de la taille et rejettent coquettement sur l'épaule ou sur la tête. Ce costume gracieux, dit M. A. Grandidier, rappelle la chlamyde dont est revêtue la Diane de Gabies. Le *sary* a un bord bleu ou rouge, ou d'une autre couleur quelconque; il présente souvent à l'une de ses extrémités des dessins très compliqués. Les veuves ne portent point le *sary* de couleur. La femme dont le *sary* est sans couleur, sans ornement, et jeté négligemment sur les épaules, est de basse condition. Dans le nord de l'Indoustan, les femmes de la dernière classe ont l'habitude de porter sous le *sary* une robe courte. Les bords du *sary* sont souvent brodés. Ce n'est pas seulement cette sorte de chlamyde dont les femmes s'enveloppent pour sortir dans la rue, qui rappelle aux yeux des voyageurs les souvenirs de la statuaire antique. Les femmes sont chargées de bijoux dont elles ornent surtout leurs oreilles. Les trous des lobules ont souvent deux à trois centimètres de diamètre, où s'introduisent des ornements d'or, en forme de petites roues, que remplacent, parmi les femmes de la condition la plus infime, dans les jours de travail, de simples anneaux de feuilles roulées.

Les femmes indoues se fardent tout le corps avec de la poudre de safran; elles usent de ce fard beaucoup plus que les hommes, et c'est la principale raison de la différence apparente du derme des personnages des deux sexes qui figurent dans notre planche. La religion fait aux femmes un précepte de se mettre un petit signe noir en forme d'étoile sur le menton, un autre sur un des côtés du nez, un troisième entre les sourcils. Leurs cheveux, luisants à force d'être humectés avec de l'huile de noix ou de coco, sont noués par derrière, en une masse, ou se prolongent en tresses comme les portent les danseuses. (Il n'y a que les veuves en deuil, ou les femmes punies pour quelque délit qui aient la tête rasée.) Les cheveux sont partagés sur le front par un petit bouquet de perles ou de pierres précieuses, au milieu desquelles on en voit briller une plus grosse. C'est un usage indou que de porter l'anneau nasal, et les femmes de la condition la plus modeste ont souvent au nez un anneau d'or enrichi de perles; les bracelets de coquillage, les *soumk*, ont le même caractère. Les autres bijoux qui sont communs aux Indiennes comme aux musulmanes, aux parsis et aux chrétiennes des classes ordinaires, consistent en bracelets d'argent, de cuivre, de verre en spirale ou encore d'une terre vitrifiée, dont les grains sont de diverses couleurs, noirs, verts, jaunes, etc., en bagues de cuivre d'argent ou d'or, qu'elles portent aux doigts des mains et des pieds; en colliers qui pendent de leur cou: le *malla*, qui est indien, est le plus souvent en corail; en anneaux à la cheville du pied, dont quelques-uns sont parfois d'un très beau travail; ces cercles de métal, que l'on porte aussi à l'avant-bras et au poignet, sont souvent fort pesants. En outre des pendants d'oreilles, de la roue supportant une pendeloque, on voit encore au haut de l'oreille une grosse perle, n^o 6, puis des perles descendant des tempes, et au bord du bourrelet de l'oreille un troisième bijou enrichi de perles comme la pendeloque, relié parfois par un cordon de perles à la petite coiffe dont les cheveux sont ornés. Cette coiffe, enrichie d'émaux ou brodée, est quelquefois retenue par un cordon en ferrière. La masse des cheveux formant un chignon tombant est sou-

vent décorée à son milieu, en dessous, par un bouton d'or en forme de petite boule. Le port des bijoux est le signe caractéristique de la femme mariée.

Les individus de toutes les classes fument le tabac et mâchent le bétel. La loi de Menou, qui défend aux femmes l'usage de la pipe, est celle qui est le moins observée; dans tout l'Indoustan elles fument, même en public. Le mélange de la noix d'arec et de la chaux étendue sur une feuille de poivre bétel, teint les lèvres et la langue en rouge; son effet est pernicieux pour les dents qui deviennent noires, mais les Indoues sont persuadées qu'il est beau de les avoir de cette couleur, et raillent les Européennes qui ont les « *dents blanches comme les chiens et les singes.* »

Les femmes des classes serviles portent d'ordinaire sur leur tête toutes les charges qui s'y peuvent placer, les vases entre autres. Ce mode n'est pas compatible avec la chevelure parée; on voit ici comment, pour porter soit un vase à large panse, soit un paquet volumineux, une dame indienne use de sa fine écharpe, son voile peut-être, en l'accommodant sur son épaule gauche de manière à en faire un anneau, une agrafe de suspension. — L'éventail porté par le n° 5 est le *pounya*.

« Les musulmans du bas peuple, dit Jacquemont, sont vêtus généralement comme les Indous; plusieurs d'entre eux ne portent pas de barbe, et il est souvent impossible de les en distinguer. » Rappelons que dans l'Inde, à côté des Arabes et des Persans, on trouve toutes les variétés de la couleur noire, jusqu'à une intensité qui égale parfois celle des races africaines les plus prononcées.

« Rien, dit Jacquemont, n'est si mesquin que le costume des natifs quand il est fait de percale anglaise; rien n'est si élégant quand il est de mousseline. Toutefois, dans la foule, à distance, le tout souvent très sale, très déguenillé, en détail très peu pittoresque, est parfois d'un effet agréable. » Nous n'ajouterons rien : nos musulmans parlent aux yeux. La couleur la plus populaire dans l'Inde est l'écarlate, puis le blanc.

Les originaux de ces reproductions sont des peintures indiennes exécutées au commencement du siècle et provenant de Pondichéry, où elles ont été annotées.

(Voir pour le texte : V. Jacquemont, Voyage dans l'Inde; l'Inde, par Dubois de Jancigny;

Univers pittoresque, Didot. L'Inde, de Ferrario;

MM. A. Grandidier et L. Rousselet, le Tour du monde, Hachette.)





INDE

LES CASTES INFÉRIEURES. — LES ORDRES MONASTIQUES. — FUNÉRAILLES D'UNE INDOUE DE CONDITION.

1 2 3 4 5 6 7 8

N^{os} 1 et 2.

Mari et femme, marchands de grains. Caste Lambadi.

N^{os} 3 et 4.

Mendiant de la secte de Vichnou, salué par sa femme.

N^o 5.

Marchand de sel.

N^{os} 6 et 8.

Mendiant et sa femme ; secte de Vichnou.

N^o 7.

Mendiant cannadien ; secte de Siva.

Les castes inférieures dans l'Inde se subdivisent en corporations de métiers ; les orfèvres forment une caste, les charpentiers une autre, et ainsi de suite conformément aux lois anciennes de Manou, assignant à chacune des castes mêlées un métier héréditaire. La séparation de ces castes se maintient avec une rigueur extrême, plus même, dit-on, aujourd'hui que jadis. Les gens de lignée différente ne mangent jamais ensemble et ne se mêlent point par des mariages ; chaque caste a son rituel propre. Ces divisions sont si nombreuses que l'on compte cent cinquante castes dans le seul voisinage de Pouna où, selon toute apparence, elles ne sont pas plus nombreuses qu'ailleurs. La persistance de ces usages s'explique par la gravité de la perte des droits de caste ; elle équivaut, en principe, à ce qu'est chez nous la mort civile. Celui qui est dans ce cas ne peut ni hériter, ni contracter, ni déposer en justice ; privé de ses droits de citoyen, il est rejeté de la société commune ; la maison de son père lui est fermée, ses parents évitent tout rapport avec lui ; les consolations de la religion lui sont refusées. Cette excommunication peut cependant avoir un terme ; à moins qu'un homme n'ait été dégradé pour des crimes épouvantables, il peut toujours, par l'expiation, reconquérir sa place. Il paraît même qu'aujourd'hui cette réhabilitation offre moins de difficultés que jadis.

Aux castes représentant les corps de métiers sont venues se joindre, depuis Manou, des castes provenant des ordres monastiques qui n'existaient pas du temps de l'antique législateur. D'après les livres indous, la fondation du plus ancien de ces ordres daterait environ du huitième siècle de l'ère chrétienne ; parmi ceux qui existent maintenant, il en est peu qui remontent plus haut que le quatorzième siècle. En dehors des ordres composés exclusivement de Brahmanes, le trait caractéristique de l'ordre monastique indou est que toutes les distinctions de castes disparaissent entre les adeptes d'une même communauté : tous les membres sont égaux entre eux. La discipline de ces ordres n'a pas la régularité qu'ont les ordres monastiques en Europe ; les gens ne se distinguent pas non plus entre eux, ni du reste du genre humain, d'une façon aussi tranchée ; il n'y a même pas de nom générique pour les désigner, le nom de *Goseyens*, qu'on leur applique le plus souvent, n'appartenant rigoureusement qu'à une subdivision. Les Indous les connaissent tous à quelque chose de leur costume quand ils en portent, car il en est qui vont tout nus. Ordinairement c'est par le pli et la couleur du turban et de la ceinture. Tous ces moines sont liés par des vœux, et si tous ne sollicitent pas la charité, tous au moins acceptent l'aumône.

La plupart des ordres possèdent des couvents avec des propriétés territoriales; la mendicité, de même que les métiers qui s'exercent quelquefois ouvertement, mais le plus souvent en secret, ont pour but l'accroissement de la fortune commune fondée par les dons des personnes pieuses. Tout en appartenant à des couvents, la plupart des Goseyens passent une partie de leur temps à errer dans le pays, y vivant d'aumônes. Certains mènent une vie exclusivement errante, basée sur les mêmes ressources, sans autre règle que celle qu'ils veulent bien s'imposer.

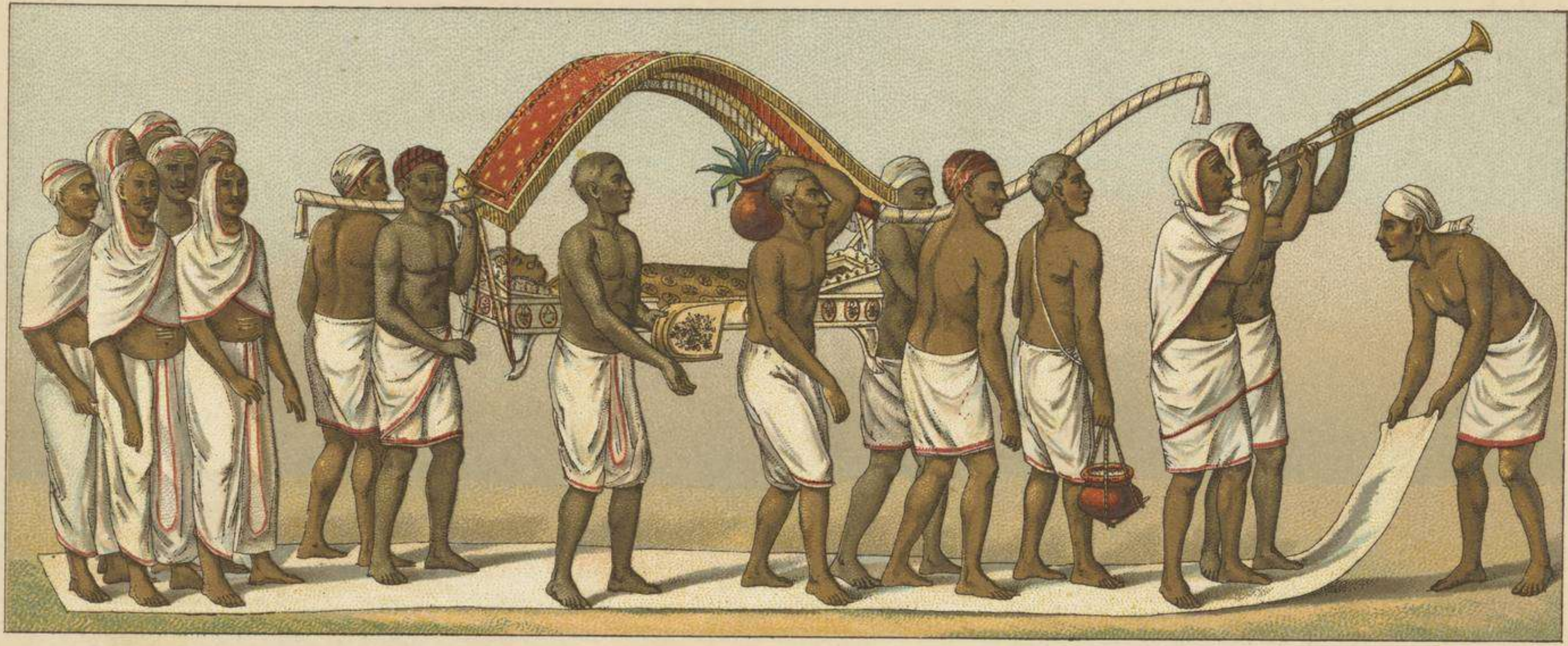
Très peu de ces ordres monastiques ont des vœux précis. On s'y engage au célibat, mais il n'est pas de règle générale; un ordre du Bengale permet aux hommes et aux femmes de vivre sous le même toit, en exigeant d'eux des vœux de chasteté; dans tel autre, les membres peuvent se marier et vivre avec leur famille comme les laïques. Chez les Beïragis et les Yogis, il y a absence de toute règle. Les uns ont pour principe de ne se vêtir que des plus beaux habits, de ne se nourrir que des mets les plus fins, de se livrer à tous les plaisirs innocents, et cela leur vaut beaucoup de considération auprès du public qui leur fournit généreusement les moyens d'être fidèles à ces principes. D'autres affectent de vivre dans l'ordure et la saleté, extorquant les aumônes par le dégoût qu'ils inspirent. Enfin, à côté de la variété de ceux qui se livrent aux pratiques les plus extravagantes, faisant vœu de ne jamais parler, se déchirant les chairs avec des lames de rasoirs, tenant un bras et même les deux en l'air, les poings fermés, jusqu'à ce que les ongles traversent la paume des mains, il est encore tels de ces mendiants dont l'existence peut être comparée à celle de bandits. Les nagas sont des moines qui ne font pas profession de prendre les armes pour la cause de la religion, mais seulement de se louer à qui veut payer; leurs cheveux nattés, leur barbe en désordre, leurs membres nus et couverts de cendres, leur donnent un aspect effrayant. Lorsque les nagas ne sont pas au service de quelque prince, ils se forment en bandes de maraudeurs pour piller le pays; et ils sont nombreux, car on dit qu'en 1760, à la grande foire de Hardouar, où sans être au service de personne ils se trouvaient armés, il y eut entre les nagas de Vichnou et ceux de Siva une collision telle qu'il ne serait pas resté sur la place moins de 18,000 morts. Exagéré ou non, ce chiffre donne une idée de l'importance de ces affiliations monastiques.

Si bon nombre de Goseyens ne sont que d'importuns et impudents mendiants, des vagabonds se livrant sans contrainte à la vie aventureuse, on compte parmi eux quelques personnages savants, des religionnaires inoffensifs, des marchands respectables. Les religieux de Vichnou ont, généralement, meilleure réputation que ceux de Siva.

A côté du marchand, n° 1, en face du mendiant de caractère religieux, n° 4, on voit ici la femme de chacun d'eux. La première porte sur sa tête un paquet volumineux; l'autre s'incline devant son mari en joignant les mains dans l'attitude de l'infériorité. Ces deux figures représentent bien la manière dont est traitée la femme du peuple et le rang que l'Indou assigne, en général, à sa compagne. Tous les couples des gens de métier de la nombreuse collection qui nous fournit ces sujets montrent ainsi la femme chargée habituellement du transport des marchandises, quels que soient, en quelque sorte, leur poids et leur volume; la coiffure de la femme est toujours plate, car c'est sur sa tête qu'elle porte tout, tandis que le mari qui l'emploie comme bête de somme chemine seulement chargé de ce qui lui est personnel. Voici ce que dit Jacquemont sur le rang de la femme chez le peuple indou : « Les femmes ne vont nulle part qu'aux marchés, je dis celles des pauvres gens, et toutes à la rivière pour faire leurs ablutions, devoir de piété; mais pour leur plaisir, pour leur amusement, jamais elles ne sortent. Elles ne participent à aucune récréation des hommes. Ceux-ci semblent les considérer comme des créatures si impures, que je m'étonne comment le dégoût ne réprime pas en eux le penchant de la nature qui les rapproche d'elles. J'ai rencontré sur les routes, depuis deux mois, beaucoup de pauvres familles en voyage. Si affamées qu'elles paraissent, si nues qu'elles soient, dans les derniers degrés de la misère et du dénûment, le mari marche silencieux devant, la femme le suit à quelques pas portant un enfant en bas âge, à cheval sur la hanche du côté gauche. J'ai suivi quelquefois de ces tristes figures l'espace de plusieurs lieues, sans les voir se joindre ni se dire un mot. »

Nos n°s 1 et 2, qui sont des gens de la campagne, sont habillés d'une manière conforme à la description donnée par Jacquemont des costumes du Malwa. La toile dont usent ceux de cette classe est très commune et fabriquée dans leurs familles; longue de quinze à seize mètres et large d'un mètre, la pièce coûte une roupie ou deux francs. Une pièce partagée en trois suffit à vêtir un homme. Il roule un des morceaux en turban autour de sa tête, un autre autour de la ceinture, qui couvre aussi les cuisses, et du troisième il fait un châle ou manteau qu'il jette sur ses épaules.

Chaque bourg a quelques familles de teinturiers, le plus souvent musulmans. Ils teignent en rouge et en bleu, par des procédés grossiers, ces étoffes communes, et impriment sur elles de rudes dessins. Les femmes s'habillent de ces toiles de couleur. Leur costume est le même que dans le Radjpoutana et dans les provinces septentrionales de l'Inde, y compris le Pendjâb. Leur jupon descend jusqu'à la cheville; il est serré sur les hanches par un cordon passé dans une coulisse. Le ventre, l'estomac, les flancs sont plus ou moins nus; le corset qui recouvre la gorge, servant à cacher ou à soutenir les seins, est en général très petit; parfois, comme ici, il prend l'aspect



INDE

INDIA

INDIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Charpentier lith.

d'un caraco ajusté, ne nuisant en aucune façon à la liberté des mouvements. Pour le travail des champs, les femmes n'ont pas d'autres habits. Celles qu'on voit sur les routes ou dans les villages autour des puits portent sur la tête une sorte de grand voile de très grosse mousseline, communément rouge ou bleue ou bariolée de ces couleurs, qui tombe jusqu'à la ceinture ou jusqu'aux genoux, et qu'elles abaissent au-dessous des yeux quand elles rencontrent un étranger.

Du poignet souvent jusqu'à l'épaule, leurs bras sont couverts de bracelets de cuivre, de fer, d'argent, d'ivoire, et surtout de bois peint. Les vieilles ne renoncent pas à cet ornement.

Leurs bracelets de bois verni ressemblent beaucoup à des cornets à jeter les dés. Elles portent des anneaux de cuivre ou d'argent aux doigts des mains et surtout des pieds, et aux jambes d'autres anneaux massifs, qui tombent sur le talon et le cou de pied. Il n'y a guère que les jeunes femmes qui portent un anneau pendu au nez. Les femmes du peuple que l'on rencontre partout sont, comme dans le reste de l'Inde, d'une grande modestie; elles se cachent toujours de ceux qui les regardent.

Chaque caste, et dans chaque caste, chaque classe, a dans toute l'Inde quelque particularité dans la manière de rouler son turban. En général, il est de forme peu gracieuse, laissant les oreilles découvertes et descendant fort bas sur le front et derrière le cou.

Les n^{os} 3 et 4, qui sont de ces mendiants signalés plus haut, portent des costumes qui ne sentent guère la misère. L'homme, tête entièrement rasée, ceinte d'un ruban de joaillerie, ayant aux oreilles un large anneau avec pierre en émeraude, est vêtu du riche *dhoti* de mousseline, bordé de broderies en couleurs; son écharpe est de même étoffe et non moins luxueuse. Il est chaussé de la sandale en bois montée en patin, qui est souvent l'objet d'un travail raffiné. Cette chaussure tient seulement au pied au moyen d'un bouton, dont la tige droite passe entre le pouce et le premier doigt. Une série de ces sandales, provenant du Pendjâb, a figuré à l'Exposition du Costume, ouverte en 1874 au Palais de l'Industrie. Leur forme était analogue à ce que l'on voit ici; le travail accusait l'ancienneté, et on y remarquait, selon les paires, à l'une le bouton d'ivoire teint en rouge et divisé en six lobes, s'ouvrant comme les pétales d'une fleur de lotus chaque fois que le pied pose sur le bois de la sandale; à d'autres, un bouton en ivoire blanc, dont la pression du talon faisait jouer le mécanisme. Certaines de ces chaussures de bois étaient couvertes d'ornements gravés; le bois en était contourné; sur d'autres, les gravures étaient remplies de pâtes colorées à la façon des émaux champlevés. Ce moine qui pince de sa main droite les cordes d'une riche guitare est salué par sa femme avec une vénération que redouble sans doute son caractère religieux. Les vêtements de cette femme sont d'une étoffe fine, légère, brodée; les grandes nattes de ses cheveux ne pendent pas en arrière dans toute leur longueur; elles sont relevées en un nœud sur le dos. Elle a la petite calotte d'orfèvrerie, les bijoux d'oreilles, l'anneau nasal, le collier à plusieurs rangs, des bracelets d'or au poignet, des anneaux de jambes et aussi des bagues de pied au doigt proche du pouce. Elle ne porte pas le petit corset, l'étui des seins; et peut-être faut-il voir dans l'abstention de cette protection de la poitrine, coïncidant avec une riche toilette, la confirmation de l'usage admis en certaines provinces, où la femme ne doit pas se présenter aux yeux d'un supérieur avec les seins couverts.

Le marchand de sel, n^o 5, n'a d'autre particularité dans son costume que la bordure rouge de la pièce de toile dont sont faits sa ceinture et son turban, et la couleur différente de son manteau à petites franges. Les nombreux bracelets, ou plutôt l'enroulement figurant des bracelets superposés que cet homme porte aux arrière-bras qu'ils couvrent en grande partie, ne sont pas d'un usage très commun chez le mari; c'est plutôt aux femmes que l'on voit cet appareil, qui paraît ici composé de liens de jonc. Ce marchand de sel, qui naturellement a chargé sa femme du fardeau de la marchandise, tient d'une main un bâton rond, de grosseur égale d'un bout à l'autre, de même nature que celui que le marchand de grains, n^o 1, tient sur l'épaule. Ce bâton n'est point une canne, mais le fléau de la *trutina* des Romains, dont on allonge le bras de levier sur des fractions marquées en conservant d'un côté l'unité de pesanteur, ce qui forme la balance la plus rapide et la moins embarrassante. Le marchand de grains porte à sa ceinture la série de poids dont le système de suspension ne permet pas la supercherie, et derrière lui le sac qui renfermera les grains à peser. Le marchand de sel tient de sa main droite les deux cordes courtes terminées par un nœud d'arrêt qui serviront également à la suspension.

Les n^{os} 6 et 7 représentent un mendiant et sa femme, c'est-à-dire un moine encore, allant, dit la légende, à Tirouppadi. Il s'agit d'un acte de dévotion. L'homme est muni d'un chapelet noir à double rang, et ce qu'il tient en main paraît être une banane. La femme, enveloppée du *sary*, les nattes relevées comme ci-dessus, est couronnée de fleurs, et a un collier également de fleurs qui lui tombent sur la poitrine. Sa boucle d'oreille est une grosse boucle, des deux côtés de laquelle à partir du centre tombent des perles en pendentifs. Elle a un collier de perles à double rang, l'anneau nasal, et en outre une singulière et grande boucle à angles droits par le bas, qui se trouve fixée de chaque côté de la bouche et pend au-dessous du menton, en avant.

Le mendiant canadien, n° 7, est drapé dans une toile unie, de manière, non à en être vêtu, mais à en faire le cadre de sa nudité. Ce cynique solliciteur tient d'une main le haut et fort bâton ferré du pic des montagnards; de l'autre main, il fait résonner une cloche, et porte à la jambe droite des grelots suspendus à un anneau en étoffe. Un sachet suspendu à son cou tombe sur sa poitrine. Les stigmates dont ce sectateur de Siva est marqué au front, au haut de la poitrine et sur l'arrière-bras, sont horizontaux. Ceux des sectateurs de Vichnou, qui se mettent aux mêmes endroits, sont verticaux, irradiant légèrement de bas en haut, comme on peut les voir n° 6.

Funérailles d'une Indoue de condition.

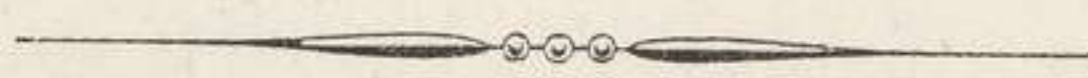
Après la mort, on lave le corps, on le parfume, on le couvre de fleurs, et on le porte aussitôt sur le bûcher. Dans le sud, le cortège funèbre est précédé par des musiciens; le corps est porté la face découverte et peinte avec du carmin. Ailleurs, au contraire, le corps est soigneusement recouvert, et il n'y a pas de musique dans le cortège; mais les personnes qui l'accompagnent poussent des cris de douleur.

Le bûcher d'une personne ordinaire a quatre ou cinq pieds de haut; on le décore de fleurs; on jette dans les flammes du beurre clarifié et des huiles parfumées. La religion enjoint de ne pas pleurer, et d'adoucir sa douleur en répétant certains versets consacrés des livres saints.

Les funérailles sont quelquefois l'occasion de dépenses immenses. La scène représentée montre qu'aux enterrements des riches le chemin est tapissé pour le passage du cortège. Le palanquin sous tenture brochée d'or que l'on voit ici est le *jâlledar*, le plus luxueux de tous : c'est celui des rajahs et des plus grands seigneurs.

Reproductions de peintures indiennes provenant de Pondichéry, faites et annotées dans la première partie de ce siècle.

Voir pour le texte : V. Jacquemont, Voyage dans l'Inde; Dubois de Jancigny, l'Inde; Univers pittoresque; Ferrario, l'Inde.



INDE

SOLDATS CACHEMIRIENS. — ABORIGÈNES : LES KOULOU ET LES MINA.
NAUTCH-GIRLS DU CACHEMIRE. — PRINCES INDIGÈNES.

N° 1.

Radjpoutes ; soldats de l'armée cachemirienne.

Le maharadjah du Cachemire ne reconnaît la suzeraineté anglaise que depuis l'année 1846 ; son armée, la plus sérieuse de toutes celles des princes indigènes de l'Inde, compte vingt-cinq mille hommes solides, bien disciplinés et bien équipés, parmi lesquels les *fils de rois* ou Radjpoutes sont en majorité.

Ces hommes, descendants d'une caste guerrière, font avant tout des soldats. Grands et bien découplés, ils joignent à leur allure martiale une originalité produite par de longs cheveux noirs bouclés et soyeux contrastant avec la blancheur mate de leur peau.

L'uniforme qu'ils portent au service du maharadjah est d'une simplicité commode, convenant à des soldats armés à l'euro péenne et susceptibles de guerroyer dans un pays accidenté.

Haute et large coiffure en forme de mitre, dont les coutures, régulièrement disposées, ornent la hauteur de ce grand bonnet. Corselet de laine couvert par les buffleteries. Tunique de même étoffe, à longues manches, garnies de parements. Culottes. Guêtres serrées au moyen de lanières enroulées autour de la jambe et partant du cou-de-pied. Large chaussure à bout relevé.

N° 2.

Princes indigènes d'Orissa.

Ces princes d'Orissa ont ici un aspect imposant bien fait pour donner une idée de leur haut rang. L'un des trois personnages, celui de gauche, a le type cultivé des Européens du nord et rappelle une fois de plus que l'Inde est la sœur aînée de l'Europe.

On voit au front, à la poitrine et aux bras de chacun des princes la marque de leur secte.

Les anneaux et les boucles qui se balancent aux oreilles, les colliers s'étageant sur la poitrine, ainsi que les bracelets juxtaposés au poignet et ornant le haut du bras, sont autant de spécimens d'un art arrivé aux dernières limites de la perfection. Enfin le goût de tout ce qui brille dit son dernier mot dans les bagues qui scintillent presque à chaque doigt de la main de ces magnifiques potentats.

La couleur foncée des princes d'Orissa est rehaussée par une écharpe de mousseline blanche dont ils s'enveloppent comme d'un châle ; un langouti d'une blancheur non moins éblouissante complète une mise s'harmonisant de tous points avec la mâle beauté de ces princes indous.

N° 3.

Montagnarde koulou ou *du bout du monde* ; Cachemire.

La haute vallée du Bias forme le district de Koulou, directement administré par les Anglais, tandis que la région des montagnes basses et des collines extérieures est occupée par des États médiatisés et par d'autres principautés dont les rajahs jouissent d'une indépendance fictive.

Le nom de Koulou, abrégé de *Koulou-Pit* , a le sens de *bout du monde* , quoique au-delà se trouvent encore des régions plus élevées.

Les habitants du Koulou, comme ceux des pays voisins, appartiennent à plusieurs races qui se sont établies successivement dans la contrée. Petits, aux pommettes effacées, on remarque parmi eux des individus au type très foncé, probablement un reste de tribus plus anciennes.

C'est dans la région méridionale du Koulou, le Sivradj, que les anciennes mœurs se sont le mieux conservées : le mariage polyandrique s'y est maintenu comme dans le Thibet ; plusieurs hommes, généralement des frères qui ne veulent pas diviser leur héritage, sont les époux d'une seule femme et toutes leurs économies sont employées à la couvrir de bagues, de bracelets, de colliers, de pendants et autres bijoux en or et en argent ; parmi ces ornements, il en est du travail le plus intéressant, car les habitants du Koulou possèdent pour le travail des métaux des dispositions marquées.

On voit chez les montagnardes ici représentées la même profusion de bijoux que chez les femmes indoues plus civilisées. Leur anneau du nez, entre autres, est un travail dont la délicatesse témoigne des attentions que ces maris en société ont pour leur femme.

Le costume convient à des habitantes des régions élevées ; il se compose d'une longue tunique recouverte par un manteau se drapant sur le corps et fixé sur la poitrine au moyen de deux fibules reliées par une chafnette ; les pans se rejettent sur les épaules. Comme coif-

fure, les femmes koulou portent un bonnet autour duquel s'enroule une torsade de poils.

N° 4.

Femme Mina.

Les Mina étaient désignés jadis, comme tous les autres sauvages des régions montueuses, par l'appellation méprisante de *palita* ou *gens du pal*, enceintes fortifiées au moyen desquelles leurs demeures étaient parsemées à plusieurs centaines de mètres les unes des autres : c'est ainsi qu'en Europe les termes de *païens*, *manants*, *rustres*, furent donnés aux habitants des lieux écartés.

Aujourd'hui, les Mina se sont éloignés de l'ancien type aborigène. Épars dans le royaume de Djaïpour, entre les Aravali et les Djamna, ils se sont mêlés aux cultivateurs djat, dont ils parlent le dialecte indou et pratiquent les coutumes.

On voit dans cette figure de femme Mina la même réunion de bijoux que dans les exemples précédents. Le plus fantaisiste d'entre eux, l'anneau du nez, se présente ici avec une originalité de plus, celle d'être agrafé au-dessus de la lèvre supérieure après avoir passé dans une narine.

Nos 5 et 6

Nautch-girls du Cachemire.

Les femmes du Cachemire qui méritent leur réputation de beauté sont fort nombreuses et se distinguent surtout par la noblesse, la pureté

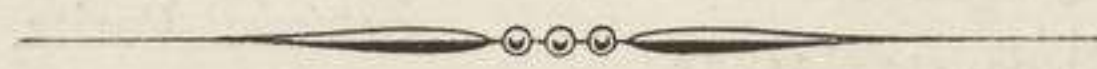
des traits qu'elles gardent jusque dans la vieillesse. Cette réputation est telle qu'un des *articles* de trafic, à Srinagar, consiste en petites filles envoyées par contrebande dès leur plus tendre jeunesse dans les grandes villes du nord de l'Hindoustan. La plupart deviennent bayadères et forment sans exception ce que l'on peut appeler le demi-monde cachemirien ; mais on peut dire à leur avantage que plusieurs d'entre elles ont l'esprit cultivé, et ont, dans certains grands centres, quelque chose de la position sociale qu'avaient les courtisanes à Athènes. D'autres jeunes filles, que les familles consacrent au service d'un dieu pour éviter de les voir devenir de vulgaires *nautchnis*, mènent une vie très réservée et ne dansent jamais que dans le temple ou durant les cérémonies religieuses.

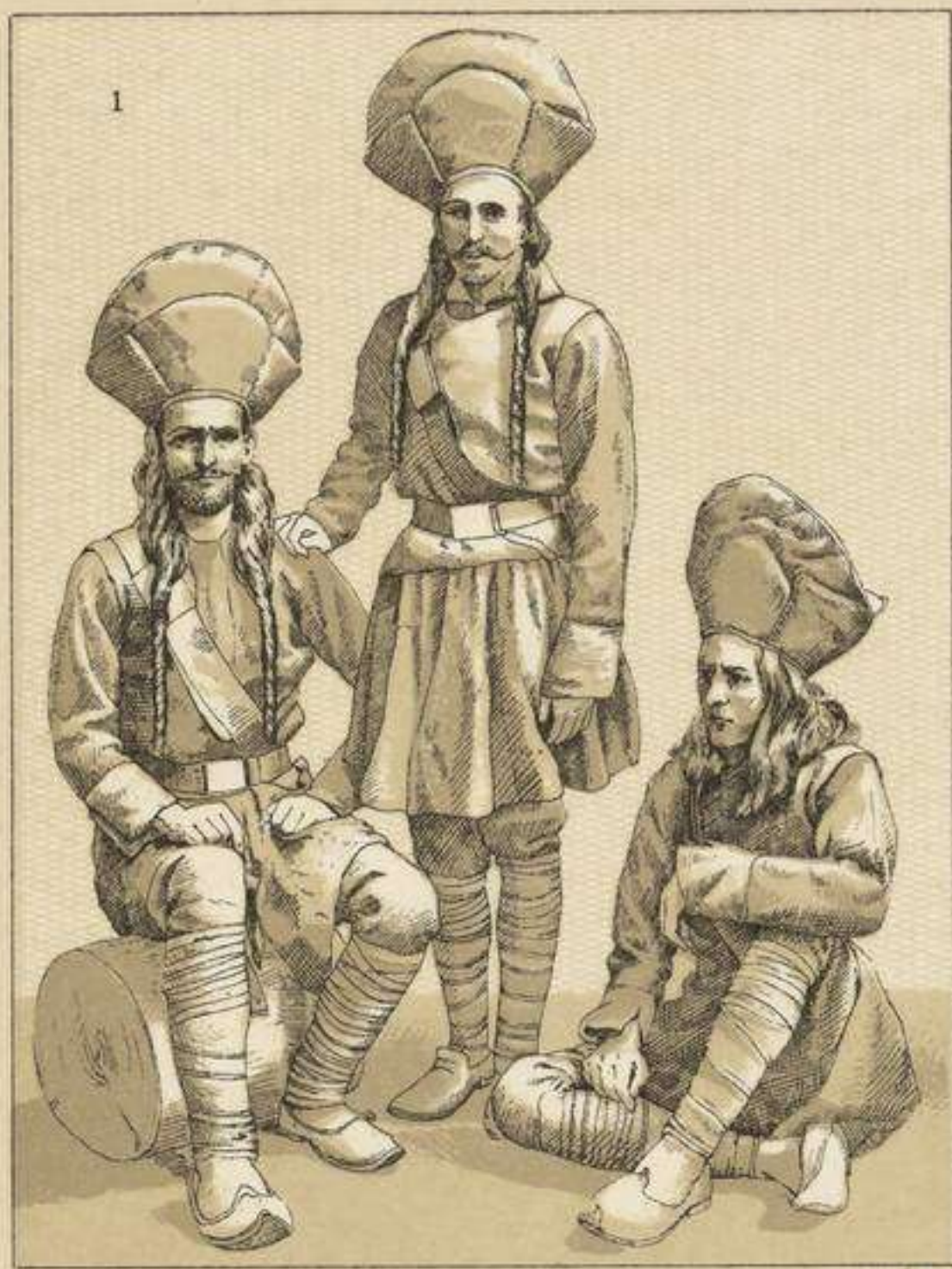
Le costume des bayadères du Cachemire se distingue surtout par l'ampleur et la longueur des vêtements. Il se compose d'un bonnet brodé couvert de bijoux ; d'une longue tunique de satin broché sous laquelle se trouve un pantalon étroit serrant la cheville ; enfin d'une gaze de couleur tombant tout le long de leur corps, une de ces mousselines de Mourchidabad dont il faut s'envelopper sept fois pour se couvrir. Ces femmes sont toujours parées de bijoux et de perles qui pendent avec profusion de leur front et de leurs oreilles.

La beauté plastique et froide des *nautch-girls* du Cachemire, s'harmonise avec leur danse qui n'est qu'une succession de poses sculpturales d'un caractère tout antique. Un de leurs pas (voir n° 5) consiste à balancer le corps sur les hanches ou les jarrets en écartant ou ramenant devant la figure leur grand voile de mousseline.

Documents photographiques.

Voir, pour le texte : Guillaume Lejean, le Pendjab et le Cachemire (Tour du Monde, 1869). — M. L. Rousselet, Tableau des races septentrionales (Revue d'anthropologie, 1875). — M. Élisée Reclus, Géographie universelle. — M. de Ujfalvy, l'Art des cuivres anciens dans l'Himalaya occidental (Revue des arts décoratifs, mars 1884).





INDE

INDIA

INDIEN

FB

IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Vierne del.

INDO-ARABES